LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 15 AVRIL 1965 PRIX 10c

Seize pères de famille lancent une "grève scolaire" à Saskatoon

SASKATOON — Un groupe de parents canadiens-français de la ville de Saskatoon annonce officiellement qu'ils retireront leurs enfants de l'école le mercredi 14 avril.

Ils veulent ainsi protester énergiquement contre l'article 203 de l'Acte scolaire de la Saskatchewan, et protester également contre le génocide culturel qui se commet et continue de se commettre depuis 60 ans dans cette province, sans espoir d'amélioration, même en cette année jubilaire.

Cette décision est le résultat immédiat des refus réitérés de la Commission scolaire de mettre à la disposition des enfants canadiens-français les "miettes" culturelles qui leur sont pourtant accordées par la loi actuellement.

Ce geste de protestation se poursuivra tant que le gouvernement n'aura pas amendé la loi, ou voté d'autres lois garantissant aux Canadiens français de la Saskatchewan les mêmes droits dont jouissent les Canadiens anglais de la province de Québec, ou encore tant que le gouvernement ne se sera pas compromis officiellement en ce sens, ou encore tant que ne sera pas instituée une formule permanente et efficace pour protester à l'échelle nationale.

Antécédents

Depuis quatre ans déjà, le groupe canadien-français de Saskatoon fait des démarches réitérées pour obtenir une petite partie de l'heure de français autorisée par l'article 203 de l'Acte Scolaire. A l'automne 1963 ils obtinrent une demi-heure de français à la première année seulement, et après les heures de classe s'il vous plait. Grand succès aux yeux de la Commission parait-il!

Les parents réclamèrent pour septembre 1964 la demi-heure de français pour la deuxième année après les heures de classe. Puis, plus récemment ils demandèrent d'avoir à l'école l'enseignement du catéchisme en français pour leurs enfants de langue maternelle française. R e f u s. L'article 203 ne le permet pas!

Au comble de frustrations et comprenant une fois pour toutes que les méthodes de douceur et de négociation n'avancent à rien, les parents en cause ont donc décidé de prendre les grands moyens dans le but d'alerter l'opinion publique, surtout chez leurs compatriotes de langue française d'un bout à l'autre du pays. C'est pourquoi ils retirent leurs enfants de l'école ce matin du 14 avril, jusqu'à nouvel ordre.

Ils espèrent naturellement que toutes les provinces de l'Ouest se soulèveront d'un commun accord en vives protestations et démonstrations, afin de hâter la cristallisation du problème. Ils ont déjà alerté plusieurs paroisses canadiennes-françaises de la Saskatchewan, et ils ont reçu bonne promesse de démonstrations en plusieurs endroits. Ils comptent aussi que la population franco-manitobaine en fera autant, car le problème n'est pas un problème limité localement à Saskatoon, mais un problème national affectant toutes les provinces hors du Québec.

Donc ils aimeraient bien que se multiplient les déclarations de sympathie de toutes nos organisations nationales et locales, les grèves dans les écoles, les marches sur les édifices du parlement de toutes les provinces et, enfin, le plus de publicité possible afin que soit portée d'une façon intense à l'attention des législateurs l'insatisfaction des minorités canadiennes-françaises du pays, plus particulièrement de l'Ouest canadien.

Il semble qu'à date il n'y eut jamais de démonstration de ce genre. Or, surtout à la lumière des travaux de la Commission Laurendeau-Dunton et des récents mémoires présentés par l'Eglise unie, les I.O.D.E., l'Université McGill, des groupements divers de la ville de Toronto et autres, il semble que le temps est très opportun de démontrer à toute la population du pays que les Canadiens français sont mécontents de la situation qui leur est faite dans neuf provinces, et qu'il est temps d'insister pour obtenir une solution immédiate.

Loi scolaire

Voici quelques documents importants pour bien comprendre la situation dont il s'agit. Tout d'abord, la traduction de trois articles de l'Acte Scolaire de la Saskatchewan:

Article 203 — (1) L'anglais sera la seule langue d'instruction dans toute les écoles, et aucune langue autre que l'anglais ne pourra être enseignée durant les heures de classe. (2) Quand la commission de quelque district scolaire adopte une résolution à cet effet, la langue française pourra être enseignée comme sujet pendant une période n'excédant pas une heure par jour comme partie du programme scolaire, et un tel enseignement comprendra la lecture française, la grammaire française et la composition française. (3) Là où la langue française est enseignée selon les clauses du paragraphe (2), les élèves qui ne désireront pas recevoir un tel enseignement pourront être profitablement occupés à un autre travail scolaire pendant qu'un tel enseignement est donné. R.S.S. 1953, c. 169, s. 203.

Article 204 — (1) Aucun enseignement religieux, excepté ce qui est précisé ci-dessous, ne sera permis dans l'école de n'importe quel district de l'ouverture de la journée scolaire jusqu'à une demi-heure avant sa fermeture dans l'après-midi, après quel moment un tel enseignement peut être donné si permis ou désiré par la commission. (2) Il pourra cependant être permis par la commission de n'importe quel district d'ordonner que la journée scolaire commence par la lecture ou la récitation, sans commentaire ni explication, du Notre Père ou d'un texte choisi parmi les lectures bibliques prescrites pour cette fin par le ministre, ou les deux. R.S.S. 1953, c. 169, s. 204.

Article 205 — N'importe quel enfant aura le privilège de quitter la salle de classe quand l'enseignement religieux commence tel que prescrit dans l'article 204, ou d'y demeurer sans prendre part à l'enseignement religieux qui est donné, si les parents ou les tuteurs le désirent ainsi. R.S.S. 1953, c. 169, s. 205.

Autres documents

Un deuxième document important, c'est une lettre de l'honorable George J. Trapp, ministre de l'Instruction publique en Saskatchewan, datée du 19 janvier 1965 et envoyée à M. Ernest Bourgault, de Saskatoon. En voici la traduction:

"Je désire accuser réception de votre lettre du 2 de ce mois, dans laquelle vous demandez si nous pourrions considérer favorablement la création d'un lycée français à Saskatoon.

"Je présume que vous pensez à une école secondaire française supportée par les fonds publics. Je doute beaucoup qu'il y ait assez de gens de langue française en Saskatchewan pour justifier une telle dépense. En Saskatchewan il y a plus de gens de langues ukrainienne et allemande, que de gens de langue française. Ils réclameraient un semblable traitement, sans aucun doute.

"J'ai pensé à votre requête avec très grand soin et je suis de l'opinion qu'une telle école en Saskatchewan créerait des divisions et engendrerait des dépenses que nous ne pourrions pas justifier."

Voici maintenant le texte d'une résolution envoyée par des parents canadiens-français à M. G. T. Molloy, secrétaire-trésorier de la Commission des Ecoles Séparées de Saskatoon, le 15 février dernier:

"Vu que le Concile a réaffirmé le droit qu'a chacun de prier dans sa propre langue, et lui donne de l'extension dans la nouvelle liturgie qui commencera le 7 mars 1965;

"Vu que nos enfants des années élémentaires participent avec difficulté à la vie religieuse de la paroisse, parce que la religion leur est enseignée dans une langue et qu'ils la pratiquent dans une autre;

"Vu que nous avons l'approbation de principe de Son Excellence Mgr Francis J. Klein, celle des curés des deux paroisses concernées, et

"Vu que nous avons consulté M. Hertz, Soeur Gertrudine et les deux professeurs bilingues de l'école St-Paul Nord quand à la possibilité de remplir un tel programme;

"En conséquence nous, les parents soussignés, demandons respectueusement que la Commission des Ecoles Séparées prenne les dispositions nécessaires pour que l'enseignement en français de la religion aux élèves de la première à la quatrième année inclusivement commence avec la mise en force de la nouvelle liturgie ou peu après."

Cette résolution fut signée par MM. Auguste Bandet, Ernest Bourgault, Alfred Champagne, Gilles Chiasson, René Crouquet, Jean-Baptiste Detilleux, Lucien Fafard, Harold Fahl, M. Gaudet, Raymond Georget, Guy Grimard, (Mme) Solange Manègre, Marcel Préfontaine, Norman Raymond, Marius Syrenne et René Sirois.

Réponse décevante

La réponse à cette demande vint le 7 avril, signée par M. M.J. Hertz, surintendant de l'école séparée St-Paul Nord:

"Votre requête . . . pour que la religion soit enseignée en français à l'école St-Paul Nord aux enfants de parents canadiens-français a été étudiée. Le surintendant adjoint et notre personnel aviseur ont, de fait, pris les dispositions nécessaires pour remplir un tel programme s'il s'avérait possible. En préparant mon propre rapport à la Commission, j'ai directement fait enquête auprès de la Division administrative du Département d'Education et de notre conseiller légal quant à la participation légale de la Commission à un tel programme.

"Et notre conseiller légal et le directeur de l'administration des écoles au Département d'Education nous ont tous deux avisés que la Commission n'a pas la permission selon la loi de favoriser l'enseignement de la religion en langue française. Ceci se fonde sur l'article 203 de l'Acte scolaire, qui affirme que "l'enseignement comprendra la lecture française, la grammaire française et la composition française". Ils ont laissé entendre bien clairement que si on avait voulu inclure d'autres sujets, on les aurait aussi mentionnés dans cet article de l'Acte.

"Je regrette de vous informer, dès lors, que la Commission à sa réunion d'hier soir, à cause de l'avis légal qui lui a été donné, a décidé de ne pas aller de l'avant avec le programme que vous avez réclamé à l'école St-Paul Nord, à savoir que la religion ne sera pas enseignée en langue française durant les heures régulières de classe.

"Ce que j'ai dit, bien entendu, s'applique à l'enseignement pendant la journée scolaire. La Commission est plus que disposée à mettre à votre disposition dans l'école à d'autres moments l'espace requis pour entreprendre le programme de votre choix en matière d'enseignement de la religion en français à vos enfants. S'il vous plait, n'hésitez pas d'appeler le soussigné pour toutes explications que vous désireriez par rapport à cette question."





Puisque le Concile Vatican se préoccupe surtout de l'avenir de l'Eglise, il convenait que des parents y soient invités au moins à titre d'auditeurs.

Le pape vient combler ce besoin en nommant ainsi un couple mexicain, M. et Mme Jose Alvarez (à droite).

En haut l'on voit leurs onze enfants, Felipe, Pablo, Ana Maria, Pedro, Luis, José, Rosario, Maria, Luz Maria et Maria Guadalupe, qui tiennent Lourdes. La plus jeune a 18 mois, la plus âgée, 14 ans.

Editorial

Une grève scolaire cruciale

La grève scolaire qui s'annonce à Saskatoon peut paraitre de peu d'importance, car elle n'implique qu'une poignée de parents et ne cherche que des buts assez modestes. La réclamation des parents ne porte en effet que 16 noms, tous membres d'une même paroisse. Officieusement l'on sait que les enfants qui pourraient bénéficier d'une victoire fréquentent trois écoles et sont au nombre d'environ une cinquantaine. La grève a été organisée aussi de façon à ne pas trop brusquer les routines, car le congé de Pâques interviendra avant que la question du retour en classe ne se pose. On espère évidemment une solution ou au moins une promesse de solution pendant ces vacances.

Mais la question qui a été soulevée n'est pas du tout négligeable. On remarquera d'abord que les écoles en litige dépendent de la commission des écoles séparées, c'est-à-dire, dans ce cas, des catholiques élus par le peuple. Au sens strict, l'autorité ecclésiastique ne peut pas intervenir directement dans la décision, mais pratiquement à la longue elle peut avoir à énoncer des principes et à aviser les commissaires comme catholiques pratiquants sur le sens de leurs devoirs. En tout cas, c'est le point qui frappe d'abord, une controverse entre catholiques, et on conçoit mal comment l'un ou l'autre des groupes intéressés peut réclamer justice de la majorité anglaise et protestante dans l'Ouest si, entre eux, le souci de la justice ne règne pas.

Selon la loi dans cette province cinquantenaire on peut enseigner le français pendant une heure, mais à condition que la commission scolaire locale y pourvoit par résolution. Sur ce point la commission des écoles séparées de Saskatoon ne fait pas son devoir, car tout a été fait pour le rendre possible.

Sur d'autres points la commission serait aussi en faute, surtout par manque d'initiative auprès des autorités provinciales, et de deux façons. Premièrement, les parents demandent non seulement du français, en conformité de la loi provinciale, à savoir la lecture, la grammaire et la composition françaises, mais, en plus, la conversation française. Probablement, quand on a spécifié dans la loi les trois formes de l'enseignement français, on a voulu garantir ce minimum, mais on ne voit pas pourquoi la commission scolaire ne pourrait pas se servir d'un peu de jugement pour permettre l'équivalent de ces trois formes, c'est-à-dire la conversation, dans les premières années scolaires. Au moins le ministre doit pouvoir régler une telle question sans amender la loi.

En deuxième lieu, on demande l'enseignement du catéchisme en français. Sans vouloir comparer l'importance relative des buts que poursuivent les parents grévistes, on ne peut pas concevoir qu'une commission scolaire catholique puisse se servir d'une loi évidemment restrictive pour refuser l'usage de la langue maternelle aux enfants qui apprennent la religion catholique. Les demandeurs ont bien fait ressortir le lien nouveau entre catéchèse et liturgie, de nos jours, mais qu'ils soient réduits à s'exprimer ainsi dépasse les bornes. Même au Manitoba, l'enseignement de la religion est permis dans les écoles publiques neutres dans la langue maternelle.

Nous avons dit, plus haut, que cet incident revêt une importance non négligeable. Il cherche exactement dans le domaine scolaire entre catholiques, ce que l'Eglise cherche pour elle-même dans le monde entier. On appelle ça, familièrement, de l'oecuménisme entre catholiques, et les commissaires de Saskatoon feraient bien de lire le décret à ce sujet. Mais on peut voir aussi dans ce geste le commencement d'une solution d'un problème qui deviendra de plus en plus urgent, à savoir comment l'élément français qui s'urbanise comme tout le monde va pouvoir obtenir la reconnaissance de ses droits dans les villes, jusqu'ici occupées et dominées par les Anglais. Ce problème se pose avec acuité, non seulement en Saskatchewan, mais ailleurs où se trouvent les minorités, et il donne un poids encore plus urgent au principe pratique qui consiste à dire: donnez-nous ce que l'on vous donne au Québec. A Montréal, surtout, des adaptations ont été faites dans le passé et encore maintenant, afin que les écoles soient vraiment au service des parents qui portent la responsabilité prioritaire en éducation.

Inutile d'ajouter que si les provinces à majorité anglophone ne marchent pas, le Canada cessera de marcher aussi.

☆ ☆ ☆

(On trouvera, en page 12, le texte en anglais des documents échangés à la veille de la grève.)

Lesage demande à Ottawa d'améliorer le français des statuts du Canada

QUEBEC — A la suite d'un échange de lettres entre le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, et le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, il a été annoncé, en Chambre, que des fonctionnaires du ministère fédéral de la Justice "vont se pencher" sur la qualité de la version française dans les statuts du Canada.

Le chef de l'Opposition à Québec, M. Daniel Johnson, a exprimé sa "vive satisfaction" à la suite des explications fournies sur la question par M. Lesage.

M. Lesage a déposé les copies de la correspondance qu'il a échangée avec M. Pearson.

M. Lesage veut combler une lacune

Dans une lettre à M. Pearson, qui porte la date du 25 février, M. Lesage déclare qu'il vient de prendre connaissance du rapport préliminaire de la commission d'enquête sur le biculturalisme; qu'il note, avec satisfaction, que l'on exprime sur la gravité du péril qui menace le Canada des vues qui lui semblent d'accord avec celles qu'il a déjà lui-même exprimées; qu'il voit qu'on ne propose aucune mesure concrète.

Il suggère à M. Pearson une mesure concrète: que le gouvernement fédéral adopte dans la publication des lois la méthode suivie, depuis 1941, par le Québec, savoir le recueil bilingue présentant sur la même page les deux textes en regard l'une de l'autre.

Il souligne que présentement la rédaction des lois à Ottawa ne se fait qu'en anglais et que le texte français "n'est qu'une traduction souvent inintelligible et généralement non comforme au génie de la langue".

Il note que la décision prise par Ottawa de publier une nouvelle refonte des lois est une occasion favorable pour apporter une amélioration. Il conseille de donner au responsable du texte français la situation de rédacteur et non de simple traducteur.

Le 19 mars, M. Pearson lui répond qu'il a lu "avec un grand intérêt" sa lettre et qu'il est "tout à fait en faveur des propositions qu'il a formulées".

"Le ministre de la Justice, écrit-il, m'informe qu'il s'est déjà penché sur ce problème avec le concours des fonctionnaires de son ministère et qu'il désire apporter toutes les améliorations possibles non seulement à ce qui a trait au format des deux versions mais également à la qualité de la version française dans les statuts du Canada."

Le premier ministre du Canada ajoute que la révision et la codification des lois publiques du Canada ont été confiées par le Parlement à une commission de révision des statuts que doit nommer le gouverneur en conseil. "Je crois qu'il serait dans l'ordre que ladite commission étudie cette question."

M. Pearson ajoute qu'il est probable que la commission, lorsqu'elle étudiera cette question, désirera consulter certains fonctionnaires et conseillers du gouvernement du Québec.

Le 24 mars, M. Lesage écrit de nouveau à M. Pearson pour le remercier et lui offrir la collaboration de ses fonctionnaires et conseillers.

Appel en faveur des victimes de la ségrégation raciale

EDMONTON, Alta (CCC) — En union avec différents groupes religieux d'Edmonton, Son Exc. Mgr Anthony Jordan, O.M.I., archevêque d'Edmonton, a lancé un appel à ses diocésains et demande qu'une quête spéciale soit organisée dans chacune des paroisses de son archidiocèse, en faveur des noirs et de leurs amis blessés lors des manifestations raciales aux Etats-Unis. Il a également demandé de prier pour les persécutés et leurs persécuteurs.

"Catholiques de l'archidiocèse d'Edmonton, nous nous devons de participer à l'effort de ceux qui luttent pour la reconnaissance des droits civiques des noirs", a affirmé l'archevêque dans sa demande.

Collaboration chrétienne

"Non seulement la cause est-elle méritoire, a-t-il ajouté, mais notre participation à cet effort communautaire concrétise le désir des évêques du monde entier que les catholiques collaborent le plus possible avec leurs concitoyens."

La demande de Mgr Jordan a pour but d'aider principalement ceux qui ont été blessés lors des manifestations raciales. "Beaucoup de noirs et de leurs amis sont maintenant à l'hôpital à la suite de blessures infligées par les officiers de la loi", a dit l'archevêque. "J'ai appris de sources sûres que leurs frais d'hospitalisation s'élèvent à plus de $1,000 par jour. C'est surtout pour eux que je fais cet appel."

En demandant également des prières pour les persécutés et leurs persécuteurs, Mgr Jordan a souligné que s'il se souciait du bien-être physique de ceux qui ont été traités cruellement, son principal souci était cependant leur bien-être spirituel et celui de tous ceux qui les avaient malmenés.

Douglas lance le plus gros avion commercial que le monde ait vu

MONTREAL — Douglas Aircraft Corporation mettra en service dès l'an prochain le plus gros avion commercial au monde. Connu sous le nom de DC-8-61, cet appareil mesurera 33 pieds de plus que les DC-8 présentement en service, et il pourra transporter 251 passagers, en version "tout-économique".

Le premier DC-8-61 sortira des chaines de montage en janvier prochain pour recevoir son baptême de l'air environ deux mois plus tard.

Ses soutes à bagages atteindront 2,360 pieds cubes, ce qui sera suffisant pour permettre à une compagnie de transport aérien de défrayer ses coûts directs d'opération avec le seul produit de son transport de marchandises.

Le DC-8-61, qui pèsera 325,000 livres au décollage, sera en outre le premier avion commercial dont le coût d'opération s'élèvera à moins d'un cent par siège/mille.

Après le DC-8-61, le fabricant américain se lancera dans la production de deux autres géants à réaction, le DC-8-62 et le DC-8-63.

Le "62" aura six pieds d'ailes et 80 pouces de fuselage de plus que les DC-8 actuels, dont il se distinguera surtout par son rayon d'action considérablement accru, de 8,780 milles.

Le "63" enfin, dont les plans définitifs n'ont pas été arrêtés, réunira les dimensions impressionnantes du "61" aux raffinements aérodynamiques et aux améliorations des systèmes moteurs du "62". Capable de transporter également 251 passagers, il aura un rayon d'action de 8,100 milles.



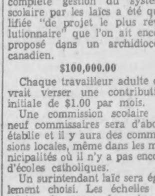
Caractéristiques	DC-8-61	DC-8-62	DC-8-63
Maximum passagers	251	189	251
Espace utile (pieds cubes)	12,440	9,669	12,440
Envergure (pieds)	142.4	148.4	148.4
Longueur (en pieds)	184	157.4	184
Poids décollage (livres)	325,000	335,000	335,000
Poids carburant (livres)	156,733	160,753	160,753
Longueurs de piste (pieds)	10,560	10,280	10,330
Rayon d'action (milles)	7,370	8,780	8,100

L'Unifolié sur les armoiries de St-Jean

SAINT-JEAN — La ville de St-Jean éliminera bientôt l'Union Jack, qui apparait sur ses armoiries.

Le conseil a approuvé, en principe, cette suggestion de l'échevin Bruno Choquette.

Le drapeau anglais sera remplacé, au-dessus de l'emblème de la ville, par l'unifolié, drapeau du Canada depuis le 15 février dernier.



Marc a construit une cabane dans la forêt, mais il a caché l'entrée si bien que lui-même ne peut plus trouver le chemin. Voulez-vous l'aider un petit peu?

Lectures illustrées

Dorénavant nous publierons, à l'intention de nos jeunes, quatre bandes illustrées: Les Merveilles de la Nature, Les Progrès de la Science, Le Saviez-Vous?, etc. Façon facile et reposante de cultiver le goût de la lecture, d'étendre ses connaissances et d'augmenter son vocabulaire. Ce service qui manquait à la presse hebdomadaire française du pays vient d'être lancé par la Société Whiting. Notre journal en a l'exclusivité dans son territoire. **Voir à la page 14.**

Les catholiques de Vancouver vont décider eux-mêmes des structures de leur éducation

VANCOUVER (Le Droit) — Les catholiques pourront s'exprimer en chaire, le 30 mai, sur le rapport d'un comité de l'archidiocèse de Vancouver au sujet de l'éducation. Ce comité recommande que les laïcs prennent charge de la planification et de l'organisation scolaire. Son Exc. Mgr Martin M. Johnson, archevêque de Vancouver, a annoncé qu'un référendum aura lieu sur la teneur du rapport, le 6 juin. Il ne sera pas retenu à moins qu'une majorité de 70 pour cent se prononce en sa faveur; l'on espère un vote favorable de 80 pour cent. La complète gestion du système scolaire par les laïcs a été qualifiée "de projet le plus révolutionnaire" que l'on ait encore proposé dans un archidiocèse canadien.

$100,000.00

Chaque travailleur adulte devrait verser une contribution initiale de $1.00 par mois.

Une commission scolaire de neuf commissaires sera d'abord établie et il y aura des commissions locales, même dans les municipalités où il n'y a pas encore d'écoles catholiques.

Un surintendant laïc sera également choisi. Les échelles de salaires du personnel enseignant seront négociées.

En un an, la somme de $100,000 que contribueront les fidèles permettra de mettre sur pied une structure d'organisation d'un système moderne d'éducation. A mesure que les commissaires soumettront leurs projets, l'on déterminera le montant que devront verser les catholiques de l'archidiocèse. Ils continueront cependant à verser l'impôt aux écoles publiques. La Commission scolaire archidiocésaine aura la responsabilité du contrôle de toutes les écoles publiques catholiques et en assumera la surveillance.

Mgr Johnson a souligné que la formation du comité répond aux voeux exprimés au cours d'une semaine sociale tenue l'an dernier. Il est d'avis que cette initiative correspond à l'esprit du Concile. Selon l'archevêque de Vancouver, il n'est pas question de négocier avec le gouvernement le partage de l'impôt en faveur des écoles catholiques.

"Nous voulons coopérer avec les écoles publiques", a dit Mgr Johnson. "Nous serions enchantés de faire partie de la structure provinciale de l'éducation", a-t-il conclu.

Le FBI a un fichier de 130,000 assassins éventuels de Johnson

WASHINGTON — La Commission des crédits de la Chambre des représentants a révélé que les services secrets ont dans leurs dossiers les noms de 130,000 personnes qui sont considérées comme des gens susceptibles de tenter d'assassiner le président des Etats-Unis. La Commission a décidé de voter une somme additionnelle de près de $4 millions pour accroître les services de protection présidentielle.

Les ministres de d'Education de tout le pays à Québec

QUEBEC — Le ministère de l'Education du Québec sera l'hôte du Comité des ministres de l'Education sur l'information statistique en matière d'éducation, qui tiendra une réunion à Québec, les 6, 7 et 8 mai.

Les ministères de l'Education des dix provinces, de même que le Bureau fédéral de la statistique, y seront représentés.

La réunion portera sur le traitement de l'information en matière d'éducation et le principal sujet à l'étude sera l'uniformisation des contenus statistiques en cette matière.

Le ministre de l'Education, M. Gérin-Lajoie, profitera de l'occasion pour faire part au comité des projets de son ministère en matière d'information. Depuis le mois de décembre dernier, le ministère de l'Education du Québec procède à la mise en place d'un service d'information propre à lui fournir les renseignements de base nécessaires à l'élaboration et à l'exécution de ses politiques.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la CWNA

Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage ABC Certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur,
Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 18 mois, $5.00; 2 ans, $6.00. à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire.

Au-delà du tombeau

La résurrection de Jésus-Christ est, selon saint Paul et les autres apôtres, le fondement de la foi. Il en est ainsi parce que le Christ lui-même en a fait la preuve de la véracité de ses enseignements. Ainsi le messager mystérieux qui parlait aux femmes devant le tombeau vide ne s'est pas contenté de dire: "Il est ressuscité", mais il a ajouté: "Comme il l'a dit". Dieu pouvait ressusciter n'importe qui pour diverses raisons. Dans ce cas, il ne pouvait pas le faire sans donner une assurance divine de la vérité des enseignements du Ressuscité. On lui a demandé des preuves. Il a répondu aux incrédules en prédisant sa résurrection.

Il y a, naturellement, d'autres raisons pour lesquelles les apôtres pouvaient proclamer la résurrection comme fondement de la foi. Ce miracle, en effet, donne aux chrétiens la certitude de leur propre victoire sur la mort, car tous les raisonnements humains contre la possibilité de la résurrection deviennent vides en présence d'une résurrection authentique. Il suffira ensuite de suivre les traces du Ressuscité, pour jouir du même privilège. "Ne craignez pas, dit le Christ aux apôtres ébahis, j'ai vaincu le monde". Il faut passer par la mort, mais dorénavant il n'y a rien à craindre, pourvu que l'on soit uni à celui qui s'appelle le "premier-né" des enfants de Dieu. Là où le Christ a passé, ses disciples doivent et peuvent le faire aussi.

Quatre chapitres de l'Evangile et autant de passages des Actes des Apôtres et des Epitres sont consacrés, dans le Nouveau Testament, à cet événement historique pour en établir la réalité et pour en tirer des leçons. Il fallait bien que les Apôtres et les premiers chrétiens en soient bien convaincus, car cette croyance ne leur apporterait que l'hostilité des Juifs et le ridicule des Gentils. Il fallait que Pierre se lève, cinquante jours après le retour du Christ au ciel, pour affirmer à ses compatriotes qu'ils avaient mis à mort Dieu fait homme. Il fallait que Paul, après avoir gagné la sympathique attention des Grecs, s'expose à leurs rires en annonçant que Celui dont il leur parlait était mort et ressuscité. C'était une doctrine dangereuse et folle que l'on ne prêchait pas sans nécessité et sans y croire avec une certitude plus forte que la peur de mourir.

Aux temps modernes, comme aux premiers temps du christianisme, cette doctrine sépare l'humanité en deux camps. Au temps du Christ, il n'y avait pratiquement qu'une partie du peuple hébreu qui croyait à la résurrection personnelle. Partout les penseurs demeuraient renfermés dans le monde matériel, rêvant tout au plus d'une fusion des esprits humains dans un grand tout. Aujourd'hui, en dehors du christianisme, plus de la moitié des hommes ne semblent pas croire à la possibilité d'une vie personnelle au-delà de la mort. Agglomération accidentelle et temporaire de particules de la matière, l'homme, à la mort, subit une désintégration qui libère ces mêmes particules pour une autre forme et il ne survit que dans ses oeuvres.

Mais le Christ s'étant soumis à la mort au point de satisfaire ses ennemis furieux et les soldats romains, ainsi que ses disciples désemparés, est revenu parmi les vivants, doué de qualités infiniment supérieures à celles qu'il avait manifestées pendant sa vie terrestre. On dirait qu'après avoir quitté son corps, un principe vital supérieur a attiré ce corps à Lui pour le ressusciter et le glorifier, pour l'élever à une vie céleste. En réalité, le cadre biblique de ces événements révèle un sens encore plus sublime de cette mort et de cette résurrection. La mort est la punition et le symbole du péché. L'ayant endossée pleinement, quoique innocent, le Christ en a brisé l'emprise et, par sa résurrection, il inaugure une nouvelle vie humaine dont la plénitude délivre tous les hommes du péché et les introduit dans un monde nouveau.

La résurrection peut sembler aux croyants une belle fête intime. Mais il faut qu'ils se rendent compte que, dans la vie de tous les jours, la question de la résurrection divise tous les hommes. Le regretté Jean XXIII l'a dit dans plusieurs de ses écrits: trop d'hommes modernes se contentent d'une vie économique, politique, sociale, technique et domestique dont les frontières ne s'étendent pas au-delà de ce monde visible. Dans les choses matérielles, ils sont des géants; dans les choses spirituelles et morales, ils sont des nains. Or il est vrai que, sans la révélation divine, l'homme peut jouir d'une vie spirituelle, mais avec le christianisme c'est la lumière sûre et éclatante sur le sens de la vie, c'est une plénitude de moyens divins dans l'activité spirituelle, c'est la certitude du triomphe du vrai et du bien, c'est la splendeur de l'appartenance au Christ, vainqueur de la mort, précurseur de tous les hommes dans la demeure de Dieu.

Le Christ est mort physiquement en croix. Le chrétien moderne risque de perdre son âme par étouffement, débordé et envahi par un monde matérialiste qui croit pouvoir tout expliquer et tout contrôler par des formules mathématiques. Heureusement que le fait de la résurrection est là, comme une pierre. Il est mort. Il est ressuscité. Il est sorti du tombeau, comme il l'avait prédit. Et, du coup, le monde matériel dont la mort est la mesure finale, éclate en mille morceaux. On a voulu réduire un homme à zéro et l'enterrer. Voilà que l'esprit revient, réanime, remplit cet être pour en faire quelque chose de plus splendide, quelqu'un qui doit ouvrir une porte aux confins de l'univers et dire aux hommes: Suivez-moi, je vous accompagne et je vous conduis au-delà du tombeau dans un monde divin.

CRUCIFIÉ

De la Grande Passion commence la semaine
En cet an, comme aux autres, un Calvaire nouveau
Dressera ses trois Croix où l'invincible haine
Te conduira encore, Mon Seigneur, au tombeau.

Pourtant on a jonché de rameaux et de palmes,
La route où tu passais, en criant "Hosanna".
Si tôt il a passé ce court moment de charmes
Et on t'abandonna avec un coeur bien las.

Comme au temple, jadis, le voile se déchire
Et le ciel assombri accuse le forfait
De nos crimes incroyables, où la foule en délire
Va demander ta mort, Toi Maître si parfait.

Quand aurons-nous compris l'immense sacrifice
Qui te fit volontaire au chemin de la Croix?
Quand abrégerons-nous pour Toi, le grand supplice
Où sur l'arbre on inscrit Salut ô roi des Rois?

Manie TOBIE.



Les yeux du monde chrétien se tournent cette semaine vers le sanctuaire dont on voit l'extérieur dans cette photo. Il s'agit du temple du Saint-Sépulcre à Jérusalem, partagé malheureusement par plusieurs cultes, ce qui rend compliqués les travaux de réparation. C'est ici que le Sauveur a été mis au tombeau par ses amis et est le site par conséquent du plus important événement de l'histoire, La Résurrection.

Suppression des lignes secondaires de chemin de fer

Nous avons publié en février dernier un article de M. Oma Tangri sur la question de la suppression des lignes ferroviaires secondaires. Dans la dernière livraison de Farm News, ce professeur de l'Université de Manitoba a tenu à préciser certaines affirmations antérieures. Il nous fait plaisir d'offrir à nos compatriotes de la campagne, qui s'intéressent vivement à ce problème, ce deuxième article, en traduction.

(Traduction exclusive à **La Liberté et le Patriote**)

Clarifications et précisions à ce sujet

Dans le numéro du 11 février de ce journal, nous reproduisions un article intitulé: **Suppression des lignes secondaires de chemin de fer: ses répercussions sur les compagnies d'élévateurs, les fermiers et les municipalités**, par le présent auteur. Depuis la parution de cet article, ledit auteur a reçu plusieurs lettres des lecteurs, s'enquérant au sujet de certains points de vue exprimés dans l'article. Nous savons gré à ces personnes d'avoir bien voulu nous faire connaître leur opinion, et les données qui suivent tenteront de clarifier et de fournir des précisions sur les points critiques dudit article.



En raison des restrictions d'espace et de style de la revue universitaire "Farm Facts" où fut publié l'article, celui-ci nécessairement n'était qu'un résumé, en trois ou quatre pages, dans des termes aussi simples que possible, des constatations contenues dans une thèse de plus de 200 pages pour une Maîtrise. Aussi, afin que l'article demeurât bref et simple, a-t-on omis certains qualificatifs et interprétations. Malheureusement, cela eut pour effet d'induire le lecteur à lui donner une tout autre signification que celle qui était voulue. Cela est malheureux, et l'auteur le regrette. Cependant, certains lecteurs en ont tiré certaines conclusions qui découlent non pas d'une faute d'omission de notre part, mais d'une différence d'opinion chez eux.

Voici, en détail, de quoi traitent les points qui demandent à être clarifiés et précisés:

A. Les fermiers portent leur grain plus loin que la distance minimum

1. Nous n'avions pas l'intention d'alléguer que la majorité de tous les fermiers, par tout l'Ouest du Canada, ou même de tout le Manitoba, portent leur grain à des endroits plus éloignés qu'il ne le faut. Le but de notre étude était de déterminer si le facteur décisif était **seulement** la distance, ou si d'autres raisons influençaient **aussi** cette décision. Conséquemment, nous étions intéressés à étudier seulement la situation des fermiers qui se trouvent entre un endroit de livraison important, qui offre plus de commodités et services (mentionnés dans l'article), et un autre endroit de livraison facultatif qui n'a que peu ou aucune des autres commodités à offrir. Ainsi donc une solution-type fut suggérée par des fermiers qui, au point de vue distance seulement, seraient censés être indifférents quant au choix des deux endroits de livraison facultatifs.

2. Les réponses aux questionnaires envoyés à ces fermiers révélèrent que 75 pour cent d'entre eux portaient leur grain à des distances plus éloignées que nécessaire. Pour être exact, ils (ces 75 pour cent) voyageaient une **moyenne** de quatre milles **de plus** pour livrer leur grain. Si "la distance moyenne de livraison, sous notre système actuel de lignes secondaires, est d'environ 10 milles", comme on le déclarait dans une des lettres reçues par l'auteur, une moyenne de quatre milles **de plus** que ces fermiers parcourent pour se rendre à un endroit de livraison spécial (qui offre plus de commodités) **constitue** un chiffre assez important.

3. Les fermiers que nous avons choisis pour notre étude résident dans ces régions du Manitoba qui se trouvent surtout entre la rivière Rouge à l'est, la frontière de la Saskatchewan à l'ouest, la frontière des Etats-Unis au sud, et au nord, la partie sud du Lac Manitoba et du Parc National de Riding Mountain.

B. Coût du transport du grain par camion

1. Dans l'article précédent, on disait que "le coût de fonctionnement d'un camion au Manitoba est . . ." Peut-être que le mot "fonctionnement" aurait dû être souligné pour faire ressortir le fait qu'il s'agissait **seulement** du coût flexible qui varie avec chaque mille additionnel, plutôt que du coût total (dépenses générales et variables) par mille. Quoi qu'il en soit, la courte phrase pouvait être mal interprétée. Etant donné qu'il s'agissait seulement du coût qui pouvait varier selon le choix (et par conséquent la distance) de l'endroit de livraison, nous n'avons inclus que le coût "d'opération" soit le carburant, le graissage, la dépréciation due **à l'usage** (plutôt qu'à **l'âge du véhicule**) et le temps du chauffeur. Etant donné aussi que les autres dépenses, telles que dépréciation due à l'âge du camion, l'intérêt sur le capital et les plaques immatricules, ne varient pas avec la distance parcourue, nous ne les incluons pas dans nos estimés. Bref, nos chiffres se rapportaient au coût "marginal" plutôt qu'à la "moyenne" du coût de transport du grain, i.e. ce qu'il en coûterait à un fermier pour transporter son grain un mille **de plus**, une fois qu'il est sur la route. Il ne s'agissait donc pas de la **moyenne** du coût par mille.

2. Le coût d'opération stipulé dans l'article n'était pas basé sur un relevé direct du coût d'opération de camions au Manitoba. Cette étude n'avait pas pour but de faire un relevé de ces dépenses, et notre enquêteur ne put trouver ces renseignements dans aucune publication au Manitoba. Par conséquent, il nous fallut appliquer les données de certaines études de recherches sur le transport aux Etats-Unis — tant au point de vue mécanisme que frais d'opération — aux conditions du Manitoba. Heureusement que ces données stipulaient le coût d'opération de camions semblables à ceux qui sont en usage au Manitoba. Nous avons calculé aussi la différence entre le prix de l'essence et de l'huile aux Etats-Unis et au Canada, de même que d'autres item qui se rapportent au coût d'opération. D'autres recherches sur le sujet pourront aider à obtenir des chiffres encore plus précis.

C. Au sujet des municipalités

1. Quelques lecteurs ont mal interprété le point de vue énoncé dans notre article. Nous n'incitons aucunement les fermiers à faire pression auprès de leurs chefs municipaux pour qu'ils fassent la dépense d'améliorer les routes. Au contraire, on suggère que les fermiers et les municipalités insistent fortement pour que le gouvernement fédéral pourvoie, dans le Fonds de Rationalisation projeté, à l'amélioration des routes. On suggère au lecteur de relire le dernier paragraphe de l'article précédent.

2. Les opinions sont partagées sur l'attitude que les fermiers doivent prendre, soit: continuer à s'opposer à la suppression des lignes secondaires de chemin de fer, ou chercher (au moyen d'une aide fédérale) à améliorer les routes, gage de survie dans le monde dynamique, à forte concurrence où nous vivons. Si l'on me demandait de prendre une attitude contraire à celle que j'ai adoptée dans l'article précédent, et que j'y acquiesce, je méconnaîtrais un ensemble de forces économiques et sociales, affectant le passé, le présent et l'avenir. Pour en arriver à solutionner le problème de façon réalistique et objective, on doit l'envisager, non pas au point de vue sentimental, mais plutôt de façon éclairée et objective.



De nouveau, nous remercions ceux qui ont pris le temps de lire notre article et de le commenter. Toutes autres lettres sur le sujet seront reçues avec bienveillance et reconnaissance. Nous espérons que, grâce à un lien plus étroit entre l'Université et le monde des affaires, nous pourrons aider la population en général à solutionner les problèmes économiques qui nous confrontent tous.

Om P. TANGRI,
Département de l'Agriculture, Economie et gérance des fermes, Université de Manitoba.

Sondages et "Dialogues"

Les deux pages qui ont été publiées dans notre journal, les 1er et 8 avril, sous la rubrique "Dialogues", ont suscité beaucoup d'intérêt. Les responsables ont reçu, à bref délai, plus de vingt-cinq lettres, de nombreux commentaires oraux qui seraient suivis, a-t-on dit, d'opinions écrites. Bref, les copies supplémentaires de ces éditions ont été écoulées aussi, quoiqu'il soit toujours difficile de connaître exactement la raison pour laquelle on se procure un numéro spécial du journal. Ainsi, les rédacteurs peuvent croire que la vente d'une édition de l'hebdo est due à l'intérêt qu'a suscité un article de fond, pour découvrir plus tard qu'il s'agissait plutôt d'un article de Cousine Blanche sur la beauté féminine! Cependant dans le cas présent, il semble bien y avoir rapport de cause à effet entre la publication de l'enquête conduite par Mlle Palud et les commentaires de sociologues et de pédagogues.

Plusieurs enquêtes

M. Jean-Guy Vaillancourt fait allusion, dans son commentaire, à plus d'une enquête et vraiment il ne manque pas de matière dans ce domaine. Il y a plusieurs années, un professeur de la Nouvelle-Zélande venait au Manitoba pour étudier le rapport entre la survivance minoritaire et la consanguinité. L'ACELF a fait parvenir des questionnaires, l'AECFM a tenu des congrès régionaux, genre autocritique, l'Association des Anciens du Collège s'y est intéressée pendant une année, etc. Les voyages d'étude de journalistes et de compatriotes de l'Est se multiplièrent au point que certains chefs manitobains ont songé à écrire une petite brochure catéchistique pour sauver du temps. **La Presse** a fait un grand reportage scolaire sur la Saskatchewan, et deux professeurs ont lancé des campagnes de recherches très poussées au Manitoba, sans toutefois, semble-t-il, avoir eu le temps ou la patience d'aller jusqu'au bout.

Libre à chacun d'en tirer les conclusions à son gré; les uns verront dans ces sondages des autopsies pour établir la mort et ses causes, d'autres y décerneront des consultations pour constater ue survivance miraculeuse et en dépister les sources. Et puisque le Manitoba français ne le cède en rien à la France, en fait de complexité démographique, il y aura autant d'opinions sur les réalités mouvementées que sur l'interprétation de ces réalités. Que l'on en parle, tant mieux, si on le fait en français.

Un fait précis

Nous n'avons pas l'intention de donner dans ces colonnes une appréciation que personne ne peut donner à l'heure actuelle, ni au Manitoba, ni dans l'Ouest, ni au Canada. Cependant, nous avons eu l'occasion, dans le passé, de faire ressortir quelques points spéciaux qui gardent leur validité. Ainsi, le fait que nous résidons au Manitoba, et non pas dans le Québec, ni en France. Ceux qui préfèrent ces endroits n'ont qu'à aller y demeurer. Ceux qui restent ici (et cela vaut pour les autres provinces de l'Ouest) doivent tenir compte du milieu commun, surtout dans leur vie économique et politique.

Critère de jugement

Un deuxième point implique une certaine option, mais pas autant que certains veulent le faire croire. En effet, l'immense majorité des parlants français du Manitoba, etc, sont de foi catholique, fidèles à leur paroisse, non par contrainte sociale, mais par choix, dans une situation où le catholicisme anglophone ou l'indifférentisme métropolitain offre toujours un autre genre de vie. Le fait qu'il y a un groupe ici et un autre là qui se soustraient à la vie catholique et française, est indéniable. Vouloir conclure de ce fait qu'il faut juger toute la population par ces cas isolés, serait tomber dans une des erreurs modernes les plus répandues, à savoir: baser son opinion sur un tout en prenant le dénominateur le plus bas possible. On enlève ainsi à la réalité humaine son sens vital. C'est tout comme si l'on voulait définir la vie d'un homme en analysant sa vie végétative, la croissance de ses cheveux, son système chimique, etc. au lieu d'établir la gamme des valeurs personnelles et en arriver ainsi à son activité intellectuelle et volontaire. Dans la même ligne d'idées, c'est la vie qui compte, non pas les maladies. Le fait essentiel de la population franco-manitobaine demeure sa foi catholique et sa langue française. On peut les distinguer pour des fins pratiques, mais chercher dans l'une ou dans l'autre l'unique base de ce fait sociologique serait fastidieux,et ceux qui veulent donner leur loyauté totale et exclusive, soit à la foi, soit à la langue, demeureront toujours des groupes d'importance secondaire au Manitoba.

Un troisième point qui a été souligné directement ou indirectement dans ces colonnes est précisément celui qui caractérise davantage l'esprit franco-manitobain, à savoir la dignité personnelle. Aucun adulte ne reste français et catholique dans ce milieu, sans poser un geste de liberté, contre le courant et souvent en renonçant délibérément à certains avantages terrestres. Les cadres familiaux, paroissiaux et culturels lui sont précieux, et presque indispensables pour maintenir ce geste, mais ils ne sont pas assez "imperméables" pour constituer des barrières à un autre genre de vie, s'il le préfère. C'est cet élément personnel et libre qui explique le miracle de la survivance dans l'Ouest, les oeuvres qui rayonnent en dépit de toutes les difficultés, les progrès incessants, et, au besoin, les reprises incroyables.

Il y a quelques années un homme, Jean XXIII, a lancé une organisation immense qui à plusieurs points de vue semblait devoir sombrer devant la vague matérialiste et temporelle de la vie moderne. "Je suis, disait-il, porté à l'optimisme, à croire que les choses spirituelles et morales conviennent aux aspirations réelles des hommes, à regarder le côté encourageant des choses." Il a donné, en deux ou trois ans, une nouvelle orientation progressive à l'Eglise catholique. La sociologie, c'est la science des moyennes, mais les chiffres, soumis à la machine et aux grands principes, ne représentent pas des êtres inanimés, mais des êtres humains, et il suffit qu'un d'entre eux soit "optimiste" pour que les prophètes aient tort. Au Manitoba, les hommes de ce calibre ne manquent pas.

Les prêtres pourront emporter en voyage les Saintes Huiles

ROME (CCC) — Les prêtres pourront emporter en voyage les Saintes Huiles à administrer aux malades en danger de mort. Cela en application d'un décret de la congrégation des rites.

Dans une note, l'**Osservatore Romano** rappelle que l'administration des Saintes Huiles est un sacrement qui n'est pas réservé aux mourants seulement et que le Concile a recommandé de les administrer à ceux qui, pour cause de maladie ou de vieillesse, "commencent à être en danger de mort".

La note souligne aussi que cette mesure est opportune vu que le nombre des décès soudains augmente sans cesse, ce qui a obligé souvent les prêtres à administrer l'onction des malades dans des circonstances dramatiques. "Cette mesure ne paraît pas exagérée, ajoute le journal, si l'on songe qu'au moyen âge on exhortait les prêtres et les moines à emporter l'Eucharistie pour eux-mêmes et pour les autres, lorsqu'ils partaient en voyage."

REMERCIEMENTS

Gravelbourg, Sask.
le 11 avril 1965

Cher Père Durocher,

Je vous remercie sincèrement de l'article éditorial du 25 mars et du long reportage du 8 avril que votre journal a bien eu la patience de m'accorder à l'occasion de l'honneur qui m'a été décerné par le Conseil de la Vie Française.

Que Dieu bénisse votre journal et tout son personnel.

Bien à vous en N. S.

† A. DECOSSE.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

Les finissants du Collège de St-Boniface en avril 1955 étaient: Mlles T. Chatelain et C. Lavoie, MM. B. Aubry, R.-C. Blain, R. Bourque, R. Breton, E. Daigneault, M. Desautels, L. Forest, J. Gisiger, J.-P. Guénette, L. Isabey, L. Joubert, R. Lavack, Y. Legal, R.-A. Lemay, P.-P. Morin, L. Morin, B. Trudeau et L. Verrier.

On apprenait la mort du R. P. Cyrille-J. Pilon, O.M.I., survenue à Fort Frances, Ont. Le Père Pilon était très bien connu de la population française du Manitoba et de la Saskatchewan. Les paroissiens du Sacré-Coeur de Winnipeg se rappellent de lui alors qu'il était vicaire de cette paroisse.

M. Henri Bergeron, vedette de la télévision, se méritait le trophée Radiomonde. C'était la première fois que ce trophée était décerné à une vedette de la télévision. (M. Bergeron est un Saint-Bonifacien exilé dans la métropole québécoise.)

Le gouvernement libéral à Ottawa annonçait une baisse de 10 pour cent de l'impôt sur le revenu personnel.

Un festival français se déroulait à Delmas, Sask. M. l'abbé Arthur Marchildon, visiteur des écoles, en était le juge. Les élèves suivants ont évolué sur la scène: Charlotte Prince, Stella Lacoursière, Marcel Michaud, Geneviève Blais, Jocelyne Blais, Bernadette Michaud, Louise Blais, Dale Côté, Lionel L'Heureux, Garry Côté, Marc Blais, Madeleine Blais, Joanne Côté, Gérald Rainault, Conrad Bernier, Denis Grosjean, Juliette Blais, Rolande Richard, André Roy, Jeannette Blais, Antoinette Blais, Yvonne Lafrance, Esther Audette, Luc Blais, Raymond Blais, Céline Roy, Eveline Rainault, Gilberte Audette, Marcelle Richard, Rolande Richard et Antoinette L'Heureux.

Il y a 20 ans (1945)

L'hon. juge J.-E.-P. Prendergast, juge en chef de la province du Manitoba pendant plus de 14 ans, mourait à St-Boniface, à l'âge de 87 ans. Natif de la province de Québec, le juge Prendergast venait s'établir au Manitoba en 1882; en 1897 il était nommé juge de la cour de comté à Winnipeg. Auparavant, il avait siégé à la législature manitobaine comme député de La Vérendrye.

Un autre personnage de grande réputation mondiale disparaissait au mois d'avril 1945. Il s'agit de Franklin D. Roosevelt, président des Etats-Unis. Il mourait subitement alors qu'il était en train de préparer un discours. Son successeur avait été le vice-président Harry Truman.

Parmi les douze nouveaux sénateurs nommés par l'hon. W. L. Mackenzie King, on comptait le Dr J. P. Howden, ancien député de St-Boniface. Avant son élection aux Communes en 1926, le Dr Howden s'était taillé une très belle renommée dans la profession médicale à St-Boniface.

Un entrefilet dans La Liberté et le Patriote se lisait comme suit: "S'il faut en croire les dernières dépêches de la Canadian Press, les Ontariens ne partagent pas les opinions exprimées par leur premier ministre M. Drew relativement aux allocations familiales. Ils montrent plus d'empressement que les Québécois à s'inscrire pour bénéficier, dès le premier jour de juillet, de cette aide du fédéral. Deux fois plus de familles ontariennes que de québécoises se sont déjà enregistrées!".

Il y a 30 ans (1935)

L'argent américain primait sur l'argent canadien par 11/32. Le franc français valait $0.0662; la livre anglaise, $4.8528; le franc suisse, $0.3247; la couronne suédoise, $0.2500; le belga belge, $0.1701; la lire italienne, $0.0833; la couronne norvégienne, $0.2437; la couronne danoise, $0.2166; le mark allemand, $0.4050; la couronne hollandaise, $0.6670.

M. l'abbé Jean-Marie Gagné quittait la paroisse de Woodridge, Man., pour celle de Haywood. Il était remplacé à Woodridge par M. l'abbé Lafrenière.

Les responsables de la chronique du Collège de St-Boniface étaient René Viau, Jules-Marie Dugas, Pierre Brunet, Lucien Paquin, Léopold Labossière, Jacques Mondor et A. Roy-Bellefeuille.

Un groupe de grand-mamans de Letellier se réunissaient chez Mme Délima Bessette à l'occasion de son 81e anniversaire de naissance. Les amies de Mme Bessette étaient âgées de 69 à 81 ans.

Il y a 40 ans (1925)

Le correspondant de Toutes-Aides, Man., annonçait que le chemin de fer avait atteint Rorketon à huit milles de son village. Il espérait que ce progrès encouragerait de nombreuses familles de langue française à aller s'établir à Toutes-Aides.

Une dame de Winnipeg, Mme A.-F. Flamand, revenait d'un voyage à Norway House où elle était allée prêter main-forte à la mission catholique. Le trajet du retour se fit d'abord en traîne à chien, puis par le chemin de fer de la Baie d'Hudson jusqu'à Le Pas, et enfin par le Canadien National jusqu'à Winnipeg. Ce trajet avait duré **une semaine** moins 8 heures. La population de Norway House en 1925 était d'environ 1,000 âmes; il y avait six magasins, un hôtel, un poste de télégraphie sans fil, un agent de la gendarmerie royale et un agent de la police provinciale.

Les magasins de liqueurs de la Saskatchewan ouvraient leurs portes au milieu d'avril 1925. Ils étaient au nombre de onze situés dans les villes de Regina, Moose Jaw, Saskatoon, Swift Current, North Battleford, Weyburn, Prince-Albert et Yorkton. Les heures de vente étaient de 11 h. a.m. à 7 h. p.m.

A Val Marie, Sask., l'hiver 1924-25 avait amené plusieurs changements. La construction d'un nouvel hôtel se terminait en avril. Un M. J. Bleau avait construit une boulangerie et une confiserie. Plusieurs nouvelles maisons avaient été bâties. On attendait pour bientôt l'arrivée du Dr Perreault, de Willow-Bunch, qui venait s'établir à Val Marie.

Il y a 50 ans (1915)

M. l'abbé Jacques Bertrand, vicaire à Ste-Rose-du-Lac, était nommé secrétaire de Mgr Langevin. M. l'abbé Moreau lui succédait à Ste-Rose.

Le correspondant de St-Georges de Châteauguay, Man., donnait les statistiques suivantes sur sa paroisse: 26 familles établies et 10 célibataires occupant des homesteads. Sur une population totale de 140 âmes, il y avait 102 communiants et 38 non-communiants. Les doyens de la paroisse étaient MM. Joseph Rioux et Joseph Papineau qui avaient tous deux 74 ans.

Mme Pierre Brétécher, de Toutes-Aides, Man., faisait cadeau à la paroisse d'un ostensoir et d'ornements. Les citoyens de Toutes-Aides recevaient leur courrier, venant de Makinak, une fois la semaine. De Makinak, le train ne se rendait à Ste-Rose-du-Lac que les lundis.

La concélébration et la communion sous les deux espèces

ROME (CCC) — Dans "L'Osservatore Romano", le R. P. Annibale Bugnini, secrétaire du Conseil pour l'application de la Constitution conciliaire sur la liturgie, a présenté et commenté le volume: "Rites à observer pour la concélébration de la messe et la communion sous les deux espèces".

Après avoir relevé que la concélébration a déjà été autorisée à titre d'expérience et que plus de 1,500 concélébrations ont eu lieu à ce jour, l'auteur écrit: "Mais, jusqu'à présent, la concélébration était un privilège: la preuve en est qu'il fallait pour cela un décret authentique du Conseil qui se montrait généreux, certes, mais étudiait, pour chaque cas, les circonstances et les possibilités concrètes. Aujourd'hui, la source de grâces va couler abondamment, fraîche et limpide: la concélébration se situe, désormais, au coeur de la piété de l'Eglise... et non pas comme une belle "cérémonie", mais comme un rite propre fondé sur de solides bases théologiques et pastorales".

Le Père Bugnini rappelle d'abord les cas où la concélébration est prévue par la Constitution: le Jeudi-Saint, à la messe chrismale et à la messe du soir, — dans les Conciles, synodes et réunions d'évêques, — lors de la bénédiction d'un Abbé, — avec la permission de l'Ordinaire à la messe conventuelle et à la messe principale dans les églises et oratoires, lorsque l'utilité des fidèles ne demande pas la célébration individuelle, — enfin à l'occasion de réunions sacerdotales. Un deuxième point précise qu'il appartient à l'évêque de régler la discipline de la concélébration et en établit les modalités. (L'Ordinaire désigne ici, non seulement l'évêque du lieu, mais pour les religieux à l'intérieur de leur maison, leur supérieur majeur.)

Quant au nombre des concélébrants, il doit être fixé d'après la dimension et la disposition du choeur et de l'autel, afin que les concélébrants soient proches de l'autel, mais il n'est pas nécessaire qu'ils le touchent. Il n'est pas indispensable non plus — même si c'est évidemment préférable — que l'autel soit tourné vers le peuple: on peut concélébrer dignement à un autel face au mur. Il faut, en tout cas, éviter le plus possible d'établir des autels de fortune, trop provisoires, car l'autel doit garder sa personnalité sacrée et solennelle.

Le livre présente ensuite le rite de la communion sous les deux espèces: il rappelle la nécessité d'expliquer aux fidèles la beauté de ce rite où est mise en plus grande évidence la signification du repas eucharistique. Comme l'annonçait la Constitution sur la liturgie, le Saint-Siège précise les cas dans lesquels, si les évêques le jugent bon, on peut donner la communion sous les deux espèces, notamment:

— aux ordinants, à la messe d'ordination;
— au diacre et au sous-diacre à la messe pontificale ou solennelle;
— à l'Abbesse, à la messe de bénédiction;
— aux vierges, aux professes, à la messe de leur consécration ou profession;
— aux époux, à leur messe de mariage;
— aux baptisés adultes, à la messe qui suit leur baptême, ainsi qu'aux confirmés adultes;
— aux messes jubilaires des religieux et des époux.

Concluant son article, le Père Bugnini exprime le souhait que ces deux rites, en s'étendant dans l'Eglise, "ne cèdent pas à un pragmatisme facile, mais continuent à se dérouler dans cette atmosphère de solennité et de grandeur si caractéristique durant les huit mois de la période d'expérience. Une garantie de la réalisation de ce voeu se trouve dans le fait que l'Eglise confie à la sagesse et à la vigilance des évêques ces deux premiers joyaux de sa liturgie rénovée".

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 12 avril dernier, à 7 h. 30, p.m., eut lieu la réunion régulière du Conseil de Ville de St-Boniface. Tous étaient heureux de revoir l'échevin Van Belleghem, de retour après une absence de quelques semaines de maladie.

Dans la correspondance lue par le greffier, il y avait une demande d'octroi de la fanfare La Vérendrye, de St-Boniface, qui depuis tant d'années prend part à toutes nos fêtes religieuses et nationales. Cette demande fut remise au comité des prévisions budgétaires.

Les Plymouth Brethren, qui sont au nombre de 55, voudraient obtenir un terrain pour y ériger une salle pour leurs cérémonies religieuses. Le comité des propriétés foncières sera saisi de cette demande.

La commission du Musée demanda la permission de faire installer un système d'arrosage contre le feu (gicleurs) dans le vieil édifice que la Commission renove actuellement. La compagnie Grimell- ayant soumissionné au montant de $5,500, le conseil approuve cette demande.

La commission consultative d'urbanisme réitère son opposition à la demande d'un citoyen de Windsor Park voulant ériger une clôture de 8 pieds de hauteur, la limite étant de 6 pieds par règlement municipal.

M. Georges Forest, homme d'affaires de la rue Marion, présentait, au nom d'une délégation de commerçants de cette rue, un mémiore de 6 pages où on allègue que le retard dans la pose de l'égout et les changements continuels de la circulation à cause de ce projet ont eu des résultats néfastes sur le commerce, et que 2 maisons d'affaires avaient dû clore leurs portes, ceci partiellement à cause de cet état de choses. Il s'objecte à la résolution du Conseil d'accorder un délai d'un mois à l'entrepreneur sans pénalités. Il se plaint aussi des dommages causés à certaines propriétés par l'entrepreneur et demande que le montant des pénalités à imposer soit distribué aux maisons d'affaires qui ont souffert de ce délai, en leur accordant une remise sur leur taxe d'affaires. M. Forest ne croit pas que les raisons avancées pour expliquer ce retard soient valables: premièrement, que l'hiver a été très rigoureux (car il faut s'y attendre toujours au Manitoba); qu'il y avait une pénurie de main-d'oeuvre. Pourquoi alors faire ces travaux durant l'hiver, si l'on ne peut obtenir la main-d'oeuvre nécessaire?

M. le Maire, répondant à certaines questions, dit qu'il fallait effectuer la pose du système d'égout et d'aqueduc avant que le gouvernement métropolitain procède au pavage de cette rue; que la construction en hiver résultait en certains bénéfices à la ville, puisque le gouvernement fédéral payait 50 pour cent de la main-d'oeuvre dans certaines catégories; que, contrairement à ce que dit M. Forest, l'hiver a été extrêmement et exceptionnellement dur et long cette année, ce qui a occasionné des retards; qu'il avait été impossible à l'entrepreneur d'obtenir la main-d'oeuvre "spécialisée" durant 24 jours, et qu'il y avait eu des retards aussi chez les fournisseurs de soupapes; et que l'entrepreneur avait coopéré pleinement avec la ville dans l'exécution de son contrat. Il devra payer une amende de $50 par jour à partir du 31 mars, si le travail n'est pas fini le 30 avril.

Une autre délégation de la rue Horace se plaignait du fait qu'ils n'avaient pu obtenir aucun dédommagement pour les dégâts subis lors de la pose d'un égout dans leur rue, et bien que l'entrepreneur ait une police d'assurance pour les dommages causés par son travail, il se refuse à les rembourser pour leurs dépenses. Ils demandent à la ville d'insérer une clause dans les contrats futurs où une somme serait retenue, afin de pouvoir protéger les contribuables contre les dommages.

L'ex-échevin D. Parent se présentait devant le conseil et demandait que des recherches soient faites pour trouver la pétition qui avait été signée par des résidants de la Place Cabana Nord, lors du pavage de la ruelle. Le conseil demanda au greffier de faire les recherches nécessaires pour trouver cette pétition qui semble avoir disparu.

Des 103 résolutions soumises à l'approbation du conseil, on relève une demande du Cercle Molière pour un octroi de $500 qui l'aiderait dans son travail de diffusion de la culture française. Ceci fut remis au comité des prévisions budgétaires, ainsi que la demande de l'Unité Sanitaire pour un montant de $650 pour continuer le travail de la clinique scolaire dentaire.

Plusieurs questions relativement aux fêtes du Centenaire de la Confédération seront remises à une session spéciale du conseil. Nous apprenons aussi que le train de la Confédération sera stationné à St-Boniface du 11 au 13 mai 1967, probablement près de la Place Cabana sur la voie ferrée; qu'il faudra dorénavant obtenir un permis du chef des pompiers pour les feux d'artifice; que la ville étudiera la requête de la paroisse St-Louis-de-France pour un terrain où on érigerait une salle paroissiale et la requête de Jo-Ad Development qui pourrait influer sur ce projet, puisqu'il s'agit de terrain en bordure de la Seine.

Il était minuit et demi quand les conseillers décidèrent de lever la séance.

A lundi prochain.

Henry LANE.



On bâtissait pour l'avenir en 1846. Sur cette photo l'on voit les rondins taillés à la hache qui forment les murs de l'ancienne maison des Soeurs Grises, rue Taché. Calfeutrage de glaise, de paille et de poils de bison. On recouvrira ces murs encore solides pour que le futur musée soit à la fois agréable à voir et . . . étanche. (Photo Tribune)

M. Robert Lacour-Gayet devient citoyen honoraire de St-Boniface

M. Robert Lacour-Gayet, visiteur de marque dans l'Ouest canadien, a été investi lundi midi par Son Honneur M. Joseph-P. Guay du titre de citoyen honoraire de la ville cathédrale. M. le Maire a présenté le parchemin au récipiendaire à l'occasion d'un déjeuner de la Pensée Française à l'hôtel Marion en présence d'une trentaine de membres et de M. Damien Giordani, consul de France.

L'éminent visiteur a été officiellement chargé de la préparation pour l'année 1967 d'une Histoire du Canada, de ses origines à nos jours, par les Editions Fayart de Paris. Il est présentement en visite au pays pour se renseigner sur place, mais il a déjà fait plusieurs voyages dans l'Est, de Québec à Ottawa en passant par Montréal, dans le passé. Il est particulièrement fier d'avoir pu se rendre compte de la vie culturelle française en Colombie-Britannique et dans les trois provinces des Prairies. Il assure même que sa visite à St-Boniface comptera parmi les meilleurs souvenirs de sa vie.

Dès samedi soir dernier il rencontrait personnellement des représentants de diverses associations et institutions franco-manitobaines: Société Historique de St-Boniface, Jeunesses Musicales, Le Relève Franco-Manitobaine, La Liberté et le Patriote, Le Cercle Molière, L'Association d'Education. Dans le groupe on remarquait le Consul de France, le Maire de la ville cathédrale, les deux juges franco-manitobains de la cour du banc de la Reine, le député de St-Boniface, etc. Tous avaient été invités par Son Exc. Mgr Maurice Beaudoux à venir causer avec M. Lacour-Gayet qui se renseigna à fond sur tous les aspects de la vie française en cette province.

Au déjeuner de la Pensée Française, lundi midi, le visiteur de France parla vraiment avec son coeur à ses auditeurs avidement attentifs. Mais son message ne comportait pas de clichés, au contraire. On sentait qu'il connait ce pays dont il doit écrire l'histoire, et qu'il a augmenté ses connaissances au cours de ce voyage qu'il fait présentement. Mais c'est surtout en réponse aux questions qu'on lui posa ensuite qu'il se montra maître de la pensée, de l'expression et de la culture françaises. C'est dire qu'il exposa avec grande clarté comment il est passé du monde de la finance où, comme grand expert, il servit si bien son pays tant sur le plan national qu'international, au monde de l'histoire qui lui enseigne tant de choses, dont ce fait de la "continuité humaine" à travers le temps, fait probant de l'existence et de l'influence permanente du Créateur.

Il parla aussi de l'intérêt nouveau en France, actuellement, envers le Canada, plus particulièrement le Québec. Les événements récents ici au pays ont convaincu les Français que notre histoire a continué de progrès en progrès après Cartier, Champlain, Frontenac, Montcalm, et même depuis la Confédération de 1867.

Il démontra par des faits bien précis que la vie catholique en France est une réalité dont on doit tenir compte, car elle joue un rôle influent très marqué. Enfin il expliqua que la France, pays européen à très forte natalité depuis la dernière guerre, pays "d'enfants et de jeunes gens", connait du coup une expansion économique extraordinaire. Fait d'envergure à l'heure du Marché Commun.

Il parla de bien d'autres choses. Mais ses auditeurs auraient désiré encore davantage. Puisse-t-il revenir nous voir!

Avis aux ressortissants français

Comme chaque année, le Consulat de France à Winnipeg recevra les demandes de bourses pour les enfants de ressortissants français, régulièrement immatriculés, qui fréquentent des établissements français.

Ces demandes devront être déposées avant le 1er mai 1965, date limite. Pour tous renseignements, s'adresser au Consulat de France, 40, West Gate, Winnipeg. Téléphone SPruce 4-4825.

Le Tiers-Monde s'endette plus qu'il ne progresse

WASHINGTON — Dans un nouvel effort pour dissuader le Congrès d'alourdir les conditions des prêts que les Etats-Unis font à l'étranger, l'Agence américaine pour le développement international (AID) souligne que les pays sous-développés s'endettent plus rapidement qu'ils ne se développent.

D'après une étude satistique de l'AID sur l'endettement des pays en voie de développement, la dette extérieure représente actuellement 15 pour cent du produit national brut de l'ensemble du Tiers-Monde, alors qu'elle n'en représentait que 7 pour cent en 1955.

L'Agence américaine a calculé que les pays sous-développés doivent aujourd'hui consacrer 30 pour cent de l'aide étrangère qu'il reçoivent au remboursement de prêts antérieurs, alors que cette proportion n'était que de 8 pour cent il y a dix ans.

L'AID doit lutter chaque année contre le Congrès pour pouvoir continuer à fournir des prêts de développement dont les conditions soient compatibles avec les moyens de remboursement des pays qui les reçoivent.

Le taux minimum d'intérêt que l'AID peut consentir aux pays en voie de développement pour des prêts de 40 ans maximum est aujourd'hui de 2.5 pour cent, alors qu'il était de moins de 1 pour cent en 1961.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface No 3158

Juste avant d'envoyer cette chronique, on me demande d'offrir des félicitations à l'équipe du Conseil St-Boniface pour leur beau travail à conférer le deuxième degré à Letellier dimanche dernier.

Peut-être est-ce la première fois dans l'histoire de notre conseil qu'une dame remplace Après-Tout! Eh oui! l'épouse d'un de nos bons chevaliers a eu la gentillesse d'accepter d'écrire ses impressions. Nous l'en remercions sincèrement.

Après-Tout.

Fête mémorable

Le dernier déjeuner-communion de l'année colombienne avait lieu cette année au Grand Séminaire, le dimanche 11 avril, à 9 h. a.m. L'occasion était bien choisie. Comme c'était le dimanche des Rameaux, l'on nous distribua des palmes en entrant et l'on nous conduisit à la bibliothèque où un séminariste nous donna les directives à suivre. La bénédiction des Rameaux suivit. Le chant dirigé par M. l'abbé Bergeron fut exécuté avec beaucoup d'habileté et de piété. La bénédiction terminée, nous sommes montés en procession à la chapelle. Depuis longtemps j'espérais pouvoir visiter cette chapelle, et je n'aurais pas voulu manquer cette occasion. Je fus surprise par ce que j'ai vu. C'est beaucoup plus spacieux que je me l'étais imaginé, c'est moderne sans en être exagéré. M. l'abbé R. Peeters était le célébrant et a fait l'homélie. Il nous a exhortés fortement à entrer dans l'esprit de la grande semaine et à participer pleinement au mystère de la Rédemption. La lecture en français de la passion nous a semblé tellement plus touchante qu'en langue latine! Comme cette cérémonie était chantée tout en français, les paroles furent pour moi — et pour la plupart des fidèles, j'imagine — toute une révélation! Bien des cérémonies auxquelles nous avons assisté par le passé, en spectateurs quelquefois indifférents vont devenir pour nous plus vivantes, plus réelles, maintenant qu'elles se déroulent dans une langue que nous comprenons.

Après la messe, nous sommes descendus au réfectoire où un succulent déjeuner nous attendait; les grands séminaristes eux-mêmes offrant un service empressé. Le frère Marcien Duhamel ayant souhaité la bienvenue, le frère Lucien Bérubé présenta le conférencier, le R.P. Alfred Ducharme, S.J., recteur du collège. Le Père Ducharme nous donna un aperçu des changements dans l'éducation, disant que le but de l'éducation aujourd'hui est de prendre un jeune et de le préparer pour qu'il puisse s'intégrer dans la société, et aussi de préparer le jeune à incarner le Christ dans sa pensée. Il continua en nous montrant comment la direction spirituelle est de plus en plus importante de nos jours, et que les activités parascolaires sont aussi d'une grande importance pour faire face à la vie. Comme conclusion, il nous dit que c'est un devoir très important que les pères de famille s'intéressent à leurs enfants et leur donnent une direction individuelle et paternelle. Sa causerie me sembla beaucoup trop courte, nous en avions tellement à apprendre . . . Le frère Gérard Prénovault remercia le conférencier.

Le supérieur du Grand Séminaire, M. J. Piché, P.S.S., exprima la grande joie qu'il avait d'accueillir les Chevaliers et leurs épouses, et que de plus en plus les laïcs auront un accès plus facile au Grand Séminaire. Tous seront libres d'y venir souvent.

Le dimanche des Rameaux 1965 fera époque dans ma vie. Je sens que cette cérémonie me laissera plus qu'une émotion passagère. J'en garderai un souvenir qui dominera, non seulement ma Semaine Sainte de cette année, mais toutes les semaines de l'année — et toute ma vie!

Béatrice MORIER.

Petites Notes

Annonce de mariage

M. et Mme C.-E. Couture, de St-Lambert, Qué., ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis du mariage de leur fille, Lyse, à M. Robert Nelson, fils de M. et Mme W. Nelson, également de St-Lambert. Le mariage sera célébré en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, le samedi 8 mai. Pas de faire part.

• • •

Champion des 10 quilles

Le club Kiewels Seals, de St-Boniface, a été déclaré champion de la ligue des 10 quilles "Caterer's", le 6 avril, aux "Empress Lanes" de St. James. Les Seals, avec un total de 5,572 quilles pour les six parties (roll off), ont eu une avance de 170 quilles sur le deuxième club. Les membres du club sont: André Desloges, Dennis Reese, Danny Sommers, Henri Lavallée, Jean Lavoie et le capitaine Norman Brunel.

• • •

Gardes-malades catholiques

La réunion régulière des gardes-malades catholiques du Manitoba se tiendra en l'auditorium de l'hôpital général St-Boniface le 22 avril, à 8 h. 15 p.m. La conférencière invitée sera la Rév. Sr Jeanne d'Arc, Mère générale des Oblates de Marie Immaculée, qui parlera de sa tournée dans les missions du Brésil.

• • •

Fiançailles

M. et Mme Armand Charbonneau, de St-Boniface, désirent annoncer les fiançailles de leur fille, Vénice, à M. Allison Lapierre, de Halifax, N.-E. Le mariage aura lieu le samedi 24 avril, à 4 h. p.m., en l'église St-Louis de France, rue LaFlèche, St-Boniface.

Chronique des Clercs-Servants de la basilique-cathédrale

Dans notre organisation, "les Coeurs Vaillants", nous avons plusieurs sections. Nous vous avons déjà parlé dans les chroniques précédentes des autres sections et de leurs activités: il y a celle des Clercs-Servants, celle du bien-être social, et celle de la publicité. Cette semaine, j'aimerais vous parler de la section du camp Notre-Dame.

Comme toute autre section, il y a un sous-directeur qui a pour aide deux moniteurs et douze sous-chefs. L'ouvrage du directeur des programmes commence très tôt dans l'année, soit vers le mois de janvier. C'est là qu'il prépare son programme, le discute avec le bureau de direction et ensuite se prépare à le mettre à l'exécution. De plus il doit préparer ses chefs de cabines: il doit leur expliquer le programme, les règlements du camp, l'ouvrage qu'ils auront à faire, et il doit leur donner la chance de pratiquer à l'avance quelques-unes des activités du camp, d'organiser des jeux intérieurs et extérieurs, et de voir à la conduite des jeunes en général.

Ailleurs sur cette page vous verrez le programme général d'une journée au camp. Ceci vous donnera un aperçu général de ce que vos enfants feront durant leur séjour au camp. En plus de ce qui est sur le programme, il y aura toute une variété de grands jeux dans le bois, des soirées de toutes sortes, et pour compléter il y aura de nouvelles salles pour faciliter les jeux intérieurs.

Le thème que nous avons choisi pour les camps '65 est la FRATERNITE. Nous avons choisi la FRATERNITE parce que c'est une vertu très importante qui en enchaîne une quantité d'autres et qui est très appropriée à l'âge dans lequel nous vivons. Toutes nos activités seront centrées autour de ce thème, la FRATERNITE. Le programme lui-même est basé sur l'histoire de l'Amérique latine, les civilisations anciennes qui y ont vécu (Aztèques, Incas), et la colonisation des pays de l'Amérique Latine par les Espagnoles. On tentera de faire revivre pour chaque campeur les points saillants de l'histoire de l'Amérique latine du temps des Aztèques à nos jours.

Maintenant vous vous demandez probablement: pourquoi envoyer mon enfant au camp Notre-Dame quand il peut passer d'aussi bonnes vacances à la maison ou à notre chalet? Il y a une multitude d'avantages pour ceux qui passeront une partie de leurs vacances dans un camp de loisirs organisé pour les jeunes. Premièrement, un camp de loisirs organisé est bon pour la formation du caractère. Cette formation leur est donnée sous toutes sortes de formes; le respect de l'autorité, l'observation des règlements, le développement de leur initiative, l'esprit d'équipe, et la charité envers les autres. Deuxièmement, ils apprennent beaucoup de choses utiles: la natation, les sports, les "crafts" (fabrication d'objets divers) et l'entretien de leur santé. Troisièmement, ils rencontrent des nouveaux copains et se font de nouveaux amis.

Tout ceci pour vous montrer qu'un camp organisé n'est jamais inutile, c'est même un privilège pour ceux qui ont la chance d'y aller. J'encourage donc fortement tous les parents qui ont des enfants âgés de 8 à 13 ans à nous les confier pour qu'ils puissent passer de saines vacances tout en acquiérant une quantité de bonnes habitudes.

Hubert GAUTHIER,
Directeur du Programme,
C.N.D.

Sts-Martyrs-Canadiens

Elections de la L.F.C.

L'exécutif de la Ligue des Femmes Catholiques pour l'année 1965-66 a été élu comme tel: présidente, Mme Marcel Dumaine; 1ère, 2e et 3e vice-présidentes, Mmes Claude Couture, Norbert Toupin et Paul Mousseau; secrétaire, Mme Paul Fournier; trésorière, Mme Laurent Himbault; comités permanents: spiritualité, Mme Claude Couture; éducation, Mme Roger Vadeboncoeur; législation et civisme, Mme Claude Létienne; action sociale, Mme Aimé Normandeau; finance, Mme Paul Mousseau; radio, télévision et film, Mme Norbert Toupin; recrutement et organisation, Mme Laurent Legros; téléphone, Mme Fernandeau Sanche; presse et publicité, Mme Luc Trudel; cuisine, Mme Raymond Fréchette; coupons Canada Packers, Mme Raymond Johnson.

Félicitations au nouvel exécutif. Grand merci aux officières et à la présidente sortant de charge.

Décès

M. François-Xavier Paillé est décédé le 6 avril. Les funérailles eurent lieu en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens le samedi 10 avril. Expression de sincères condoléances à la famille éprouvée.

Çà et là

Le Jardin de l'Enfance sera en congé dès le Jeudi saint 15 avril. Les classes recommenceront le lundi 26 avril, à 9 h. a.m.

Veuillez, s'il vous plaît, remettre la feuille d'inscription pour l'école maternelle en avril.

Les parents des confirmands de cette année sont priés de faire parvenir le certificat de baptême de l'enfant.

Winnipeg

Salle paroissiale et presbytère en construction

La démolition de l'ancien édifice du Service Social de la cathédrale Ste-Marie, à Winnipeg, va bon train pour céder la place à un nouveau centre d'administration.

Les ingénieurs et architectes de ce projet, Green Blankstein Russell Associates, ont annoncé que ce contrat avait été adjugé à Triple L Construction Ltd. Le projet de $263,000 comprendra une salle paroissiale de 600 places et un presbytère de 6,300 pieds carrés, le tout devant être terminé le 15 octobre.

Venez au thé

Le grand thé annuel des Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché, à St-Boniface, aura lieu le dimanche 25 avril, de 2 h. à 5 h. p.m., sous la présidence d'honneur de S. H. le maire Joseph-P. Guay. Mme J. Crosbie, présidente des Dames Auxiliaires, recevra les invités et les bienfaiteurs avec la Rév. Soeur Tougas, suérieure; Mme Alfred Monnin en est la convocatrice, et Mlle A. B. MacDonald, la co-convocatrice.

Beaucoup d'autres dames les aideront à verser le thé, dont Mmes Gabriel Forest, Georges Hébert, Robert Bockstael, Georges-Henri Bérubé, A. Debanne et A. Tarro, et Mlle Aimée Pelletier.

Journée d'étude sur la pastorale hospitalière

L'Association des aumôniers catholiques d'hôpitaux projette une journée d'étude sur la théologie pastorale et son application dans un hôpital, le 27 avril prochain, à la salle de l'hôpital Miséricorde. Le R.P. Guy de Bretagne, O.M.I., professeur au scolasticat de Lebret, qui vient de lancer sur le marché un traité remarquable sur le sujet, y donnera deux conférences, et dirigera les discussions.

Quiconque entreprend l'étude du traité "Pastorale Fondamentale" du conférencier, publié par Desclée de Brouwer, ne peut s'empêcher d'être frappé de son avant-gardisme en la matière et comment il semble avoir battu le chemin, à l'instar des Congar, Liégé et Rahner, aux travaux de Vatican II. De même que ces théologiens ont fait la lumière pour les Pères du Concile, les aumôniers souhaitent pouvoir se mettre à l'école d'un théologien de chez nous, pour ajuster leurs persepectives sur l'Eglise et sa mission dans le monde, s'il y a lieu.

La Constitution sur la Liturgie a souligné de façon concrète le rôle du laïc dans l'Eglise. Tous s'accordent pour affirmer qu'il n'y a pas de problème pastoral plus urgent que celui de donner à nos laïcs le sens de l'Eglise.

Dans cet esprit, les aumôniers désirent partager, d'abord avec leurs confrères dans le sacerdoce, mais aussi avec le personnel laïc de nos hôpitaux, cette journée d'étude.

A la session du matin, qui débute à 9 h. 30, on étudiera l'évolution de la pensée théologique depuis 20 ou 30 ans et de la renaissance de la pastorale et du souci pastoral culminant dans un Concile. Le conférencier craint que cette première session soit un peu indigeste pour les non initiés. Personne, cependant, n'est exclu.

A la session de l'après-midi, qui commencera à 2 h. p.m., le conférencier parlera de la responsabilité professionnelle qui n'est jamais séparée de la responsabilité de tout fils de l'Eglise. Un panel, où figureront des représentants de toutes les professions qui prodiguent les soins aux malades — médecins, religieuses, infirmières, infirmiers et aumôniers — discutera du travail d'équipe, en marge des soins spirituels.

C'est l'occasion de se mettre à jour sans qu'il en coûte autre chose que le don de quelques heures.

Division Scolaire de St-Boniface No 4

RAPPORT FINANCIER

pour l'année se terminant le 31 décembre 1964

Bilan du Fonds de Capital
31 décembre 1964

Actif

Encaisse		$ 27,604.92
Terrain et édifices au prix coûtant		
Ecoles	$3,351,900.35	
Bureaux	4,179.74	3,356,080.09
Equipement au prix coûtant		
Ecoles		226,530.93
Autres valeurs immobilisées		
Compte de réserve (Trésorier provincial)	134,840.86	
Dû du fonds de réserve	742.75	
Comptes à recevoir	2,675.46	
Frais différés: Emission d'obligations	1,678.16	139,937.23
		$3,750,153.17

Passif

Débenture (Principal seulement)	$2,367,193.82
Comptes à payer (Retenue)	4,465.20
Autre passif	
Ladco — Améliorations locales	136,692.59
Solde — Placement en actif immobilisé	1,241,801.56
	$3,750,153.17

Bilan du Fonds de Revenu
31 décembre 1964

Actif

Encaisse		$ 103,551.14
Comptes à recevoir		
(a) Octrois		
D'opération (combinés)	$ 243,105.00	
Capital	24,058.70	
D'enseignement professionnel	1,663.13	
	268,826.83	
Moins fonds de retraite des instituteurs	5,427.00	263,399.83
(b) Autres comptes à recevoir		
Locations	910.00	
Frais de scolarité des non-résidents	377.50	
Divers	12.00	1,299.50
Autre actif		
Primes d'assurance non expirées	414.48	
Compte des cahiers d'écolier	833.15	
Coupons d'intérêts non payés	848.16	2,095.79
		$ 370,346.26

Passif

Comptes à payer		
(a) Comptes d'opération		
Services d'enseignement	21.85	
Fourniture de classe	94.35	
Entretien	127.24	
Administration	9,932.10	
Frais de fonctionnement	924.75	
Déductions des employés	22,844.04	
Divers	194.00	34,138.33
(b) Edifices et site		2,966.65
Autre passif		
Dû au fonds de capital	742.75	
Obligation due et non payée	848.16	
Frais de cautionnement	16,101.25	
Réserve pour l'année centenaire	1,500.00	19,192.16
Surplus (Excédent de l'actif sur le passif)		314,049.12
		$ 370,346.26

Rapport des Vérificateurs

Aux président et commissaires,
Division Scolaire de St-Boniface No 4,
Saint-Boniface, Manitoba.

Nous avons examiné les bilans de la Division Scolaire de St-Boniface No 4 au 31 décembre 1964 et le relevé des revenus et dépenses pour l'année terminée à cette date et avons obtenu tous les renseignements et explications que nous avons demandés. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des livres et pièces comptables et autres preuves à l'appui que nous avons considérés nécessaires dans les circontances.

Il y a un montant que Ladco Company Limited aura à percevoir de la division pour certaines améliorations locales faites à l'école Béliveau en 1964. Jusqu'à ce que ce montant ait été déterminé, aucune mention de ce passif n'a été faite dans les livres de la division scolaire.

Il y a aussi un passif à l'égard de la Cité de St-Boniface relatif à un solde dû sur la consolidation de la dette en obligations dont le paiement final ne devient dû qu'en 1977. Le montant de ce passif sera consigné dans les livres de la division lorsqu'il aura été déterminé et approuvé par la Commission Municipale du Manitoba.

Les octrois d'opération combinés sont calculés conformément au règlement 74/58 de l'Acte des Ecoles publiques. Ces octrois sont sujets à vérification et à revision par le Département d'Education.

Sujet à ces réserves, les bilans établis ci-dessus et le relevé des revenus et dépenses qui suit représentent équitablement, à notre avis, la situation financière de la Division Scolaire de St-Boniface No 4 au 31 décembre 1964, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus et appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Signé à Saint-Boniface, ce 17e jour de février 1965.
Rapports approuvés:

G.-M. De Cruyenaere, président — John Shelly et Compagnie
A.-A. Fréchette, secrétaire-trésorier — Comptables agréés.

Fonds de Revenus et Dépenses
Année terminée le 31 décembre 1964

Revenus

	Evaluation budgétaire	Revenus constatés	Excédent budgétaire ou déficit*
Octrois d'opération combinés	$1,024,298.50	$1,015,983.50	$ 8,315.00*
Octrois à capital	145,560.91	140,913.97	4,646.94*
Autres octrois	26,862.50	35,405.48	8,542.98
Taxes — Levée spéciale	660,978.09	660,978.09	
Autres revenus			
Frais de scolarité des non-résidents	8,000.00	9,704.00	1,704.00
Divers		815.35	815.35
	$1,865,700.00	$1,863,800.39	$ 1,899.61*

Dépenses

	Evaluation budgétaire	Dépenses constatées	Excédent budgétaire ou déficit*
Services d'enseignement	$1,163,850.00	$1,141,590.56	$22,259.44
Fournitures de classe			
Académique	38,135.00	36,414.34	1,720.66
Technique et professionnelle	3,725.00	3,326.27	398.73
Bibliothèques	12,653.00	11,477.42	1,175.58
Manuels	25,000.00	30,237.82	5,237.82*
Entretien et opération des écoles	213,741.00	197,844.72	15,896.28
Administration	85,205.15	98,411.29	13,206.14*
Transport	10,400.00	11,859.40	1,459.40*
Autres dépenses	4,003.08	2,627.79	1,375.29
Dépenses à capital			
Principal (obligations)	129,597.66	130,445.63	847.97*
Intérêts (obligations)	141,854.70	119,368.08	22,486.62
Compte de réserve (trésorier provincial)	16,540.86	16,541.06	.20*
Edifices et sites	4,480.00	10,907.98	6,427.98*
Equipement	11,492.95	13,559.74	2,066.79*
Fonds d'amortissement	5,021.60	5,021.60	
Escompte sur obligations		3,969.00	3,969.00*
Total des dépenses	$1,865,700.00	$1,833,602.70	$32,097.30
Surplus de l'année		30,197.69	
		$1,863,800.39	$30,197.69

Au poste CBWFT

SAMEDI 17 AVRIL
2.45—Cours universitaires
5.00—Langue vivante
5.15—F-Ma
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns, les autres
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Thierry la Fronde
8.30—Long métrage: "Quai du point du jour"
10.00—Court métrage
10.15—Votre choix
10.45—Cinéma: "A Paris tous les deux"

DIMANCHE 18 AVRIL
3.00—Il est ressuscité
3.30—Long métrage: "Le maître de poste"
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Le professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les Intrépides
8.30—A communiquer
10.30—Long métrage: "Vallée infernale"

LUNDI 19 AVRIL
4.00—Miroir d'Eve
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Chasse à l'homme
10.00—La faim des autres
10.30—Cinéma: "La Brune que voilà"

MARDI 20 AVRIL
4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Robinson Crusoé
7.00—Caméra '65
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—A communiquer
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—A communiquer
10.30—Festival Renoir: "Le Pays sans étoiles"

MERCREDI 21 AVRIL
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve vous suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur aux poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—A communiquer
10.00—A communiquer
10.30—Cinéma: "La Route inconnue"

JEUDI 22 AVRIL
4.00—La bonne fourchette
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le Quotidien magique
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Les croquignoles
7.00—Les cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Septième-Nord
8.30—A communiquer
10.30—Cinéma: "Le Concile Oecuménique Vatican II"

VENDREDI 23 AVRIL
4.00—L'Eternel Féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Illusions amusantes
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean-Caribou
7.00—L'Enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Elles
8.30—Cinéma international: "Le Violent"
10.15—Les Affaires de l'Etat
10.30—Les couche-tard
11.00—Cinéma: "Confession d'un escroc"

Chronique de CBWFT

"Le Sport dans l'Antiquité" à l'horaire de "Jeunesse oblige"

Objet de prédilection des jeunes, le sport sera en vedette à "Jeunesse oblige", le mercredi 21 avril, à 7 h. 30. Cette émission spéciale sur le sport n'est pas, à proprement parler, une émission sportive. Elle a bien peu à voir avec une description de partie de hockey, par exemple, ou un bulletin de nouvelles sportives. Réalisés par Jean Martinet d'après un scénario et un texte de Claude Mélançon dit par Jacques Boulanger, cette émission s'intitule "Le Sport dans l'Antiquité" et relate de façon humoristique les origines des principaux sports connus avant l'ère moderne.

Comment le sport est-il né? De quelle façon le pratiquait-on chez des peuples aussi hautement civilisés que les Chinois, les Hébreux, les Grecs et les Romains? C'est un peu ce que raconte, par le texte et l'image, le Sport dans l'Antiquité. A l'aide de séquences filmées dans des stades du XXe siècle, avec des reproductions de dessins anciens, amalgamant à tout cela, avec beaucoup d'habileté, des dessins originaux de Fred Back, Jean Martinet a réussi une sorte de fresque très animée d'où l'humour fuse à chaque instant. Certaines façons de procéder chez les Anciens dans le choix de leurs athlètes peuvent faire sourire aujourd'hui. Quand Fred Back illustre l'anecdote d'une caricature mordante de surcroît, le spectateur est en joie.

Par exemple, le commentateur du film nous apprend qu'un général hébreu ne désirant dans son armée que des athlètes éprouvés, presque des surhommes, obligea tous ses soldats à boire à une source, sans plier les genoux. Avec le beau résultat que sur deux mille hommes, il n'en put choisir que trois cents. Fred Back a illustré cette séquence avec un brio qui secoue la salle de fou rire. Il a fait de même en partant de cette autre anecdote qui nous dit que certains boxeurs grecs se martelaient le chef avec des gants de cuir bardés de fer. Les adversaires n'avaient plus figure humaine, après le combat, lorsqu'ils en réchappaient. Témoin, ce boxeur qui perdit tout, même son héritage. En effet, après avoir perdu le combat, il ne put jamais entrer en possession du patrimoine légué par son père parce que son frère aîné, le présentant aux juges, n'eut aucune peine à prouver que ce bonhomme n'avait absolument pas la tête de son frère. Et on parle aujourd'hui de la brutalité de la boxe, du football et du hockey!

Tout de même, les Grecs ne prônaient pas la force brutale. Ils savaient allier la beauté des muscles à la grâce de l'esprit. Voilà pourquoi, dans les jeux olympiques, on faisait une égale part à la poésie et aux sports. On imagine assez mal, en 1965, un concours de poésie entre deux joutes de hockey! A Olympie, on le faisait. Autres temps, autres moeurs. Cependant, on imagine assez bien, en 1965, des jeunes aussi rompus à la discipline intellectuelle qu'à la discipline sportive.

C'est dans cet esprit que Jean Martinet a réalisé cette excellente demi-heure sur le Sport dans l'Antiquité. Pour les jeunes téléspectateurs de "Jeunesse oblige", le sport est un moyen d'épanouissement, comme toutes les autres disciplines humaines.

Nos longs métrages

Le samedi 17 avril, à 8 h. 30, "Quai du point du jour".

Et à 10 h. 45, "A Paris tous les deux", comédie avec Bob Hope, Fernandel et Anita Ekberg. Alors qu'il se rend à Paris pour acheter le scénario d'un film, un comédien américain fait la rencontre d'un comédien français.

Le dimanche 18 avril, à 10 h. 30, "Vallée infernale", western avec Richard Dix et Jane Wyatt. Un concessionnaire de transports routiers entre en lutte avec un constructeur de voie ferrée qui veut lui racheter sa concession.

Le lundi 19 avril, à 10 h. 30, "La Brune que voilà", comédie avec Robert Lamoureux. Menacé de mort par le mari d'une de ses maîtresses, un homme cherche à se débarrasser de chacune d'elles.

Le mardi 20 avril, à 10 h. 30, "Le Pays sans étoiles", drame de Georges Lacombe, avec Gérard Philippe, Pierre Brasseur et Jany Holt. Un jeune clerc de notaire reconnaît, à l'occasion d'un voyage, un site dont il a eu la vision et revit un crime commis il y a un siècle.

Le mercredi 21 avril, à 10 h. 30, "La Route inconnue", film de Léon Poirier, avec Robert Darène, Lisette Lanvin et Lucas Gridoux. Un épisode de la vie de Charles de Foucauld.

Le jeudi 22 avril, à 10 h. 30, "Le Concile Oecuménique Vatican II", documentaire réalisé par Antonio Petrucci. La cérémonie d'ouverture du Concile Vatican II.

Le vendredi 23 avril, à 8 h. 30, "Le Violent", drame psychologique avec Humphrey Bogart, Gloria Graham et Frank Lovejoy. Un scénariste est accusé du meurtre d'une jeune fille.

Et à 11 h., "Confession d'un escroc", comédie de moeurs de Kurt Hoffman, avec H. Buchholz, Liselotte Pulver et Ingrid Andrée.

Petites Notes

Exposition des beaux-arts

L'exposition printanière des beaux-arts, sous les auspices des Dames du Comité de la Galerie des Arts de Winnipeg, aura lieu cette année du 29 avril au 1er mai au "Mall" à Polo Park. Elle sera accessible à tous les artistes de 18 ans et plus.

L'enregistrement devra se faire avant le 17 avril. Les artistes résidant dans le Métro et désirant prendre part à l'exposition doivent écrire à: Mme A. R. Little, 54, avenue Yale (GL 3-3648). Les personnes demeurant en dehors du Métro doivent contacter Mme G. A. Russell, 194, avenue Yale (GL 2-5192).

• • •

Pièces de monnaie

Une exhibition de pièces de monnaie des plus variées et des plus intéressantes aura lieu, sous les auspices de "Manitoba Coin Club", du 22 au 24 avril inclusivement, de 10 h. a.m. à 11 h. p.m., à l'hôtel Marlborough. Ne manquez pas ce rendez-vous en venant constater par vous-mêmes combien il est fascinant d'être numismate et pourquoi des millions de personnes sur ce continent choisissent ce violon d'Ingres.

• • •

Remerciements

Les Soeurs Blanches, Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, sont heureuses d'emprunter la voie de **La Liberté et le Patriote** pour faire parvenir à leurs nombreux amis du Manitoba l'expression de leur reconnaissance pour le cordial accueil reçu partout dans les paroisses, les écoles et les couvents, et pour la générosité et l'intérêt que tous ont montrés aux missions d'Afrique pendant leur récente tournée d'information missionnaire dans le diocèse de St-Boniface.

A tous elles redisent un grand merci et souhaitent une heureuse et belle fête de Pâques.

Rév. Srs Aline-Marie et Marie-Consolata,
3860, avenue Laval,
Montréal 18.

FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Samedi 17 avril

10 h. 45 — **A Paris tous les deux:** E.-U. 1957. Comédie de G. Oswald avec Bob Hope et Fernandel. — Un comédien se rend en France pour y acheter un scénario de film. — Ensemble inégal. Très belles photos de Paris. Interprétation dans la note. — Quelques légèretés. **Adultes.**

Dimanche 18 avril

10 h. 30 — **La vallée infernale:** E.-U. 1948. Western de L. Selander avec Richard Dix et Jane Wyatt. — Lutte entre un concessionnaire de transports routiers et un constructeur de voie ferrée. — Film de série. Multiples bagarres. — **Adultes et adolescents.**

Lundi 19 avril

10 h. 30 — **La brune que voilà:** Fr. 1960. Comédie réalisée et interprétée par Robert Lamoureux avec Françoise Fabian. — Un brillant vendeur de voitures est menacé de mort par le mari d'une maîtresse. — Rythme alerte. Dialogue assez spirituel. Interprétation pleine d'entrain. — Libertinage. **Adultes, des réserves.**

Mardi 20 avril

10 h. 30 — **Le pays sans étoiles:** Fr. 1946. Drame fantastique de G. Lacombe avec Jany Holt et Pierre Brasseur. — Victime d'hallucinations, un jeune homme en vient au meurtre et au suicide. — Confus. Rythme adapté. Bonne interprétation. — Thème de la réincarnation. Pessimisme. Non coté. **Sujet à caution.**

Mercredi 21 avril

10 h. 30 — **La route inconnue:** Fr. 1949. Reconstitution historique de L. Poirier avec Robert Darène et Lucas Gridoux. — Un épisode de la vie de Charles de Foucauld. — Récit bien illustré mais un peu lent. Scènes pittoresques. — Riche en valeurs morales et surnaturelles. **Tous.**

Vendredi 23 avril

8 h. 30 — **Le violent.** E.-U. 1950. Drame policier de N. Ray avec Humphrey Bogart et Gloria Graham. — Un scénariste violent est accusé à tort de meurtre. — Psychologie juste. Critique sociale valable. Interprétation solide. — Nombreuses violences. Attitudes libres. **Adultes, des réserves.**

11 h. — **Confession d'un escroc:** All. 1957. Comédie de moeurs de K. Hoffmann avec Horst Buchholz et Liselotte Pulver. — Un jeune homme pauvre fait carrière dans l'escroquerie. — Mise en scène habile, alerte et enjouée. Bonne interprétation. — Sympathie à l'égard d'un séducteur amoral et cynique. **Déconseillé.**

Nouvelles constructions scolaires à St-Boniface

Les commissaires de la Division scolaire de St-Boniface no 4 désirent annoncer que le programme de construction pour 1965 est en marche: addition de neuf classes, ou l'équivalent, à l'école Béliveau; six salles de classe, plus une vaste salle à usages divers à l'école Taché; et une nouvelle école élémentaire de douze classes laquelle sera située entre les chemins Howden et Speers au Parc Windsor.

Les contrats furent accordés comme suit: addition à l'école Béliveau, Malcom Construction; addition à l'école Taché, Kraft Construction; école élémentaire au Parc Windsor, Triple L. Construction; architecte des trois projets, la firme E.-J. Gaboury.

Les travaux sont déjà en bonne voie de construction aux trois différents endroits.

St-Eugène

Réunion de la L.F.C.

Le jeudi 7 février, la Ligue des Femmes Catholiques tenait sa réunion mensuelle dans la salle paroissiale. Mme Irène Fisette, présidente, dirigeait l'assemblée. Après la prière, il y eut lecture des minutes du mois précédent, suivie de délibérations au sujet du prochain thé annuel qui aura lieu au mois de mai chez Eaton.

L'assemblée terminée, il y eut quelques jeux. Un délicieux goûter vint clôturer cette intéressante soirée.

Activités chez les Jeannettes

Le 27 février eut lieu, à la chapelle St-Louis de France, la promesse des cheftaines et assistantes suivantes: Mme Léa Fenez, cheftaine à la ronde Ste-Thérèse, paroisse de l'Assomption à Transcona, et Mme Gabrielle Lalonde, son assistante; Mme Lilliane Callens, cheftaine à la ronde Katérie Tekakwitha, paroisse St-Louis de France, et Mlle Lorraine Bernier, son assistante.

En plus de la promesse de leurs cheftaines, les Jeannettes ont eu plusieurs activités au cours de l'hiver. A la paroisse St-Louis de France, six Jeannettes ont fait leur promesse le même jour que leurs cheftaines. Cinq étaient de la paroisse et une venait de la ronde Ste-Thérèse à Transcona. Les parents étaient présents et un goûter fut servi.

Au Précieux-Sang, sept Jeannettes sont montées à la compagnie guide, augmentant à quinze le nombre de Guides dans cette paroisse. Celle-ci eut aussi une promesse de sept Jeannettes, le 27 février. Il y eut une petite réunion démonstrative au bénéfice des parents qui étaient présents.

Le 5 mars, sept Jeannettes firent leur montée à la compagnie qui comptait alors douze Guides.

Plusieurs rondes ont fait ou projeté des sorties au cours de l'hiver. La ronde des Sts-Martyrs-Canadiens fut désappointée deux fois. Les cheftaines avaient projeté un après-midi en toboggan; le jour arrivé, il y eut tempête de neige, alors elles remirent leur sortie à une autre date. Cette date arrivée, il faisait beau soleil, mais par conséquent plus d'eau que de neige. Nous nous souhaitons un meilleur succès avec nos sorties d'été.

Les rondes du Précieux-Sang et des Sts-Martyrs-Canadiens furent plus chanceuses. Elles ont joui de deux sorties: une fois elles sont allées glisser et une autre fois patiner. La ronde de St-Louis de France est également allée glisser.

Le 29 mars, le R. P. Jean Soulodre, O.M.I., donna aux cheftaines guides une conférence sur la psychologie de l'adolescente. Ceci clôtura pour cette année le cours de cheftaine guide.

Remerciements au conférencier, ainsi qu'à Mmes Bohémier et Prenoveault qui ont préparé le goûter. Merci à Mlle Marie-Thérèse Boily pour son dévouement durant quatre ans à la compagnie Thérèse de Lisieux. Marie-Thérèse a été assistante et cheftaine dans cette compagnie.

Félicitations et bon succès à Mlle Gisèle Pelletier, qui prend la direction de la compagnie Thérèse de Lisieux à titre de cheftaine, ainsi qu'à Mlles Rose-Marie Loiselle et Elaine St-Hilaire, ses assistantes.

Les Guides se préparent pour la visite de Mlle Huguette Sauvageau, commissaire itinérante, qui leur rendra visite le 26 avril.

SAUTE RUISSEAU.

TRIBUNE LIBRE

St-Boniface, le 8 avril 1965

"Si nous voulons du français, à nous d'en mettre". Souvenir de Son Exc. Mgr Béliveau. A l'occasion de la formation de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba.

M. LE REDACTEUR.

Une chose assez extraordinaire à ce sujet vient de se passer ici à Winnipeg, ayant comme base l'assurance-chômage, qui est sous l'administration fédérale.

Afin de mettre les choses aussi compréhensible que possible, permettez-moi de citer. Il arrive très souvent que des personnes recevant l'assurance-chômage sont suspendues de leurs bénéfices pour raisons variées; et dans tel cas le réclamant ou la réclamante a la liberté et le privilège d'en appeler à une cour d'appel, soit une Commission d'arbitrage (Board of Referees).

Cette commission est composée de trois membres: le président (soit un juge, avocat ou quelqu'un assez instruit et muni d'un bon jugement) et deux autres personnes, d'un côté, un représentant des employeurs et, de l'autre côté, un représentant des employés. Ces trois personnes siègent à tour de rôle "autant que possible".

D'un groupe composé comme suit: il y a quatre présidents "Chairman" tous unilingues; ou pour être plus précis, aucun des présidents ne parle ou ne comprend le français. Il y a huit hommes représentant les employeurs et un parle le français et l'anglais. Il y a aussi un groupe de dix hommes représentant les employés et un parle le français et l'anglais. Bien me voilà rendu au point que **je veux soumettre.**

Très récemment, une personne de langue française du Manitoba, dans sa demande pour avoir son cas traité et entendu devant la Commission d'arbitres, insista que cette commission soit bilingue, et elle mentionna même qu'elle ne voulait pas d'interprète.

Etant donné qu'il n'y a que deux personnes bilingues parmi les vingt-deux, ce sont ces deux personnes qui furent appelées. Et vous pouved comprendre le plaisir pour eux d'être témoins d'une demande unique jusqu'à date, mais qui est tout à fait en conformité avec la consigne de Son Exc. Mgr Béliveau, il y a au-delà de quarante années. Et la personne en question devrait être félicitée de son geste patriotique, en plus de le laisser savoir à tous. Il y a là une raison pour nous de se demander si nous faisons tout ce que nous pouvons faire dans ce domaine. Je laisse à vous la réponse.

UN LECTEUR.

Quelques émissions spéciales à l'occasion du Vendredi saint

à CKSB

8 h. 00— 9 h. 00 a.m.:	Chant grégorien pour le Vendredi saint
11 h. 00—11 h. 50 a.m.:	Les sept paroles du Christ.
2 h. 00— 3 h. 30 p.m.:	Les chefs-d'oeuvre de la musique
4 h. 00— 6 h. 00 p.m.:	Liturgie du Vendredi saint, de l'église Notre-Dame, à Montréal
8 h. 00— 8 h. 30 p.m.:	Musique sacrée
9 h. 30—10 h. 00 p.m.:	Orchestre de chambre de Québec
10 h. 00—10 h. 30 p.m.:	Chorales du Canada français Choeur Ville-Marie de Montréal

Les Dix Commandements du Marchoton

Départ à minuit le 30 avril

1. **Les formules d'inscription au marchoton doivent être signées et retournées à CKSB au plus tard le vendredi midi 23 avril, soit une semaine avant le Marchoton exactement.**
2. **Les gilets numérotés et les cartes des marcheurs seront distribués à la plage St-Malo à partir de 10 h. 30 le vendredi soir 30 avril. La liste officielle des numéros et des marcheurs est celle qui est diffusée à CKSB et qui paraîtra dans "La Liberté et le Patriote" du 29 avril également.**
3. **Tout marcheur doit porter son numéro en tout temps. Il doit aussi présenter sa carte à tous les postes de contrôle le long de la route pour qu'un des juges puisse l'initialer et indiquer l'heure à laquelle il est passé. Les postes de contrôle seront très visibles certainement.**
4. **Tout marcheur qui abandonne la partie doit remettre son gilet numéroté et sa carte à un des officiers aux postes de contrôle. Il prendra alors part au tirage d'un prix de consolation automatiquement.**
5. **Le parcours à suivre sera indiqué sur la carte qui vous sera distribuée à St-Malo avant le départ. Tout concurrent marchera sur l'épaulement de la route, à gauche du chemin, en direction de St-Boniface évidemment.**
6. **La Gendarmerie Royale et les officiers du marchoton ne permettront pas aux automobilistes de suivre les marcheurs. Cela encombrerait la route et serait un danger pour les marcheurs naturellement.**
7. **Aucun marcheur n'aura le droit de monter dans une automobile ou autre véhicule. Les deux endroits officiels où les marcheurs pourront s'arrêter et se reposer sont le restaurant "Le Routier" à St-Pierre et le "Motor Hotel" d'Isle-de-Chênes seulement.**
8. **CKSB sera en onde toute la nuit pour diffuser les messages aux marcheurs et donner les progrès de la marche aux auditeurs. La radiodiffusion du marchoton prendra fin à 3 h. de l'après-midi, le samedi 1er mai. Après 3 h., ceux qui sont encore sur la route pourront abandonner la marche, car le concours sera alors terminé officiellement.**
9. **Chaque marcheur s'occupera de son propre transport jusqu'à St-Malo assurément.**
10. **Il est entendu que Radio Saint-Boniface Limitée, CKSB, n'assume aucune responsabilité légale en cas d'accident, de maladie ou autre désagrément. La décision des juges du marchoton sera finale incontestablement.**

Oeuvre de B. Cendrars au Cercle Molière

C'est une oeuvre de Blaise Cendrars, Sérajévo, qu'Yvon Thiboutot, le metteur en scène envoyé par le Ministère des Affaires culturelles du Québec, a choisi de travailler avec le Cercle Molière. Cela peut surprendre, car Cendrars est connu surtout comme journaliste, poète et romancier.

Né en Suisse, en 1887, il inaugure très jeune une vie d'aventure qui le conduit dans toutes les parties du monde. Pendant la première grande guerre mondiale, il s'engage dans la Légion étrangère. Blessé en 1915, il perd le bras droit. Il travaille alors pour le cinéma (il collabore à "La Roue" d'Abel Gance), puis revient aux lettres. De cette époque datent ses principales oeuvres, en partie autobiographiques, exception faite de son livre le plus connu, "L'Or", la merveilleuse histoire du général Suter, l'aventure vécue en Californie d'un émigré bâlois. Au début de la dernière guerre mondiale, Cendrars est correspondant de guerre auprès de la R.A.F. Le désastre de la France le fixe en Provence pour quelques années, mais c'est à Paris qu'il achève en 1961 une vie particulièrement mouvementée.

Auparavant, lui qui n'a pas d'oeuvre de théâtre à son actif rédige un "dialogue" qui, comme le "Dialogue des Carmélites" de Bernanos, pouvait faire l'objet d'une émission radiophonique, d'un scénario de film, ou être porté à la scène. C'est ce qu'a décidé de faire de "Sérajévo" Yvon Thiboutot qui a jugé que cette oeuvre serait un excellent instrument de travail pour un grand nombre de participants. Il en fait même une véritable leçon de mise en scène, puisque seul le texte étant écrit, tout le reste est à faire. Impossible donc de s'en tirer avec une simple mise en place selon les indications de l'auteur, et c'est à une véritable création que participent — et avec quel enthousiasme! — une trentaine de membres du cercle. Comme des projections et une trame sonore importante relient entre elles les nombreuses séquences, et qu'une foule d'éléments de décors et des jeux de lumière très variés créent l'ambiance, l'équipe technique au grand complet a de quoi exercer ses talents. Comme on peut en juger, ce sera un spectacle d'un genre tout nouveau que le Cercle Molière présentera au Collège de St-Boniface les 28 et 30 avril.

Filles d'Isabelle

Assemblée d'affaires

A notre assemblée d'affaires du 6 avril, un bon nombre de membres se sont réunis malgré la température inclémente. Les discussions furent animées et plusieurs projets furent abordés. Chères soeurs, nous avons besoin de votre appui, de votre enthousiasme, de votre aide et de vos idées! C'est en assistant aux assemblées que vous faites preuve de bonne volonté.

Le nom de soeur Blandine Bédard fut tiré pour le gros lot, mais, comme elle était absente, la somme à gagner monte toujours.

Soeur Cécile Boulet remercie tous ceux qui l'ont encouragée en assistant au thé pour le Petit Séminaire. Ce fut un véritable succès. Merci aussi aux soeurs qui ont aidé à la préparation.

Soeur Fréchette et son comité se dévouent inlassablement pour le Comité de Bienfaisance. Elle demande de l'aide pour plusieurs familles nécessiteuses: linge, vaisselle, chaussures, aliments, etc. Durant le Carême, pratiquons la charité! Signaler 233-1869.

Soeur Thérèse Rocan présenta son rapport sur les six semaines d'aide volontaire au Centre de Réhabilitation. Voilà une oeuvre qui demande patience et amour d'autrui. Treize de nos soeurs se sont montrées très dévouées. Comme dit Thérèse, si ces gens sentent que quelqu'un s'intéresse à eux, leurs problèmes se simplifient.

La loterie sur la magnifique mosaïque, chef-d'oeuvre de la Rév. Sr T. Legal, S.G.M., va à bonne allure. Soeur Legal a eu l'amabilité de nous l'offrir pour nos oeuvres de charité. Le cadre sera tiré au début du mois de mai. Vous pouvez le voir à chaque assemblée et tous les membres ont des billets à vendre.

Notre régente d'Etat annonce qu'il y aura un pèlerinage, le 27 juin, à la grotte de Notre-Dame de Lourdes à St-Malo pour les Filles d'Isabelle et leurs familles. Plus de renseignements à la prochaine chronique.

Cette semaine, nous souhaitons un prompt rétablissement aux soeurs Mélanie Gallant, Angéline Duhamel, Ida Fréchette et Yvonne Marion. Si vous entendez parler d'une ou l'autre de nos soeurs qui est malade, Irène St-Hilaire, est toujours prête à rendre visite, à apporter des fleurs, etc. Un coup de téléphone, s'il vous plait; ceci faciliterait beaucoup sa tâche.

Tel qu'annoncé dans la dernière chronique, les Filles d'Isabelle présenteront une démonstration culinaire "The Travelling Kitchen" par Mme Dorothy Faulconer, le mardi 20 avril. Cette démonstration aura lieu à 8 h. à la salle Jubinville et le prix d'admission est de 50c. Tous sont bienvenus. Nous aurons aussi une table "White Elephant". Apportez vos objets de fantaisie, etc. Nous voulons avoir salle comble ce soir-là, donc amenez vos amis, vos ennemis, vos cousins, vos cousines — et même vos maris! Nous vous promettons une démonstration très intéressante. Un goûter sera servi.

Nous apprenons avec regret que la mort vient de frapper la famille d'un de nos membres les plus dévoués, soeur Blanche Paillé. Son époux, M. F.-X. Paillé, est décédé le 7 avril. Toutes les Filles d'Isabelle désirent lui offrir leurs condoléances.

LA REDACTRICE.

La Caisse Populaire de St-Claude a reçu 67 nouveaux membres en '64

ST-CLAUDE — Les sociétaires ont tenu leur assemblée annuelle, le 25 février dernier, sous la présidence de M. Hilaire de Rocquigny.

Les officiers de l'année 1964 étaient présents: bureau de direction, Hilaire de Rocquigny, Léon Chappellaz, Louis Heiget, Félix Bruneau et Ray Chatel; comité de crédit, Léo Goulet, président, Yves Philippe et Dr F.-A. Champagne; comité de surveillance, Robert Dion, président, Alfred Pineau et René Martel. La gérance est confiée à Félix Magne et à Brunel Girardin, assistant.

Après le mot de bienvenue du président, la lecture des minutes de la dernière assemblée annuelle et l'élection du comité de nomination, il y eut lecture des rapports des divers comités.

La Caisse possède un actif de $764,926.97, soit une augmentation de $80,056 par rapport à 1963. Le fonds de réserve est de $22,870.98; les bénéfices non-repartis, de $25,227.11, ce qui permet de payer aux sociétaires un boni de 4½ pour cent.

Le comité de crédit a accordé 88 prêts pour un montant de $202,270. Furent remis sur prêts en 1964: $178,302.88.

St-Norbert

La Relève

Le dimanche 4 avril eut lieu, à Ste-Anne-des-Chênes, le concours de la division des discours français. St-Norbert fut bien représenté dans toutes les sections: à l'école élémentaire, déclamation, par Suzanne Pelland; filles et garçons des 9e et 10e années, Joanne Allard et Ronald Lagacé; filles et garçons des 11e et 12e années, Louise Lapointe et Raymond Côté.

Tous ces concurrents firent honneur à leur école. Ils n'ont remporté aucun trophée, mais étaient parmi les meilleurs dans leur section respective. Bonne chance aux gagnants de la division Seine.

Correction

Mlle Marie Labelle était maîtresse de cérémonies et non maîtresse de musique au récital de piano qui eut lieu le 4 avril, tel qu'annoncé dans ce journal la semaine dernière. Remerciements à Mlle Jeanne Rocan qui est l'institutrice dévouée de cette classe.

Réunion de la L.F.C.

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques (section française) de St-Norbert eurent leur réunion annuelle le 7 avril. Les résultats de cette assemblée très intéressante seront donnés dans ce journal la semaine prochaine.

Ste-Amélie

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Amélie eut lieu le lundi 5 avril, à 8 h. p.m., à l'école du village et débuta par la prière récitée par M. l'abbé A. Gervais, curé.

La présidente souhaita la bienvenue au directeur et aux douze membres présents. Il y eut acte de présence, suivi de la lecture des minutes de la dernière assemblée par la secrétaire. La correspondance, deux cartes de remerciements de Mmes L. et R. Archambault et une lettre de Mme A. Brown, concernant la Croix-Rouge, furent aussi lues. Une offrande sera envoyée à cette dernière.

La liste de questions provenant de l'assemblée régionale fut reçue et sera confiée au comité d'éducation. Quelques questions seront posées à différentes réunions.

La lecture des rapports mensuels des comités spirituel, d'éducation et d'action sociale fut suivie d'une demi-heure de discussions. Il fut décidé que le ménage à l'église soit fait le mercredi 14 avril; une messe sera célébrée le 26 avril, à 11 h. 15 a.m., en l'honneur de Notre-Dame du Bon Conseil. Les dames ont aussi décidé d'organiser un thé de recrutement pour le 2 mai, à 2 h. p.m.

Après la lecture des rapports des différents comités pour l'année écoulée, M. le curé donna un court message et Mme Adrienne Vandenbosch clôtura l'assemblée.

Le prix d'hôtesse donné par Mme J. Vandenbosch fut gagné par Mme L. Gagnon. Le goûter fut servi par Mmes A. Vandepoele et A. Vandenbosch.

Malades

Prompt rétablissement à M. John Moriaux, de retour à la maison après avoir passé presque trois mois à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac; à Mme Andy Morisseau et Mlle Marlene Zastre, qui furent aussi patientes au même hôpital.

Va-et-vient

MM. Laurent Therrien, de Dryden, Ont., et Léo Therrien, de Williams Lake, C.-B., ont rendu visite à M. et Mme J. Vandenbosch, le 9 avril, ainsi que MM. Ernest, Roger et Raymond Therrien, de Williams Lake, C.-B.

M. et Mme Jean Pinette, accompagnés de M. et Mme E. Gingras, de Laurier, sont allés visiter leurs parents de la Saskatchewan, du 6 au 9 avril.

MM. Aimé Corbel et Léonard Casavant, de Winnipeg, ont passé la dernière fin de semaine avec leurs parents et amis.

M. et Mme Joe Corbel, après avoir passé une semaine et demie à leur demeure, sont retournés avec leur neveu, Aimé, à Winnipeg, le dimanche 11 avril. M. Corbel devait retourner à l'hôpital pour traitements médicaux.

Le dimanche 28 mars, Mme Rosaire Gagnon et ses quatre jeunes filles sont allées au thé "Mère et fille" à Ste-Rose-du-Lac et en sont revenues enchantées.

Huit membres de la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Amélie se sont rendus à Ste-Rose-du-Lac, le mercredi 7 avril, pour assister à une journée de récollection organisée par la Ligue de Ste-Rose. Merci au R. P. F. Turegon, O.M.I., et à M. l'abbé A. Gervais, curé, prédicateurs invités, ainsi qu'aux dames de Ste-Rose pour leur hospitalité. On rappela que si quelqu'un avait des articles usagés pouvant encore servir, de les apporter pour la vente d'articles usagés qui aura lieu le soir 30 avril.

MM. Jos.-R. et Benoit Pinette sont allés à Winnipeg durant la dernière fin de semaine.

M. et Mme Jos. Delorme et leur fille, Diane, de Vermillion Bay, Ont., rendaient visite à M. et Mme J.-L. Corbel, le 9 avril.

Souhaits

La correspondante souhaite de Joyeuses Pâques à tous ses lecteurs.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	82.6	83	83	83.2	83.2
C.W. no 3	79.6	80	80	80.2	80.2
Fourrage no 1	78.4	78.6	78.6	79	79
Fourrage no 2	75.4	75.6	75.6	76	76
Fourrage no 3	72.4	72.6	72.6	73	73
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	135.4	135.4	135	135.4	135.4
C.W. no 3—6 rangs	133.4	133.4	133	133.4	133.4
Fourrage no 1	123	123	122.4	123	123
Fourrage no 2	122	122	121.4	122	122
Fourrage no 3	119	119	118.4	119	119
SEIGLE —					
C.W. no 2	122.4	122	121.4	121.4	121.4
C.W. no 3	119	118.4	118	118.2	118.2
C.W. 2 rej.	119	118.4	118	118	118
C.W. no 4	103 7/8	103 3/8	102 7/8	102.6	102 5/8
Ergot	102 7/8	102 3/8	101 7/8	101.6	101 5/8
Sur voie net	122 5/8	122 1/8	121 5/8	121 5/8	121 5/8
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA					
Mars	310.6	309 5/8	309	309.2	308.2
Mai	308	307.2	306.2	306.4	305.4
Juillet	255.4	255	254.4	254.6	254.6
Novembre	255 3/8	255	254.4	255.2	255.2
AVOINE —					
Mai	82 3/8	82 5/8	82 5/8	82 7/8	82 7/8
Juillet	81.4	81 7/8	82	82.2	82.2
Octobre	79.4	79 7/8	80	80.4	80.4
Décembre	78.4	78 1/8	78.6	78.6	78.4
ORGE —					
Mai	126 3/8	126 3/8	126	126 3/8	126.4
Juillet	125.2	125.2	125	125 3/8	125 5/8
Octobre	119.4	119.6	119 3/8	119 7/8	120 1/8
Décembre	117.4	117.4	117.4	117.4	117 5/8
LIN —					
Mai	328 1/8	327 3/8	327	326.4	327
Juillet	330 5/8	329.6	329.4	329.2	329 5/8
Octobre	327.2	326.4	327 3/8	327 5/8	327.4
Décembre	323 5/8	323.2	325.2	325.6	325.2
SEIGLE —					
Mai	123 7/8	123 3/8	122 7/8	122.6	122 5/8
Juillet	126.2	125 7/8	125.4	125.2	124.6
Octobre	130	129 3/8	129.4	128 7/8	128.4
Décembre	129.4	129 1/8	129	128 7/8	128 1/8

(Pour la semaine du 5 au 9 avril 1965)







N.-D.-de-Lourdes

Conseil du village

Lors de l'assemblée spéciale du conseil du village, le 2 avril dernier, le règlement municipal no 22 fut lu en 1ère, 2e et 3e lectures, donc adopté. Il entrait en vigueur le 5 avril. Ce règlement donna autorité au village d'exproprier certain terrain pour construire ou améliorer le système d'écoulement d'eau au nord du village.

L'assemblée générale du conseil eut lieu le 6 avril. On lut en 1ère et 2e lectures le règlement no 23 autorisant le "millième" de l'année 1965 pour le village. La 3e lecture et l'adoption de ce règlement se firent lors d'une assemblée spéciale le 8 avril.

On décida que soient payés les chèques no 269 à 288.

Enfin, on fit une 1ère lecture du règlement no 24 autorisant le village à prendre part à la construction d'une aréna au village, c'est-à-dire de contribuer au coût de cette construction avec les deux municipalités de Lorne et de South Norfolk, et aussi de contribuer à l'entretien de l'aréna. La part du village serait de $11,830.

Selon le rapport du secrétaire-trésorier, M. André-R. Fouasse, les recettes ont été de $4,116.20: taxes, $4,040.20; département de police, $56.00; licence de vendeur, $20.00.

Les dépenses ont été de $751.68: travaux de rues, $44.50; camion-incendie, essence, $1.82; salaire du secrétaire-trésorier et du concierge, $125.00; salaire du constable, $50.00; soufflage de neige, $28.00; délégations, $2.00; indemnités et dépense conseiller et maire, $222.75; papeteries, etc., $17.17; auditions, finale 1965, $245.90; dépense générale, $14.54.

Tournoi

Le tournoi de billard tenu au Café Weicker fut un grand succès. Quarante joueurs ont pris part à ce neuvième tournoi annuel tenu récemment. Le trophée fut gagné par MM. André Dacquay et Denis Pantel. Aux heureux gagnants, sincères félicitations.

Naissances

Simone, fille de M. et Mme Robert Fouasse, née le 18 février.

Bertrand et Fernand, fils jumeaux de M. et Mme Maurice Durand, nés le 23 mars.

Bingo

Il y eut une bonne assistance à la soirée de bingo du 4 avril. Voici les noms des gagnants: Mlles Christianne Chabbert, Lucille Dacquay, Annette Deurbrouk, de Bruxelles, et Murdy, de Manitou, Mmes Charles Durand, Albert Augert, Antoine Chabbert, Louis Brouzes, René Bosc, Joseph Chanel, de Somerset, Pierre Droux, de Manitou, et Eugène Bernard, de Haywood, MM. Albert Delaquis, Albert Moulin, Pierre Magne, Aimé Payette, Denis Tichit, Roger Pantel, Marcel Weicker, Normand Dansereau, Jean-G. Gallant, Léon Comte, de St-Lupicin, Hervé Bahaud, de Somerset, M. Van Den Bosch, de Swan Lake, Ernest Vandel, de St-Claude et Arthur Zeghers, de Holland. Les prix d'entrée allèrent à MM. André Théroux et Jean Mao.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 18 avril, à 8 h. p.m. Ce sera le gros lot de $500.00 en 59 numéros.

Bienvenue

Bienvenue à M. et Mme Victor Van de Spiegel, nouveaux mariés qui s'installent au village de Notre-Dame-de-Lourdes.

Publicité trompeuse à la télévision américaine

WASHINGTON — La Cour suprême des Etats-Unis a décrété que la compagnie Colgate-Palmolive avait trompé le public en exhibant, au cours d'une réclame publicitaire à la télévision, un faux morceau de papier d'émeri pour prouver le rasage rapide à l'aide de sa crème à barbe.

Le rasoir qui, en enlevant la mousse laissait voir une surface tout à fait lisse, glissait en réalité sur un bout de plastique.

La Cour suprême venait ainsi de confirmer une décision rendue précédemment par la Commission fédérale du commerce.

"Une leçon pour la compagnie"

Le juge en chef Earl Warren a laissé entendre que cette décision allait être une leçon pour la Colgate-Palmolive qui pourrait songer à employer de semblables méthodes trompeuses pour annoncer ses nombreux autres produits.

Les avocats du gouvernement américain ont maintenu que lorsqu'une compagnie et son agent publicitaire voulaient utiliser sur les écrans d'objets seulement représentatifs d'un objet réel, ils devaient en informer le public.

La Colgate avait avancé que le véritable papier d'émeri ne pouvait pas être photographié adéquatement pour sa reproduction sur les écrans de télévision.

Cette réclame commerciale de la Colgate-Palmolive n'est plus montrée à la télévision depuis quelque temps déjà.

La Bible vous parle

Si quelqu'un vient à pécher, nous avons comme avocat auprès du Père, Jésus-Christ, le juste. C'est lui qui est victime de propitiation pour nos péchés. (1 Jn 2, 1)

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

En guise de première assemblée du mois, un autobus nous conduisait, le 8 avril, vers le charmant village d'Otterburne. Histoire de faire passer un degré préliminaire à une nouvelle classe de candidats. C'est la deuxième en quelques semaines. C'est dire qu'il y a de l'activité au Conseil.

Le dimanche suivant, cette classe terminait son pèlerinage, cette fois, à Letellier. Nous n'avons que des félicitations tant pour Otterburne que pour Letellier pour leur sens d'organisation et leur grande hospitalité. Notre digne frère J.-J. Trudel s'est montré, comme toujours, à la hauteur de la situation.

Bienvenue à tous ces nouveaux frères qui n'oublieront pas de se rendre à notre prochaine assemblée régulière du 22 avril. A cette occasion, nous recevrons la visite d'un contingent provenant d'un autre Conseil. Lequel? Le secret en est détenu par notre Grand Chevalier, frère F. Lebrun. Ce sera intéressant tant pour les nouveaux que pour les anciens. La dernière rencontre de ce genre nous l'a amplement prouvé.

Feu Emile Perras

Décédait dernièrement, à Montréal, un frère qui fut très actif à Provencher en les années dures des "30". Le frère Perras fut Grand Chevalier. Les anciens, tels les frères P.-A. Talbot, Léo Milette, A.-H. Côté et R.-A.-L. Mercier, se souviennent des luttes gigantesques aux parties de bridge. Ils se rappellent également avec émotion du dévouement de ce frère disparu envers la cause canadienne-française et de son incroyable activité en la paroisse du Sacré-Coeur: chorale, Société de St-Jean-Baptiste, commission scolaire, etc. Prions bien pour ce vaillant patriote de la première heure.

Conférencier

Le frère Laurent Ritchot, conférencier du Conseil, n'entend pas laisser pousser l'herbe sous pieds. Outre la réception du 22 avril, il projette quelque chose de mystérieux pour le mardi 4 mai. Tout ce qu'il avoue pour le moment, c'est qu'il nous conduira à la "Frontière" mousseuse. Histoire de visiter un établissement et de le dépouiller systématiquement. Enfin, qui vivra, verra!

Excuses

Oui, au bulletin d'Etat (février 1965), son fidèle traducteur, J.-R. D., s'excuse de ne trouver aucun temps pour fouiller les derniers trois mois de **La Liberté et le Patriote** afin d'y trouver des bribes de nouvelles concernant Provencher. Et pourtant, Bistouri en met . . . et de vraies. Conseil pour l'avenir, J.-R. D. consulte la dernière page pour l'an 1965 du moins. Il est vrai que, sous une autre rubrique, il doit feuilleter **La Liberté et le Patriote** de 50 ans en arrière. Au fait, à 20 ans passés, y trouverais-tu du Bistouri? C'est fort possible!

Les "squares"

Gus. nous trouve beaucoup moins amusant que "dans le temps". Tout juste, mon vieux! Tous, nous vieillissons, et, pour les jeunes, nous devenons des "équarris". Not hep, not hip, just a square!

Tretchikoff

Les jeunes, qui croient avoir tout inventé les modernes pour qui l'art antique est vieux jeu, ont-ils examiné les peintures de Tretchikoff en un grand magasin, rue Portage? C'est vivant, c'est lucide, c'est reconnaissable; bref, c'est beau. Ce n'est pas du cubisme ou du futurisme que l'on peut pendre à l'envers ou de travers afin d'y deviner un sens quelconque. Allez voir ça.

BISTOURI.

Un Indien, premier adjoint spécial d'un ministre fédéral

OTTAWA — L'hon. John R. Nicholson, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, annonce que M. Leonard S. Marchand devient son adjoint spécial.

Membre de la bande indienne d'Okanagan, M. Marchand est le premier Indien à faire partie du personnel du cabinet d'un ministre fédéral.

M. Marchand est né en 1933 à Vernon, C.-B. Il a étudié à l'externat indien d'Okanagan, au pensionnat indien de Kamloops et à l'école secondaire de Vernon.

En 1959, M. Marchand obtenait le baccalauréat en science agricole à l'Université de la Colombie - Britannique, puis, en 1964, une maîtrise en science forestière à l'Université d'Idaho, où il s'est spécialisé dans la gestion des grands pâturages.

M. Marchand s'occupe activement de favoriser des relations plus étroites entre Canadiens d'origines indienne et non-indienne. Il fut, en 1960, l'un des fondateurs du "Mika-Nika Club", un organisme voué à cette tâche. Il est membre du "North American Indian Brotherhood" et de l'Institut agricole du Canada.

Il a épousé Mlle Donna Parr, de North Bay, Ont., en 1960, et deux enfants sont nés de cette union: Lori Anne, 3 ans, et Leonard, un an.

Une croisade mondiale contre les "trucs" les "choses" les "machins"

Il y a environ 125 millions de francophones dans le monde. Le français est la langue naturelle ou officielle de trente pays. Plus d'un tiers des délégations de l'Assemblée des Nations unies l'emploient régulièrement. Il est donc nécessaire que soit assurée l'unité de notre langue, et que tous les francophones usent du même langage, d'un français qui ne se dégrade pas dans son vocabulaire, dans sa syntaxe, dans sa prononciation, selon les usages des divers pays où il est parlé et les influences locales qu'il subit. Ce français universel doit être pur et correct.

Or, justement, on constate qu'aujourd'hui la langue française est partout menacée. Trop de personnes parlent n'importe comment, bafouillent, cherchent leurs mots, ou même ne les cherchent pas! Combien se contentent d'approximations, de "trucs", de "choses", de "machins", et s'égarent dans le labyrinthe de phrases complexes dont l'architecture est branlante!

Des slogans

Depuis quelques années, des groupements divers luttent pour conjurer ce danger. C'est ainsi qu'en Belgique des milliers d'affiches illustrées ont été tirées, qui ont été distribuées par les soins des ministères de l'Education nationale et de la Culture, des P.T.T., des Communications, par les centres culturels du Hainaut, de Namur et du Luxembourg. Ces affiches ont été apposées dans les écoles, dans les locaux de certaines administrations. "Soyons fiers de bien parler!", proclame l'une d'elles. Des slogans sont publiés par les journaux et diffusés par la radio. En voici quelques-uns qui sont presque des maximes: "Notre langage donne la mesure de notre esprit". "La vulgarité du langage n'est pas moins choquante que celle des manières". "Celui qui parle mal est semblable à celui qui chante faux, et il a moins d'excuses".

Ces formules sont diffusées, chaque jour, à la même heure, par la radio, et l'on peut penser que l'auditeur qui entend répéter: "Intéressez-vous aux problèmes de langage: vous verrez comme ils vous enrichiront et vous passionneront", "Ce n'est pas le français qui doit s'avilir pour être à la portée des ignorants, c'est nous qui devons nous hausser à son niveau", on peut penser que cet auditeur, si distrait soit-il, finira par se laisser influencer et suivra le conseil qu'on lui donne: "Participez à la croisade internationale pour la sauvegarde et l'unité de la langue française".

La philosophie s'en mêle

Et s'il était besoin de dégager une philosophie de la lutte pour le français universel, qu'on mène un peu partout dans le monde, nous pourrions la trouver dans ces lignes extraites d'un article de M. Marcel Thiry, secrétaire perpétuel de l'Académie royale belge de langue et de littérature françaises: "Le bon langage est une condition de l'entente des hommes. Arrivés à un certain stade de l'exactitude dans l'expression, il est rare que les humains ne puissent pas trouver un terrain d'accord, parce qu'ils se comprennent alors totalement et que, dans leurs totalités respectives, il est bien exceptionnel que n'existent pas certains sentiments, certains espoirs qui leur sont communs"

(Extrait de la revue mensuelle Vie et Langage, Larousse éditeur.)

RENNES (CCC) — Les évêques de Vannes, Saint-Brieuc et Quimper ont mis sur pied une Commission interdiocésaine pour établir les textes liturgiques en breton. Il existait déjà un rituel latin-breton. Actuellement, les traductions de l'ordinaire de la messe et des prières du sacrement de pénitence sont achevées. D'autres textes sont en préparation et, en attendant, les traductions de deux missels sont approuvées.

La Commission a donné des directives pour l'emploi du breton et du français. Divers cas sont distingués.









Nouveautés à la Bibliothèque de St-Boniface

— II —

Histoire

910.2 — Ramier, Jean. **Voyagez mieux! Week-ends . . . Affaires . . . Vacances . . .**

914.3 — Ulitz-Weber, Senta. **People in Germany.**

915 — Dulong, Claude. **Asie jaune, Asie rouge.**

944.04 — Soboul, Albert. **La révolution française.**

945.091 — Zangrandi, Ruggero. **Le long voyage à travers le fascisme.**

959 — Dommen, Arthur J. **Conflict in Laos. The Politics of Neutralization.**

966.81 — Cornevin, Robert. **Le Togo, nation-pilote.**

971.03 — Viau, Roger. **Lord Durham.**

991 — Hanna, Willard A. **The Formation of Malaysia; New Factor in World Politics.**

Biographie

92 — Charrier, Reine. **Rescapée de l'enfer nazi.**

92 — Fabrègues, Jean de. **La conversion d'Edith Stein, patronne de l'existentialisme.**

92 — Forten, Charlotte L. **A Negro in the Slave Era. The Journal of Charlotte Forten.**

92 — Gauthier, Paul. **Les mains que voici (journal de Nazareth).**

92 — O'Connor, Richard. **Razzia sur Wall Street.**

92 — Priestley, J. B. **Charles Dickens.**

92 — Roberts, Leslie. **Le chef. Une biographie politique de Maurice-L. Duplessis.**

920 — Stanké, Alain. **Toges, bistouris, matraques et soutanes.**

Roman

R — Bertin, Charles. **Le bel âge.**

R — Duras, Marguerite. **Moderato Cantabile.**

R — Faulkner, William. **Les larrons.**

R — Sahl, Hans. **Le troupeau perdu.**

R.H. — Lartéguy, Jean. **Les mercenaires.**

R.P. — Ferval, Henri. **Un certain monsieur Georges . . .**

R.P. — Galway, Robert Conington. **Le ministre refroidi.**

R.P. — Gardner, Erle Stanley. **Menace de mariage.**

cR.R. — Basile, Jean. **La jument des Mongols.**

R.R. — Dumas, Alexandre. **La San-Felice.**

Section "Tous"

136.15 — Vinay, Marie-Paule. **La femme et son coeur.**

301.426 — Dufoyer, Pierre. **Pour toi, fiancé et jeune mari.**

301.426 — Dufoyer, Pierre. **Pour toi, fiancée et jeune épouse.**

321.84 — Cushing, Richard, cardinal. **Questions et réponses sur le communisme.**

92 — Jeanne Marie, Sister. **Maryknoll's First Lady.**

92 — Tagore, Rabindranath. **Souvenirs d'enfance.**

R — Godefroy, Serge. **Les loques.**

R — Laurent, Marie-Céline. **Les malheurs de Dimitri.**

R — Trent, Bill. **Médecin du Nord.**

R.P. — Christie, Agatha. **Les vacances d'Hercule Poirot.**

R.P. — Jardin, Pierre. **Excusez-moi, Dorothy . . .**

R.P. — Lockridge, Frances. **Ombres dans la nuit.**

Nouvelles revues

Actualité
L'avant-scène (théâtre)
Elle
Lectures
Maintenant
Panorama Chrétien
La Vie Catholique Illustrée

Adolescents

321.84 — Caldwell, John C. **Communism in Our World.**

625.22 — Stein, Ralph. **Automobile.**

796.33 — Urbini, Max. **Histoires de . . . football.**

914.85 Réf. — Malmstrom, Vincent H. **Sweden.**

915.4 Réf. — Raman, T. A. **India.**

918 Réf. — Fideler, Raymond. **South America.**

92 — Fertorri, Bruno. **Léonard de Vinci.**

92 — Gosselin, Gérard. **Monsieur Hockey.**

Enfants

9 92-C — **La belle histoire d'Assunta.**

9 M — Bernage, Berthe. **Giboulée sur la Côte d'Azur.**

12 T — Blyton, Enid. **Deux jumelles en pension.**

6 A — Boswell, Hilda. **Treasury of Nursery Rhymes.**

6 O — Brunhoff, Jean de. **Le voyage de Babar.**

6 D — Cocagnac, A. M. **L'aveugle-né. — Le paralytique guéri.**

9 W — Curwood, James Oliver. **Nomades du Nord.**

9 C — Daudet, Alphonse. **La chèvre de M. Séguin.**

6 O — Disney, Walt. **Le brave petit Poulpe. — Donald et la sorcière. — Frine la cigale. — Maigrichon chien de prairie. — Le petit écureuil du désert. — Le professeur Dingue expert en chiens. — Waky dans la jungle.**

6 T — Disney, Walt. **Monté là-d'ssus.**

6 C — Ford, Frances M. **The Pony Engine.**

6 E — Goodman, Willard. **Noah's Ark A B C.**

12 T — Gray, Linda. **Hélène ballerine.**

6 D — Hannon, Ruth. **A Catholic Child's Picture Dictionary.**

6 P — **Il était une bergère.**

3 Y — Kaufman, J. **Jouons avec les mots.**

9 D — Marie de Saint-Dominique, Mère. **Je suis ton Dieu.**

6 T — Myers, Bernice. **Voilà le facteur.**

6 O — Potter, Beatrix. **Histoire de Jeannot lapin. — Histoire de la famille Flopsaut. — L'histoire de Noisy-Noisette. — Histoire de Poupette-à-l'Epingle. — Histoire de Sophie Canetang. Histoire de Toto le Minet. — Monsieur Jérémie Pêche-à-la-Ligne.**

6 E — Richartol, Jean. **Devinez qui?**

9 D — **La route qui monte.**

3 O — Scarry, Richard. **Bêtes et images.**

(à suivre)



La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

Du 31 mars au 7 avril inclusivement, nos législateurs ont continué leurs discussions avec grande animation. Projets de lois votés à la majorité, résolutions importantes, discussion du budget de la province et des budgets particuliers des ministères du procureur général et de la Santé, défense des privilèges de la Chambre, rien ne manqua.

Avant d'entrer dans les détails, disons tout de suite qu'on connut au moins quelques moments de détente dans la soirée du 6 avril, alors que d'anciens petits porteurs de journaux soulignèrent avec éloquence le 75e anniversaire du Winnipeg Tribune. Que de souvenirs d'il y a 50 ou 40 ou 20 ans furent rappelés par MM. Wright, Bjornson, Smellie, Hillhouse, Shewman et Lissaman! Moments de joie, d'émotion, de fierté, d'union! Une telle atmosphère, même si elle ne prévaut que quelques instants, démontre tout de même que nos hommes politiques peuvent occasionnellement oublier leurs différences partisanes, et il convenait de le souligner. Mais passons. . .

Nouveaux projets

L'hon Stewart E. McLean, procureur général, expliqua comment son ministère entend dépenser les $6,961,898 qu'il réclame pour la prochaine année financière. Dans son discours il parla d'abord de nouveaux projets de construction: la Cour des Magistrats du Winnipeg métropolitain (St-Boniface excepté) qui coûtera un million et demi de dollars et comportera les cours, les bureaux des magistrats, des avocats de la couronne, des officiers de police, des bibliothèques, des salles d'interviews, des locaux pour les témoins, etc.; un nouveau centre de détention des jeunes délinquants; la Cour Juvénile et Familiale. La prison des garçons à Portage-la-Prairie s'enrichira d'un camp où les jeunes prisonniers jouiront d'une atmosphère et de facilités plus favorables à leur réhabilitation. Deux nouveaux camps de réhabilitation pour les prisonniers adultes de Brandon et de Headingley s'ajouteront à ceux qui existent déjà dans la province, comme celui de Falcon Lake, où on a obtenu un si grand succès jusqu'ici, tant par la coopération des prisonniers que par le travail utile qu'ils ont accompli dans nos réserves forestières et nos parcs provinciaux. Le ministre compléta son exposé en annonçant la complète réorganisation des districts judiciaires et des cours de comté de la province: depuis le 1er février les premiers ont été réduits de 6 à 5, les deuxièmes ont passé de 63 à 15. Enfin, deux juges de plus siègent à la Cour du Banc de la Reine (dont l'hon. juge Deniset, de St-Boniface). L'hon. McLean conclut en regrettant, tout de même, que notre société moderne engendre une augmentation très rapide du nombre des "cas" dans nos diverses cours.

Le discours serein du procureur général suscita l'intérêt des députés avocats, tout naturellement: M. T.P. Hillhouse (Selkirk) parla des juges, avocats, policiers, membres du jury, pour mieux démontrer le "rôle dominant" des magistrats dans l'administration de la justice. Au Canada, ne règlent-ils pas plus de 95% des cas criminels, en plus des cas de contravention aux lois provinciales et municipales. Voilà pourquoi, dit-il, on doit tout faire pour ennoblir la dignité de leur rôle. Il proposa donc ses suggestions: n'avoir que des magistrats à plein temps, leur assurer de meilleurs salaires, etc.

M. S.M. Cherniak (St. John's) vanta aussi le rôle du magistrat, mais se lança davantage dans la citation de nombreux cas pour démontrer qu'on peut encore améliorer l'administration de la justice: par exemple dans le cas des cautionnements dont il faudrait réétudier la nature, le montant, l'évaluation. Quant à M. M.N. Hryhorczuk (Ethelbert-Plains), ancien procureur général sous l'administration libérale Campbell, il se pencha particulièrement sur la catastrophe de la délinquance juvénile (le nombre des délinquants a triplé depuis 10 ans à Winnipeg) et réclama de fortes mesures de prévention et de réhabilitation.

Réhabilitation des prisonniers

Beaucoup de non-avocats, tout de même, tinrent à apporter leur propre contribution. M. M. A. Gray (Inkster) s'attendrit sur le fait que sur les 3,686 prisonniers à Headingley en 1964 environ 2,112 n'avaient pas 30 ans et 200 ne savaient ni lire ni écrire: pour les réhabiliter, pour les empêcher de retourner en prison, ne négligeons rien, apprenons-leur un métier, perfectionnons leur instruction. Et puis, cessons de donner aux avocats de la couronne le nom d'accusateurs publics, afin de mieux mettre en évidence que la protection de la loi n'exclut pas l'intérêt humain des infortunés. Enfin, le "vétéran" se dit scandalisé par les millions de dollars absorbés en boissons alcooliques par la "petite" population du Manitoba, et donc il s'éleva contre toute publicité à la télévision, à la radio, dans les journaux. Mais tout de même, devait-il ajouter plus tard, si la publicité est permise, qu'on donne une chance à nos moyens de publicité, et non aux moyens de communication des Etats-Unis.

M. Nelson Shoemaker (Gladstone) souligna que trop souvent, en milieu rural particulièrement, la justice n'est parfois rendue qu'après des délais trop longs. Il décrit longuement les devoirs d'un Ombudsman, personnage espéré ici au Manitoba pour la protection du public. Enfin il posa des questions bien précises sur la nomination, le salaire, les qualifications de nos juges de paix.

M. Laurent Desjardins se lança dans le débat en rappelant qu'il est nécessaire que tous les avocats, sans exception aucune, jouissent de la confiance du peuple. Or quelques événements ont récemment ébranlé cette confiance en certains milieux: les trouvailles de la Commission Tallin, de récentes poursuites d'avocats "injustes", tout semble indiquer que le Barreau devrait reviser plusieurs de ses lois pour faire maison nette, en coopération avec le Département de la Justice. Car les avocats ont certainement à préserver leur loyauté à leur profession et à leurs collègues, mais aussi à songer à leurs clients et au public. Le député de St-Boniface souleva aussi la question de la liberté de la presse, qui ne peut permettre aux journalistes de rapporter les faits judiciaires de manière purement sensationnelle. Enfin il suggéra qu'au Bureau des titres de propriétés foncières et de la Cour où l'on homologue les testaments on puisse trouver au moins une personne parlant le français.

M. Edward R. Schreyer (Brokenhead) revint à la charge au sujet du rapport de la Commission de délimination des districts judiciaires qui recommandait qu'on réduise de 63 à 22 les cours de comté, non à 15 comme l'annonça l'hon McLean. Comment peut-on vraiment parler de développement régional au Manitoba, si l'on enlève aux gros villages leurs services essentiels? Pourquoi centraliser à l'excès nos services judiciaires, par exemple? Si l'on n'y fait pas attention, bientôt tout sera centré dans le Winnipeg métropolitain, au grand appauvrissement du reste de notre immense territoire. Voilà pourquoi, conclut le bouillant député néo-démocrate, je réclame qu'on rétablisse les cours de comté de St-Pierre-Jolys, de Beauséjour, de Neepawa, au moins.

Les victimes des accusés

M. Douglas Campbell se leva pour corroborer ce qu'on avait déjà dit en faveur des accusés, mais surtout pour parler davantage en faveur des victimes des accusés. Car il ne faut pas oublier qu'un accusé, même s'il est humain, s'est mis plus ou moins au ban de la société. Et qu'il faut bien défendre ses victimes passées ou futures contre ses actes défectueux ou criminels.

M. Arthur E. Wright (Seven Oaks) à son tour rejeta avec horreur toute recherche de la sensation dans la presse, et regretta qu'on ne donne pas la priorité, dans les nouveaux projets de construction, au Centre de Détention des Jeunes Délinquants qui est réclamé depuis 1961 pour remplacer la maison de la rue Vaughan à Winnipeg, "probablement l'endroit le plus primitif du genre dans tout l'Ouest canadien".

M. Gildas Molgat (Ste-Rose), en plus de s'intéresser au cas particulier d'une adolescente condamnée pour achat de bière et de réclamer qu'on poursuive les brasseries qui pourraient délivrer de la bière qui n'en est pas légalement (parce que ne contenant pas le minimum de 2.5 pour cent d'alcool), vu que les contribuables paient de fortes taxes sur ce produit liquide, démontra son intérêt envers les camps de réhabilitation des prisonniers, réclama une meilleure ségrégation des prisonniers (jeunes et vieux, récidivistes ou non), et reprit à son compte les remarques de M. Wright au sujet de la maison de détention de la rue Vaughan. M. Tanchak (Emerson) devait clore la série des orateurs en indiquant qu'on pourrait classifier les prisonniers et, du coup, favoriser la réhabilitation des coupables qui en sont à leur première offense.

Le ton des remarques précédentes indique bien qu'en règle générale les députés ne cherchèrent à insérer aucune teinte partisane dans la discussion (Il y eut bien quelques exceptions à la règle, mais de façon plutôt inoffensive!), ce qui facilita la tâche de l'hon. McLean dans ses réponses à toutes les remarques précédentes. Naturellement il démontra que beaucoup de ces remarques n'ont pas de raison d'être, car on a déjà accompli ou on va bientôt accomplir plusieurs des réclamations susmentionnées. Sans reprendre ici ses réponses, disons qu'il eut l'occasion de vanter le travail d'organisations volontaires comme la John Howard and Elizabeth Fry Society, et de souligner que le magistrat Henri Lacerte, à son poste de St-Boniface depuis 1925, est le plus ancien de nos magistrats.

Il sera encore question dans les prochains jours du ministère de la Justice, car l'hon. McLean eut à s'absenter de la chambre le lundi 5 avril pour raison de deuil dans sa famille et les députés durent entreprendre l'étude des prévisions budgétaires du ministère de la Santé, en attendant son retour. L'hon. C. H. Witney s'appliqua donc à expliquer comment il entend dépenser les $24.4 millions mis à sa disposition cette année, et surtout à énumérer le travail accompli au cours des derniers douze mois dans le triple domaine de la prévention des maladies, de l'éducation sanitaire et de la réhabilitation des malades.

La Santé publique

Sans reprendre ici tout le détail de son discours, rappelons d'abord le travail d'éducation scolaire par le programme "Elmo" dans 125 écoles élémentaires (de Winnipeg, St-Boniface, St. James, East Kildonan et Flin Flon) où l'on enseigne aux jeunes les lois de sécurité routière, l'influence des Unités Sanitaires qui ont éclairé tant d'époux sur les responsabilités conjugales et familiales, le succès des agences qui s'acharnent à aider les alcooliques et à éclairer le public sur les méfaits de l'alcool, les activités au sein de nos hôpitaux mentaux où tant de dévouement et de science (à Winnipeg, Brandon, et Selkirk) guérissent ou améliorent le sort des malades, les services de prévention (le vaccin Sabin, par exemple) qui font reculer les frontières des maladies contagieuses, l'importance nouvelle de la gériatrie, l'augmentation du nombre de lits à la disposition des malades dans nos hôpitaux (au Manitoba on dispose actuellement de 6,525 lits ou de 6.9 par 1,000 de population), le programme des constructions nouvelles complétées en 1964 (à Altona, Carberry, Pinawa, Pine Falls) ou qui seront terminées en 1965 ou 1966, les relations entre la Commission Hospitalière Manitobaine (dont le nouveau président est M. Gordon W. Holland, au service de nos Services Hospitaliers depuis leur origine en juillet 1958), les divers hôpitaux et la profession médicale, etc., etc.

L'hon. Witney élabora plusieurs de ces points, mais il s'attarda davantage au plan qui semble lui tenir beaucoup à coeur: les hôpitaux où logent les malades qui n'ont plus besoin de soins médicaux intensifs, mais plutôt à long terme. Auparavant il avait annoncé la construction prochaine d'un tel hôpital, tout à côté de l'hôpital général St-Boniface, d'une capacité de 200 lits. Cette construction nouvelle et d'autres qui suivront éventuellement dans la province sont le résultat d'une profonde et vaste étude du problème des traitements à long terme par la Commission Hospitalière Manitobaine, renseignée par la Manitoba Medical Association, le Collège des Médecins et Chirurgiens, l'Association des Hôpitaux du Manitoba, la Conférence Hospitalière Catholique et la Faculté de Médecine de l'Université de Manitoba.

On distingue donc désormais entre hôpital où les patients exigent des traitements intensifs et quotidiens, et hôpital où les malades n'ont besoin que de soins à long terme. On projette d'ici 5 ans posséder assez d'hôpitaux de ce genre pour mettre 1,197 lits à la disposition de ces malades. De tels hôpitaux seront nécessairement en contiguïté d'un hôpital général. En ville ils ne devront pas contenir plus de 200 lits; à la campagne il s'agira d'unités de 25 lits. Le ministre de la Santé expliqua en détail les conditions d'admission et de congé, la constitution du personnel médical, etc. Ainsi, conclut-il en pensant plus particulièrement aux personnes âgées qui constitueront, semble-t-il, la majorité des pensionnaires de ces institutions, le patient passera successivement de l'hôpital aux soins intensifs à l'hôpital à soins à long terme, puis de là aux foyers pour vieillards.

Suggestions dans le domaine hospitalier

Parmi les interventions que suscita l'exposé de l'hon. Witney, mentionnons plus particulièrement celle de M. Laurent Desjardins, de St-Boniface, qui incita le ministre à tout faire pour perfectionner encore plus les relations entre la Commission et les Hôpitaux, le félicita d'avoir fait un pas vers la bonne direction avec son système d'hôpitaux à soins à long terme, dit son plaisir que la Salle St-Amant prenne de plus vastes dimensions, se réjouit d'apprendre qu'un lit coûte moins cher par jour ($17 au lieu de $21 à Dauphin) dans un hôpital à soins à long terme par rapport à l'hôpital ordinaire, réclama qu'on songe à doter le "North End" de Winnipeg au point de vue hospitalier. Mais son discours comporta surtout deux points litigieux: d'abord au point de vue du 20% du coût d'une nouvelle construction que le gouvernement exige des autorités d'un hôpital avant de leur accorder les octrois (fédéraux et provinciaux), et la garantie des emprunts nécessaires, sous prétexte de sauvegarder leur indépendance; deuxièmement, au sujet du coût des primes d'hospitalisation.

Dans le premier cas, dit M. Desjardins, ça ne marche pas en milieu urbain. Car pourquoi les hôpitaux du Grand-Winnipeg devraient-ils "quêter" aux seuls citadins ce 20 pour cent, alors qu'ils hébergent presque tous les malades de la province? Et puis, la solution n'est certainement pas de demander au gouvernement métropolitain de Winnipeg de s'ingérer dans ce domaine hospitalier. Alors . . . c'est la responsabilité du gouvernement provincial.

Dans le deuxième cas, M. Desjardins revenait tout simplement à la charge au sujet d'un problème qui a été soulevé souvent en Chambre, par lui et bien d'autres libéraux. Car le coût des primes d'hospitalisation est complété par la surtaxe provinciale sur le revenu (un extra 6 pour cent auparavant, maintenant 5 pour cent) et par celle de 1 pour cent sur les corporations. Mais M. Desjardins veut avoir de plus amples renseignements à ce sujet, par exemple combien les primes rapportent-elles au gouvernement?

Les autres orateurs soulevèrent d'autres points importants: recommandations de la Commission Hall sur les services de santé, particulièrement au sujet d'un plan "medicare"; pourquoi ne peut-on pas hospitaliser des civils dans les lits inoccupés de l'hôpital Deer Lodge; le coût des médicaments pharmaceutiques; un service provincial d'ambulance; les mauvais effets de la cigarette que la loi devrait prohiber aux adolescents; le manque de dentistes en milieux ruraux, etc. Il est certain que d'autres points seront soulevés dans les jours suivants, car la discussion continue . . .

Politique de paiement comptant

Dans le domaine général du budget, MM. Jacob M. Froese (Rhineland) et Russell Paulley (Radisson) ajoutèrent deux discours au dossier. Le premier, tout naturellement, exposa la pensée créditiste qui semble peu priser les financiers qui aiment emprunter à tour de bras, augmenter la dette publique. Il préfère donc une politique financière de paiement comptant. Modèles à suivre: les provinces "créditistes" de l'Alberta et de la Colombie-Britannique qui ont payé leurs dettes et peuvent désormais mettre plus de millions de dollars à la disposition de leurs populations, n'ayant pas à grever leur budget par d'énormes intérêts à payer annuellement sur une dette colossale.

M. Paulley, chef néo-démocrate, soutient plutôt que la prospérité d'une province ne peut provenir que d'infusions massives de "capital social" dans l'économie. Car il n'est plus suffisant, pour un gouvernement, de ne croire justifiée son emprise fiscale ou financière qu'en temps de crise, ou aux périodes d'inflation ou de chômage. Il importe au contraire que cette action gouvernementale s'exerce constamment. Modèle à suivre: l'ancien gouvernement cécéfiste de la Saskatchewan qui, sans imposer plus de taxe que le Manitoba (en Saskatchewan d'alors, 12 pour cent de taxation sur le revenu par tête de population; au Manitoba, 11½ pour cent), a su fournir des services additionnels, tels que le "Medicare" pour tous, l'assurance-automobile pour tous, de moindres frais de scolarité aux étudiants universitaires, etc. Conclusion: le parti néo-démocrate sait servir tous les citoyens; au Manitoba on se néglige sous ce rapport, car les services rendus au public sont nettement insuffisants, bien que le poids des taxes soit extrêmement élevé.

(En passant, on entend souvent dire qu'au Canada il n'y a pratiquement pas de différence, qu'on soit gouverné par les rouges ou les bleus. Les discours du budget prononcés par MM. Roblin, Molgat, Paulley (et Shreyer) et Froese annoncent tout de même plus que des nuances de conception, mais bel et bien des conceptions très différentes.)

Laissant maintenant de côté le rapport intérimaire du comité spécial s'occupant des services dentaires et du statut des techniciens dentaires, les allusions en chambre au protestataire J.P. Borowski, de Thompson, qui réclama à sa manière des élections municipales "libres" dans cette ville du nord manitobain, l'acceptation par la majorité (27 contre 17) du projet de rabais de la taxe scolaire tel que présenté par le gouvernement conservateur, la résolution du député de Virden de demander au Fédéral d'étendre les bénéfices de l'assurance-chômage à tous les ouvriers agricoles, et beaucoup d'autres débats qui s'enchevêtrèrent au cours de la semaine en chambre, disons maintenant quelques mots du débat sur la citoyenneté qui a "réchauffé" certains esprits par suite de l'intervention de M. Fred Groves, député de St-Vital.

Diatribe de M. Groves

On sait que M. Desjardins avait participé auparavant à ce débat par un long discours sur le sens véritable de la Confédération. Il faut croire que M. Groves ne comprit ni peu ni prou, car il s'avisa que le député de St-Boniface avait tout simplement inséré dans le débat "une vendetta personnelle". C'est pourquoi il qualifia ce discours d'"éloquence à la Castro au temps de la révolution cubaine". Il ajouta que des non-catholiques et des non-Canadiens français jugent cette double minorité manitobaine selon le comportement en chambre de M. Desjardins, et donc en tirent des conclusions très peu favorables. Mais voilà, lui-même y alla de son propre cru, en lisant un article du "London Economist" où vraiment les agissements de la majorité catholique d'Espagne envers la petite poignée de protestants sont décrits de façon pour le moins désavantageuse. Il conclut son discours enflammé en disant, bien naïvement et avec beaucoup de satisfaction: "Ici au Manitoba nous traitons très bien nos Canadiens français qui jouent un grand rôle et occupent une bonne place dans la vie manitobaine."

M. Groves prononça son fameux discours le 2 avril. Dans l'après-midi du 6 avril, pour défendre son privilège personnel, il se leva en chambre pour protester vigoureusement contre un article paru en page éditoriale du Free Press la veille. En tout cas, M. T.P. Hillhouse (Selkirk) continua le débat en regrettant que le député de St-Vital, qui réclame qu'on reste sur "un plan élevé" dans nos discussions au sujet de la religion et du français et des questions connexes, n'ait qu'une conception toute relative de l'élévation de pensée et de discussion. Aussi, M. Hillhouse rappela le sens véritable du discours du député de St-Boniface "qui a cherché à ressaisir le véritable esprit de la Confédération", et conclut que M. Groves n'y a rien compris et donc que ses remarques n'étaient pas justifiées.

La nature de la Confédération

M. Schreyer (Brokenhead), pour sa part, réclama qu'on explique bien clairement aux Néo-Canadiens la nature de la Confédération, et donc les droits linguistiques des deux nations fondatrices du pays selon l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Hélas! Au Canada, particulièrement ici dans l'Ouest, encore aujourd'hui des gens ignorent réellement ces droits. Ils croient encore que le Canada est un pays unilingue, donc anglais. Pourtant, dès les débuts de la Confédération, les clauses 93 et 133 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ont explicitement mentionné les droits linguistiques des Canadiens français, et l'ensemble de cet Acte laisse bien voir que notre pays est le fruit d'un pacte entre deux peuples, non des provinces: "entre deux peuples avec égalité de droits linguistiques et culturels". Il ajouta ces paroles importantes: ". . . au Manitoba, dans cette chambre en particulier, nous devrions vouloir supporter toutes mesures selon nos moyens qui pourraient donner pleine croyance au fait que la Confédération est un pacte entre les gens d'origine Anglaise et d'origine Française qui vivaient ici à ce moment-là, fait qu'il faudrait mettre dans la réalité concrète de nos jours."

M. Schreyer indiqua comment le gouvernement fédéral doit agir en ce sens, et aussi comment le gouvernement provincial du Manitoba "doit de bonne foi prendre toutes les mesures nécessaires pour restaurer aux Franco-Manitobains leurs droits linguistiques, droits dont ils jouissaient il y a quelque 60 ans". Il ajouta qu'on mettrait fin, du coup, à la confusion qui règne ici dans l'Ouest canadien, à savoir que certains croient que tous les groupes ethniques ont autant de droits légaux et constitutionnels que les Canadiens anglais et les Canadiens français. Toutes les cultures ont droit d'exister et de fleurir, conclut-il, mais toutes ne jouissent pas, comme l'anglais et le français, d'un statut légal et constitutionnel.

Et voilà, la vie ne manque pas en chambre, c'est évident. Et elle ne manquera pas dans les prochains jours, car dès les débuts de la séance de l'après-midi du 8 avril l'hon. George Johnson, ministre de l'Education, a présenté le premier rapport du comité spécial de la législature qui devait étudier la question controversée des Services Scolaires Publics Partagés avec les élèves des écoles privées et paroissiales. Un autre débat s'annonce. Puisse-t-il être fructueux!

Soyez dociles aux avis de vos amis; l'aveu des fautes ne coûte guère à ceux qui sentent en eux de quoi les réparer.

Mme de LAMBERT.





DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE No 28

Demande, pour septembre, des instituteurs (trices) qualifiés pour classes des écoles secondaires à Mariapolis, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude et Somerset.

Nouvelle échelle de salaire pour septembre:

Salaires de base:

Classe 3	$4,000 — $5,600	10 x $150 — 1 x $100
Classe 4	4,700 — 7,700	12 x 250
Classe 5	5,100 — 8,100	12 x 250
Classe 6	5,600 — 8,600	12 x 250
Classe 7	5,900 — 8,900	12 x 250

Allocation à l'échelle pour toute expérience acquise.

Pour plus de renseignements, **s'adresser à: Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Téléphone: 72.**

3-497-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DE NORWOOD No 8

Invite demandes d'emploi à l'école du Précieux-Sang. Entrée en fonction: septembre 1965. Un professeur pour 8e année et un pour 9e année. Sujets d'après entente.

Echelle des salaires:

Classe 1	$3,100 — $4,500
Classe 2	3,450 — 5,000
Classe 3	3,800 — 5,500
Classe 4	4,800 — 7,900
Classe 5	5,200 — 8,400

Allocation pour années d'expérience — Classes 1-2-3, jusqu'à $500 — Classes 4-5, jusqu'à $1,000.

Assurance de groupe.

Congé pour études.

Allocation pour cours professionnels, jusqu'à $200.

Les demandes seront reçues par: **H. L. Softley, surintendant, 99, avenue Birchdale, St-Boniface 6. Tél.: 453,2946.**

3-493-4C.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC, No 20

invite des demandes de la part d'instituteurs ou d'institutrices qualifiés, bilingues de préférence, pour les sujets suivants: Economie domestique, Histoire, Anglais et Dactylographie. Pour l'année scolaire commençant en septembre 1965 dans de nouveaux Instituts Collégiaux qui doivent être agrandis à Elie (27 milles à l'ouest de Winnipeg), sur la route Trans-Canada, et à St-Laurent (55 milles de Winnipeg), sur la route no 6.

Cédule des salaires:

	Base	Max.	Augmentations
Classe 3	4000	5550	7 x 200 bal 150
Classe 4	4600	7600	3 x 200 bal 250
Classe 5	5000	8100	12 x 250 bal 100
Classe 6	5300	8500	12 x 250 bal 200
Classe 7	5800	9200	13 x 250 bal 150

On peut se procurer les formules de demande et des renseignements supplémentaires en appelant le soussigné à Elie, no 2, ou en lui écrivant. **Signé: Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man.**

1-455-T.F.

ON DEMANDE

Deux instituteurs ou institutrices bilingues qualifiés, pour enseigner deux grades chacun, entre grades 1 à 6, pour l'année scolaire 1965-66. Salaire suivant l'échelle du département d'Education. **S'adresser à: Mme R.-G. Rondeau, secrétaire-trésorière, Dunrea, Man.**

1-449-5C.

ON DEMANDE

Pour l'école élémentaire de St-Claude, deux instituteurs (trices) qualifiés, pour l'année scolaire 1965-66. Salaire selon échelle déjà établie. **S'adresser à: Paul Martin, secrétaire, District Scolaire Consolidé de St-Claude, no 788.**

2-468-5C.

On DEMANDE

Pour l'école élémentaire de St-Georges, instituteur ou institutrice qualifié, pour année scolaire 1965-66. Salaire selon l'échelle déjà ....tablie. Service d'autobus quotidien. Pour plus de renseignements, **s'adresser à: District Consolidé de St-Georges no 2403, St-Georges, Man., ou appeler 367-2927.**

3-506-6C.

ON DEMANDE

Pour septembre 1965: deux instituteurs bilingues qualifiés, pour école élémentaire située dans village d'Isle-de-Chênes, sur chemin 59 à 12 milles de la ville. Un instituteur pour 8e année et un pour 7e année. 22 élèves dans chaque classe. Un pouvant agir comme principal. Salaires suivant qualifications, plus $300 et octroi comme principal pour 6 classes. Pour renseignements, s'adresser à: **Achille Trudeau, sec.-trés., District Consolidé d'Isle-de-Chênes no 2435, Isle-de-Chênes, Manitoba.**

3-499-6C.

ON DEMANDE

Pour l'école élémentaire de St-Joseph no 945, deux instituteurs ou institutrices qualifiés, pour année scolaire 1965-66. Salaire suivant échelle du département d'éducation. Bon service d'autobus. **S'adresser à: Lorraine Delorme, sec.-trés., St-Joseph, Man. Téléphone: Letellier 2285.**

50-411-T.F.

ON DEMANDE

Instituteurs bilingues, qualifiés, pour l'école Léonard de Powerview pour l'année 1965-66. Salaire selon qualifications. Powerview est situé à 80 milles de Winnipeg; chemin pavé, service d'autobus quotidien. Pour plus d'informations, **s'adresser à: Mme Lorraine Mysak, sec.-trés., Powerview, Man. Téléphone: 367-2365.**

2-470-5C.

DISTRICT CONSOLIDE DE ST-NORBERT No 2364

On demande

Instituteurs ou institutrices pour école élémentaire St-Norbert pour l'année scolaire commençant en septembre 1965. Echelle de salaire courante. Pour plus de renseignements, **s'adresser à: M. Gabriel Cloutier, C.P. 310, St-Norbert. Téléphone: 284-0905.**

2-490-T.F.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice qualifié pour les 4e et 5e années. Salaire suivant échelle établie. **S'adresser à: Louis Guillou, sec., Aubigny, Man. Téléphone: Ste-Agathe 307-3-1.**

3-498-4C.

ON DEMANDE

Deux instituteurs (trices) pour l'école élémentaire de Ste-Agathe. Salaires selon échelle suivante:

Classe 1	$3,100 à $4,150
Classe 2	3,350 à 4,850
Classe 3	3,800 à 5,300

Allocation pour cours après une année d'expérience dans le district. Envoyer demande à: **District Consolidé de Ste-Agathe no 2385, a/s de H. Grotton, sec.-trés., Boite 87, Ste-Agathe, Manitoba.**

3-500-4C.

ON DEMANDE

Instituteur (trice) bilingue, qualifié, pour école élémentaire de sept classes, commençant en septembre prochain. Salaire selon échelle établie. Pour plus de renseignements, **s'adresser à: Georges-E. Bergeron, secrétaire, District Consolidé de St-Eustache no 2409.**

3-502-5C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-ROUGE, No 17

demande instituteurs ou institutrices qualifiés pour niveau secondaire. Echelle de salaire en voie de négociation. Echelle de salaire 1964:

Classe	Minimum	Maximum
1	3000	3500
2	3200	4450
3A	3900	5400
3B	4200	4600
4	4500	7400
5	4900	8000
6	5200	8500
7	5800	9000

Expérience: $200 par année; allocation, personne mariée $300 par année. Pour tous renseignements, **s'adresser à: T.-F. Tétreault, sec.-trés., St-Pierre, Man. Tél.: 111.**

2-484-3C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE No 4

Reçoit maintenant des demandes d'institutrices ou d'instituteurs qualifiés, préférablement bilingues, pour des écoles de la Division, pour le mois de septembre. Les salaires payés d'après l'échelle suivante:

Classe 3: $4,100 à $5,600 —
Augmentation: $200 par année

Classe 4: $4,600 à $7,500 —
Augmentations: Classe 4 à 7 inclusivement, 2 x $200 et $300 après jusqu'au maximum.

Classe 5: $5,000 à $8,000
Classe 6: $5,400 à $8,800
Classe 7: $5,800 à $9,700

Expérience totale reconnue. Allocations pour cours académiques et professionnels. Si plus amples renseignements requis, **voir, appeler ou écrire au soussigné:**

Stan. Bisson, sec.-trés., Ste-Anne, Man.
Téléphone: GArden 2-5369

48-387-T.F.



LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Inscription pour septembre

Oyez! oyez! c'est en plein le temps de s'inscrire pour septembre prochain. N'attendez pas.

Toute demande d'admission se fait au principal du collège, le Frère Fernand Marion, C.S.V., qui est à la disposition des parents et des étudiants.

Un salut amical à tous ceux qui reviendront l'an prochain et la plus cordiale bienvenue aux nouveaux.

M.T.S.

Les professeurs de la division se sont réunis le jeudi 8 avril à St-Pierre, de 4 h. à 6 h. Quelques problèmes qui concernent le corps enseignant y ont été traités.

M. l'inspecteur Antonin Duhamel avait été invité pour nous parler de quelques nouveaux manuels, de quelques petits changements au programme et de cours de perfectionnement pour les professeurs (un professeur étudie tout le temps pour être à la page).

Les activités de la Relève ont aussi été signalées à tous par Sr Marguerite-Yvonne, de St-Jean-Baptiste.

Gymnastique

Les deux groupes de gymnastes s'entrainent intensément tous les soirs. On dit même dans les milieux assez bien informés qu'il se préparerait une certaine démonstration. Quand? Nous le saurons bientôt.

Pour le moment, nous constatons beaucoup plus de souplesse dans les mouvements, moins de crainte dans les pirouettes un peu compliquées, et un grand désir de vaincre les difficultés qui s'accumulent à chaque nouvelle séance.

Un chanceux

Maurice Fortier, élève de 11e année, a reçu un chèque de $75, fruit d'un tirage à St-Boniface. Les ciné-clubs ne rapportent pas que des profits intellectuels et moraux.

CKSB

Beaucoup de nos élèves ont pris goût au français par le moyen de la chansonnette. D'aucuns diront que ce n'est par le moyen idéal. Bien sûr, si on ne s'occupait que d'écouter le rythme, mais quand on se donne la peine d'analyser le texte, la phrase, les mots, d'en discuter pour donner son opinion et connaître celle des autres, que pouvons-nous demander de mieux? Ces textes ont au moins l'avantage de susciter l'intérêt, premier atout pour tout progrès.

Et cet atout, c'est le poste CKSB qui nous le fournit dans un programme vivant, à 5 h. 15 tous les soirs: "Tous les garçons, les filles"; et c'est animé par Christian Leroy, l'ami des jeunes.

Cours occasionnel

René Sabourin et Gérard Lavallée ont passé la journée du 3 avril à St-Eugène. Un cours spécial était donné sur l'organisation des soirées récréatives. Le tout s'est terminé par la mise en pratique des cours théoriques de la journée. Ils en sont revenus tous deux enchantés, espérant pouvoir faire servir leurs connaissances dans un avenir qu'ils voudraient le plus près possible, pendant que les notions sont encore fraiches.

Rencontre sportive

Simultanément, dans l'après-midi du 10 avril, avait lieu au Collège St-Joseph et à l'Institut Collégial St-Malo un tournoi de ping-pong pour les garçons et les filles de la division de la Rivière-Rouge.

Chaque école devait rencontrer les autres écoles à tour de rôle dans une série de trois parties. On attribuait deux points par série gagnée. Le cas échéant d'égalité dans les points, on calculerait le nombre de parties gagnées pour déterminer le champion.

La cédule chez les garçons a été plus longue, (7 entrées), car trois équipes différentes avaient été approuvées par le comité des sports pour les élèves nombreux du collège.

Voici les noms des participants: Norman Beaudry (Ste-Agathe), Richard Desauiniers (St-Jean-Baptiste), Lafrance (St-Malo), Philippe Rioux (St-Pierre), René Sabourin (Collège, section St-Joseph), Paul Brisson (Collège, section Querbes), Laurent Tétreault (Collège, section St-Viateur).

Après plusieurs heures d'effort pour défendre leurs couleurs, c'est Paul Brisson, du collège, qui a rapporté les honneurs et le trophée divisionnaire; il était suivi de près par Norman Beaudry, de Ste-Agathe, et René Sabourin, du collège.

N'ayant pas encore reçu le rapport de St-Malo, nous devons remettre à la semaine prochaine les noms des participants et des gagnantes de la section féminine du tournoi de ping-pong. La Rivière Rouge est active, et le Collège St-Joseph est heureux d'en faire partie.

A.-O DEPOT, C.S.V.

A Radio-Canada



Albert Millaire, comédien et metteur en scène

par Gisèle Théroux

Dans son bureau de psychiatre, le lundi soir à 8 h. 30, au cours du téléroman de Marcel Dubé intitulé "De 9 à 5", Albert Millaire traite une malade. La voix est chaude, ronde, mais articule chaque mot avec une certaine insistance. Le bureau, dont le clair-obscur suggère la détente, ressemble au calme, à la sérénité qui entoure, dans la vie, le comédien-metteur en scène Albert Millaire. D'ailleurs, ce rôle de psychiatre, qu'il joue si bien, a été écrit par l'auteur pour le comédien lui-même. "A cause de la voix . . ." me dit-il.

Nous pouvons voir aussi ce comédien dans un autre téléroman, écrit par Réginald Boisvert, cette fois: "le Pain du jour". Nous le retrouvons dans le rôle d'un bel amant. 30 ans. Bonne situation. Légèrement papillon. Ces deux rôles épisodiques, qu'il interprète présentement à la télévision nous permettent d'admirer la souplesse de ce comédien qui se classe parmi les meilleurs de chez nous.

Les lecteurs se rappelleront le rôle de Benoit Chatel, qu'il a joué, l'an dernier, dans "Filles d'Eve".

Albert Millaire s'intéresse énormément à la mise en scène. L'an dernier, il a fait un séjour prolongé en Europe, avec sa famille, pour étudier la mise en scène de théatre et d'opéra. Il partira de nouveau, prochainement, pour un séjour de deux mois, afin de compléter ce premier stage d'études.

Un jour, le metteur en scène prendra-t-il le dessus sur le comédien?

Je ne crois pas. Enfin, je ne sais pas. Ce sont là deux activités qui touchent de très près le théâtre et qui m'intéressent.

Montréalais de naissance, Albert Millaire s'est intéressé au théâtre dès ses années de collège, à l'Assomption. Il est ensuite entré au Conservatoire. Dès sa sortie, on a commencé de lui confier des rôles. Rôles de jeune premier, rôles de composition — il aime particulièrement ces derniers.

"Le rôle de compostion, dit-il, libère le comédien; il le sort complètement de lui-même. C'est presque une détente."

Albert Millaire a épousé, il y a six ans, la jolie et talentueuse comédienne Rita Imbeault. Deux charmante fillettes, Anne et Catherine, égaient ce jeune foyer. Bien qu'il ne soit pas préoccupé par ses soucis de père de famille, Albert Millaire prend son rôle au sérieux. Les moments de loisirs que lui laissent son travail de comédien et celui de metteur en scène, il les consacre à sa famille. Il fait aussi de l'escrime.

Quel rôle vous plairait-il tout particulièrement de jouer sur scène?

Il y en a plusieurs. Mais je les sacrifierais volontiers pour faire valoir mes idées sur le théâtre et voir ce dernier s'implanter chez nous.

St-Pierre

Le marchoton

L'assemblée annuelle du Centre Récréatif fut tenue dimanche soir dernier. Un des points majeurs du programme fut la participation artistique de "La Chorale du Marchoton" qui prépare activement son programme musical pour le grand événement annuel, la marche de quelque 50 milles, de St-Malo au poste CKSB à St-Boniface, qui aura lieu cette année dans la nuit du 30 avril au 1er mai.

La "Chorale du Marchoton" de St-Pierre prendra alors place dans un kiosque monté sur camion, égayera la population locale par ses chants avant de recevoir triomphalement les marcheurs qui, un à un ou par petit groupe, traverseront le village en route vers la victoire ou un prix bien mérité.

Les chansons au programme sont composées par M. et Mme René Préfontaine. Leur message est d'actualité, leur interprétation musicale est riche de folklore et de rythme moderne et entrainant.

Déjà plusieurs jeunes de la paroisse "pratiquent" en vue du marchoton auquel ils participeront. On les voit marcher, marcher, marcher le long des rares routes de la campagne qui offrent déjà un terrain sec. Bonne chance, chers jeunes athlètes!

Saint-Labre

Naissances

Sincères félicitations à M. et Mme Joseph Gisiger à l'occasion de la naissance d'une fille à l'hôpital général St-Boniface, le 22 mars. L'enfant porte les noms de Johanne - Marie - Ange. Les parrain et marraine furent M. Rosaire Grenier et Mme Alphonse Grenier, oncle et grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Edouard Adam est née une fille à l'hôpital général de Winnipeg, le 18 mars. Elle fut baptisée le 4 avril.

Club 4-H

Le Club 4-H a tenu sa première réunion, récemment. Les membres cette année sont au nombre de 19. Tous souhaitent à ces jeunes volontaires bon succès et persévérance.

Çà et là

Mme Jean Gérardy a remplacé M. Marcel Lanctôt, professeur, durant une semaine. Ce dernier se rendit à Edmonton pour affaires.

M. et Mme Bert Layers et leurs trois enfants, de Ladye, Sacremento, Cal., ont rendu visite à Mme Rémi André. Ils profitèrent aussi de l'occasion pour visiter d'autres parents.

Mme O. Ross a rendu visite à ses enfants de St-Boniface, récemment.

St-Jean-Baptiste

Défilé de mode

Le jeudi 8 avril, à l'auditorium de l'école élémentaire, avait lieu un défilé de mode printanier qui mettait fin à un cours de couture, auquel une quarantaine de dames prirent part.

La présidente, Mme Lucien Fillion, souhaita la bienvenue aux gens qui se sont rendus, malgré les mauvais chemins et la température inclémente.

Ce fut très intéressant de voir les présentations d'ensembles, de manteaux et d'habits de garçons confectionnés par les participantes au cours de couture. Chaque groupe souligna surtout les mélanges des couleurs printanières, tels que le bleu marine qui sera très en voque, ainsi que le jarine, le rose et l'orange.

Le défilé fit aussi ressortir la variété des tissus utilisés dans la confection des vêtements féminins et on peut dire que les participantes eurent beaucoup de goût en choisissant leurs accessoires. Chaque groupe exécuta une chanson et un duo au piano, ce qui rendit la veillée encore plus joyeuse. Mme Yvette Sabourin, secrétaire, donna le rapport concernant le cours.

Mme Lucien Fillion, en termes choisis, remercia sincèrement Mme Georges Beaudette, responsable du cours, pour son dévouement inlassable, les commissaires d'écoles pour avoir prêté l'auditorium de l'école pour les leçons de couture, les religieuses qui l'ont si bien décoré pour l'occasion et Mlle G. Denboro, économiste-ménagère, de sa collaboration. Un cadeau-souvenir fut présenté à cette dernière.

Mlle Lorraine Stevens, représentante du district, parla des différents cours donnés par l'université.

Le défilé très bien réussi se termina par un goûter.

St-Malo

Décès de M. J. Arpin

A St-Malo, le vendredi 2 avril, est décédé M. Joseph Arpin, âgé de 83 ans.

M. Arpin naquit le 1er juillet 1882 à St-Robert, Qué., fils de Joseph Arpin et de Catherine St-Michel. Le 7 janvier 1908, il épousait Mlle Anna Morin, qui le précéda dans la tombe en 1962.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils, Paul et Yvon, de St-Malo, et Georges, de St-Pierre; trois filles, Zéphirine (Mme D. L'Heureux), de St-Boniface, Denise (Mme E. Lambert), de Transcona, et Reine (Mme L. Lambert), de St-Malo; 38 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants; trois frères, Rodolphe et Philias, de Sorel, Qué., et Napoléon, de St-Robert, Qué., et une soeur, Mme Cordélie Cournoyer, de St-Robert, Qué.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire Philippe Coutu à St-Boniface, le dimanche soir 4 avril, à 8 h., Les prières furent récitées par le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., petit-cousin du défunt.

M. l'abbé David Roy, curé, chanta la messe de Requiem le lundi matin 5 avril, à 10 h. 30. Assistait au choeur: M. l'abbé H. Perron, curé de Transcona. Les clercs-servants étaient Lucien, Marcel et Maurice Arpin, petits-fils du défunt, Edouard Gosselin et Ernest Côté.

Les porteurs étaient six petits-fils, MM. Claude Ritchot, Georges L'Heureux, Robert et Raymond Lambert, Noël et Norbert Arpin.

L'inhumation eut lieu au cimetière local.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

La famille Arpin remercie tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Joseph Arpin, soit par offrandes de messes, visites ou salon mortuaire, ou par leur assistance aux funérailles.

St-Lazare

Nouvelles Guides

Le samedi 3 avril, sous la présidence de M. l'abbé G. Régnier, curé, dix nouvelles Guides faisaient leur promesse en présence de la commissaire régionale, Mlle C. Huot, de St-Boniface.

Une fête intime réunissait ensuite à la salle paroissiale les Guides et leurs parents, la commissaire régionale, les membres du Comité protecteur et les futures cheftaines et assistantes.

Baptême

Le 4 avril: Joseph-Marc, fils de M. et Mme Alexandre Huberdeau, né le 27 mars. Parrain et marraine, M. Edmond Huberdeau et Mlle Marie Lemoine.

Mon Dieu, aidez-moi et, sans que je le sache, servez-vous de moi pour faire un peu de bien.
Elizabeth LESEUR.

Chronique sportive

Le gouvernement canadien fera-t-il quelque chose pour Nancy Greene?

par Jacques LEMOYNE

Le Canada compte une autre vedette internationale depuis que la jeune Nancy Greene est allée vaincre les meilleures skieuses du monde aux Etats-Unis. Après cet exploit, exploit qui ne fait que souligner l'excellent travail de toute l'équipe, Mlle Greene est revenue au Canada pour annoncer que, malheureusement, elle ne pourrait plus poursuivre ses études et son entrainement parce qu'elle n'avait plus d'argent! Peut-on imaginer une telle situation se produisant dans un autre pays que le Canada? C'est d'un ridicule à faire pleurer et il nous semble qu'avant d'obliger nos athlètes à passer le chapeau le Conseil canadien de l'Aptitude physique aurait dû intervenir et voir à donner à notre équipe canadienne un généreux octroi, octroi justifié par l'excellente tenue de ces athlètes depuis les débuts de l'hiver. On me dira sans doute que le Conseil a déjà donné un octroi et j'ajouterai simplement que cet octroi n'est pas suffisant et qu'il faut faire plus, surtout là où nous avons des chances de réussir sur la scène internationale.

Il ne faut pas critiquer inutilement un organisme comme le Conseil, mais franchement, devant une telle situation, on ne peut s'empêcher de se demander ce qu'il fabrique ce fameux Conseil? Parmi tous les billions que nous dépensons pour la défense problématique de notre pays, ne peut-on trouver quelques millions de dollars pour aider des jeunes de chez nous qui ne veulent pas détruire, mais bien construire? Les équipes des autres pays reçoivent des subventions fantastiques et nous parvenons quand même à les vaincre avec des moyens de fortune. Nous ne sommes pas un pays pauvre, tous nos hommes politiques l'affirment, alors qu'est-ce qui se passe? A quoi sert cette richesse si elle n'est pas employée à aider les jeunes de chez nous qui ont plus que des aptitudes, qui ont véritablement du talent et qui le prouvent sur la scène internationale? Allons messieurs du Conseil, un bon mouvement. Qu'on vienne immédiatement en aide et très sérieusement à l'équipe canadienne de ski, la meilleure équipe en Amérique du Nord et une des cinq meilleures équipes au monde. C'est tout de même quelque chose, ne trouvez-vous pas?

Le tennis

Notre équipe de tennis se retrouve un peu dans la même situation, mais grâce à un groupe d'hommes d'affaires de Vancouver la solution à ce problème financier se règle plus facilement. Ces sportifs éminents se cotisent annuellement pour permettre à quelques jeunes joueurs de cette province de participer à des tournois aux Etats-Unis afin d'y acquérir de l'expérience. C'est là une excellente attitude qui a donné des résultats intéressants, puisqu'un jeune joueur canadien s'est rendu jusqu'à la finale junior l'an dernier et que peu s'en est fallu qu'il ne gagne le titre. Mais on ne peut exiger des hommes d'affaires du pays qu'ils commanditent tous les sports. Ils paient déjà des taxes sur tous leurs produits en plus d'une taxe sur les profits et d'un impôt personnel élevé.

De plus, dans chaque ville ou village où ils ont des établissements, ils sont mis à contribution régulièrement par tous les organisateurs locaux et ils paient ainsi un tribut assez élevé à la cause du sport. Il parait que le Conseil a déjà fait une étude de cette question du sport amateur dans notre pays; je connais quelques membres du Conseil et je dois avouer que je ne donnerais pas cher pour les avoir dans une organisation même bénévole. Il serait peut-être bon qu'on publie non seulement la liste des octrois distribués, mais qu'on informe aussi le public canadien des projets d'ensemble que le Conseil a mis de l'avant pour permettre au Canada de prendre sa place dans le monde du sport amateur international.

Les éliminatoires

Les séries éliminatoires de hockey se poursuivent et on se demande parfois si les professionnels ne prennent pas trop au sérieux la partie de leur travail qui veut qu'ils soient là pour divertir le public! Les deux séries sont maintenant également partagées au moment où j'écris ces lignes et bien audacieux celui qui oserait faire des prédictions après ce qui s'est passé sur la glace. Les Canadiens ont donné des spectacles tout au moins déprimants et ils n'ont pas encore joué comme une équipe capable de remporter le championnat. Ils y parviendront peut-être, mais un club qui termine en deuxième place et qui perd pied dès que l'adversaire marque un but nous parait manquer du courage nécessaire pour un championnat. A Chicago, Bobby Hull semble avoir retrouvé un peu de la forme qui en a fait la terreur des gardiens de buts au début de la saison et cela pourrait être suffisant pour conduire les Eperviers directement à la coupe Stanley. Mais attendons, peut-être qu'au moment où vous parcourez ces lignes, le sort a déjà fait son choix et qu'il est bien différent de ce que les quatre premières joutes semblent indiquer!

Il est facile de critiquer les arbitres et les instructeurs ne manquent pas leur coup quand ils perdent une joute. Personne ne critique quand la victoire penche de leur côté. Il est indéniable cependant que le travail des arbitres a été très peu satisfaisant jusqu'ici. On pense encore entendre certains anciens arbitres qui affirment avoir reçu des ordres pour "égaliser les punitions", pour ne pas retarder le jeu en sifflant tous les hors jeux, pour ne pas "tout voir" au cours des dix dernières minutes et surtout pour ne pas infliger de punitions au cours de ces dix dernières minutes. J'avoue que je ne puis m'expliquer cette attitude qui me parait aller à l'encontre des meilleurs intérêts du hockey, mais je suppose que les dirigeants savent ce qu'ils font.

Evénements sportifs à l'arena de Winnipeg

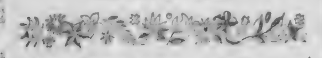
Mercredi 14 au samedi 17 avril — Exposition: Vacances, Sports et Voyages.

Dimanche 18 avril — Hockey junior à 2 h. Partie de détail interprovinciale (si requise).

Lundi 19 avril — Ecole de hockey de 9 h. à 5 h.

Mardi 20 avril — Carnaval du "Winnipeg Winter Club" à 8 h.

Mardi 20 avril au vendredi 23 avril — Ecole de hockey de 9 h. à 5 h.





Ste-Anne-des-Chênes

La Relève

Le dimanche 4 avril, à l'école secondaire de Ste-Anne-des-Chênes, a eu lieu l'élimination des [illegible] de la Division Seine.

Les juges qui ont bien voulu prêter leur concours furent les Rév. Srs De Mossac et Mar[illegible] Joseph et M. Roger Smith.

Les heureux gagnants, commençant par 11e et 12e années furent: Charlotte Bélanger, [illegible] St-Adolphe, "Le grand mal: pessimisme"; Henri Paillé, [illegible] Ste-Anne, "Le patriotisme"; Louise Proteau, [illegible], "La télévision"; Louis Dubé, de La Broquerie, "La langue", et enfin Lina LeGal, de St-Adolphe, "La chèvre de M. S[illegible]".

Ceux-ci représenteront la Division Seine au concours oratoire-déclamatoire provincial, le 8 mai prochain, à St-Norbert.

Nous leur souhaitons plein succès!

Lucille FIOLA,
secrétaire.

La Broquerie

Soirée d'amateurs

Le dimanche 14 mars avait lieu à l'école secondaire une soirée d'amateurs organisée par les jeunes de la Relève.

Le programme débuta par un mot de bienvenue par la présidente, Mlle Florence Gosselin, qui passa ensuite la parole au maître de cérémonies, M. G[illegible] Lemoine.

Suivit une comédie très bien rendue. Comme intermède, Mlle Lynn Normandeau exécuta au piano une composition de Beethoven très goûtée de l'auditoire.

Mlle Rose-Marie Méconse dirigea ensuite quelques danses folkloriques exécutées par les jeunes filles. Puis une pièce au ton militaire fut bien présentée par les garçons de 9e année B, tandis que les filles de la même année se firent apprécier dans une comédie qui aurait osé faire croire à la "curiosité féminine".

Quelques chants par MM. Jean et Léon Normandeau, suivis d'un morceau de piano, vinrent ensuite égayer l'auditoire.

En dernier lieu, mais non moindre en qualité, la J.E.C. se fit applaudir dans une réalisation, disons plutôt une fiction, puisqu'il s'agit d'une histoire de voleurs.

La soirée se clôtura par un bon mot de M. l'abbé Ubald Lafond, curé.

Félicitations aux jeunes amateurs et revenez encore.

Réunion de l'APM

Nombreuse assistance; discussion intéressante et constructive: voilà le caractère de la réunion Parents et Maîtres qui eut lieu le mardi 30 mars à l'école secondaire.

Le thème de la soirée: "Le renouveau liturgique" fut présenté par M. l'abbé Ubald Lafond, curé, qui se prêta avec bienveillance aux questions qui lui furent posées.

Les résultats seront d'autant plus fructueux que l'auditoire se composait d'adultes et d'adolescents avides de s'instruire des nouvelles directives formulées par les Pères du Concile. Félicitations et persévérance.

Çà et là

Le dimanche 4 avril avait lieu l'élection des syndics. M. Aimé Gauthier fut élu en remplacement de M. Gérard Wenden maintenant résidant à St-Boniface.

Les deux autres syndics sont M. Aimé Vielfaure et M. Honoré Kirouac.

Prompt rétablissement à tous les malades, particulièrement à Mmes Arthur Balcaen et Laurent Dubé, hospitalisées.

Jésus déclara aux foules et à ses disciples: "Les scribes et les Pharisiens occupent la chaire de Moïse: faites donc et observez tout ce qu'ils pourront vous dire; mais ne vous réglez pas sur leurs actes: car ils disent et ne font pas". (Mt 23, 1-3)

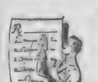
Soirée historique à La Broquerie

LA BROQUERIE — La Société St-Jean-Baptiste de La Broquerie tiendra une soirée historique le dimanche 25 avril, à 8 h. 30 p.m., dans la salle de l'école secondaire.

Tous, anciens, parents et amis de la paroisse et de l'extérieur sont les bienvenus à cette soirée qui promet d'être des plus intéressantes. En effet, au moyen de tableaux vivants et de notes biographiques, l'on fera revivre sous les yeux des spectateurs les pages les plus intéressantes de l'histoire locale.

L'on sait que les détails de toute histoire du passé peuvent parfois, avec les années, s'estomper dans l'oubli; voici une excellente occasion pour tous ceux qui sont intéressés aux faits historiques de venir les revivre ici même. Quelques anciens se remémoreront des incidents dont ils ont été témoins alors qu'ils étaient encore jeunes; les moins anciens se rappelleront ce que leurs aînés, aujourd'hui disparus, leur relataient avec enthousiasme sur le passé de la paroisse; et les jeunes verront ce que les fondateurs ont fait, la semence qui a été péniblement jetée, et dont ils bénéficient aujourd'hui.

Un joli programme avec gravure de la première église de La Broquerie sera distribué. Donc rendez-vous tous à La Broquerie le dimanche soir 25 avril, à 8 h. 30 p.m





Ste-Agathe

Baptême

Le 4 avril: Marc-Joseph-Cyrille, fils de M. et Mme Hilaire Gratton, né le 24 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Aquin, de Regina, Sask., oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme Emmanuel Lemoine.

Departs

Le samedi soir 3 avril, les Vétérans organisaient une soirée en l'honneur de M. et Mme Louis Lévesque pour leur offrir un souvenir et des souhaits de bonne chance et de prospérité dans leur nouvelle entreprise laitière à La Broquerie.

M. Gérard Beaudoin a fait l'acquisition de la terre de M. Arthur Gobeil, d'Otterburne. On souhaite le meilleur des succès à M. et Mme Beaudoin et leur famille.

Nouveaux concessionnaires

Les frères Courcelles: Albert, Pierre, Emmanuel, Edmond et Léo, ont acheté de M. Alex. Lemoine l'agence "International Harvester" et en ont pris possession le 1er mars.

Le vendredi 9 avril, ils en faisaient l'ouverture officielle en servant des crêpes succulentes et du café à tous ceux qui vinrent les visiter et examiner les machines agricoles réputées qu'ils ont à la disposition du public.

En plus de cette importante agence, la compagnie continue de faire des travaux de plomberie et de creusage comme l'un d'eux, Emmanuel, en faisait auparavant.

Les frères Courcelles remercient tous ceux qui ont répondu à leur invitation et les assurent de leur service dévoué en toute occasion.

St-Georges

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le vendredi 9 avril dans la salle McDougald. Elle fut dirigée par la présidente, Mme Louis Larocque, et M. l'abbé Gédéon Trudeau, aumônier.

La secrétaire lut les minutes de la dernière assemblée qui furent suivies du rapport de la trésorière. La présidente du comité spirituel lut quelques passages de "La Famille Chrétienne" et rappela aux dames de ne pas oublier la fête de leur patronne, Notre-Dame du Bon Conseil, dont elles célébreront la fête le lundi 26 avril.

Mme Délia Wilcott, secrétaire de l'action sociale, lut son rapport des visites aux malades et ses services rendus à certaines familles.

M. l'abbé G. Trudeau parla ensuite des raisons de l'existence de la Ligue. Il félicita les dames du travail accompli jusqu'à présent et les encouragea à continuer d'aller de l'avant.

Après l'ajournement de l'assemblée mensuelle, on procéda à l'assemblée annuelle dans le but de recevoir les rapports des officières et des comités permanents.

Pour les élections, Mme Paul-E. Bisson fut noomée présidente et Mme L. Jubinville, secrétaire. Les candidates élues pour l'année 1965-66 sont: présidente, Mme Louis Larocque; vice-présidente, Mme Paul Boulet; secrétaire, Mme Ernest Dupont; trésorière, Mme Noël Lemire; présidentes des comités permanents, Mmes Carolus Vincent, Richard April, René Vincent et Henri Desautels.

Les élections terminées, les nouvelles officières récitèrent la promesse de la Ligue et reçurent la bénédiction de l'aumônier.

Mme Sévère Vincent fut l'heureuse gagnante de la boîte-surprise. Le goûter servi, on termina l'assemblée par la prière et l'O Canada.

Tout est possible pour Dieu. (Mc 10, 27)

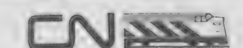
La Defense Civile dit:

Un désastre local, telle qu'une inondation, peut causer un état d'urgence. L'électricité et l'eau peuvent être discontinués soudainement. Etes-vous prêts?

Defense Civile Metropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: 888-2351









Prince-Albert

Concert des J.M.C.

On n'aurait pu demander de concert plus approprié que celui de Percussion de Paris pour clôturer la série des quatre concerts Jeunesses Musicales 1964-65. Ce fut une soirée inoubliable, une expérience [illegible] pour les jeunes et les adultes, une révélation de rythme et de [illegible].

A l'intermède, Mlle Irene Poue, secrétaire du centre J.M.C. de Prince-Albert, présenta à M. Higgins un écusson J.M.C., qui sera présenté tous les ans au membre le plus méritant du Lion's Band. Mme Margo Fournier, membre fondatrice du centre J.M.C. de Prince-Albert, fut honorée par le groupe J.M.C. pour avoir été nommée "Citoyenne de l'année" et Mlle Sharyn Favreau lui présenta un trophée souvenir.

Le concert fut suivi d'une réception à la résidence de M. le Dr et Mme Bernard Chapuis. Etaient présents: les artistes, MM. de Vinogradov, Gemignani et J.-Claude Raynaud et Mme Raynaud, le commentateur Michel Pelletier, les agents de publicité J.M.C. de la radio-télévision CKBI et du journal, les membres de l'exécutif et les étudiants assistants, les gens qui se sont occupés des réceptions précédentes, les représentants du groupe éducateur, MM. R. Himsl, surintendant des écoles séparées, et C. G. Kruger, principal de l'école technique.

M. D. Favreau, président des Jeunesses Musicales de Prince-Albert et directeur des J.M.C. pour l'Ouest canadien, annonça à tous la série de concerts J.M.C. 1965-66, qui promet d'être une des plus intéressantes.

M. Favreau se rendait récemment à Montréal où il assistait à une réunion des directeurs des Jeunesses Musicales du Canada. Un des nombreux sujets discutés dans l'ordre du jour fut la conférence J.M.C. du circuit D pour l'Ouest canadien [illegible] lieu cette année à Calgary et Banff les 21, 22 et 23 mai. Tous les centres sont priés d'y assister en grand nombre.

Le français en Alberta

CALGARY — Le juge E.R. Tavender de la Cour de district de l'Alberta a affirmé dans un jugement écrit qu'un contrat de vente conditionnelle rédigé en français était tout à fait valide en Alberta et a donné l'ordre qu'une automobile soit remise à une compagnie de prêts.

M. Michael Peronzi, de Calgary, [illegible] opposé à ce qu'on lui enlève une automobile qu'il avait achetée l'an dernier de M. Jean Gareau, de Trois-Rivières.

L'ordre de saisie, déposé au nom de la General Motors Acceptance Corporation of Canada Limited, précisait que le vendeur n'avait pas dévoilé qu'un droit de rétention pesait contre le véhicule.





Voici la base du cône protecteur en papier, capuchon désigné sous le nom Hotkap, qu'on s'apprête à placer sur un plant de tomate qu'on veut ainsi protéger contre le froid. Au fur et à mesure de la croissance du plant de tomate à l'intérieur du cône, le trou de la ventilation au sommet est agrandi graduellement pour permettre à la plante de percer. Finalement, on aplatit le cône sur le sol pour qu'il serve de paillis ou on le jette tout simplement.

Plants de tomates — semis et repiquage

MORDEN, Man. — Les meilleurs plants repiqués de tomates sont verts et sans boutons de fleurs lorsque vous les placez dans le champ ou le jardin, à peu près quatre ou cinq semaines après le semis à l'intérieur.

Selon M. C. Walkof, de la Ferme expérimentale du gouvernement fédéral, à Morden, Manitoba, un plant repiqué qui remplit ces conditions sera celui qui fournira le meilleur rendement.

Beaucoup de personnes croient, à tort, qu'un plant repiqué sera bon, quel que soit son âge, son stade de développement et son état. Des essais ont prouvé qu'il existe de grandes différences entre les plants de tomates repiqués au même moment, mais semés à un certain intervalle l'un de l'autre. Ces différences se font sentir au niveau des dimensions du fruit, du temps requis pour le mûrissement, et du rendement.

M. Walkof décrit pour nous le "système Morden" pour un mûrissement rapide et un bon rendement. Semez la graine le 15 avril dans des plats hauts de trois pouces, afin de lui assurer une bonne profondeur de terre. Espacez les graines d'un quart de pouce et faites pousser à l'intérieur en plein soleil et à une température de 65 à 70°F. Le 15 mai, quoi qu'ils ne soient alors que de trois à cinq pouces de haut, transplantez dans le champ en les couvrant d'un cône protecteur de papier (Hotkap). Il serait bon à ce moment de verser autour de la base du plant de l'engrais 10-52-17. Ajoutez-y un peu d'Aldrine afin de décourager les vers gris (surtout lisez attentivement les instructions avant de vous servir de l'Aldrine).

Le plant de tomate continuera à pousser à l'intérieur du "hotkap". Aussitôt que la température extérieure dépassera 75°F, faites un trou au sommet du cône afin d'assurer l'aération. Faites le trou de plus en plus grand, afin de permettre la croissance de la plante. Finalement, le hotkap est ou jeté, ou écrasé, afin de servir de paillis.

Les plants de tomates qui ont été produits de cette façon à Morden, toujours selon M. Walkof, ont donné beaucoup de fruits et ont eu un mûrissement précoce.

• • •

Pour tirer bon parti des abeilles en paquets

BRANDON, Man. — Les apiculteurs du Canada importent chaque année environ 150,000 paquets d'abeilles du sud et de l'ouest des Etats-Unis, selon une toute récente publication dont la version française sera bientôt disponible sur simple demande à la Division de l'information, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

Les abeilles en paquets, brochure illustrée d'une dizaine de pages, a pour auteurs MM. J.-C.-M. L'Arrivée et John E. Geiger, Ferme expérimentale fédérale de Brandon, Manitoba. Ils indiquent comment commander les abeilles, comment les bien loger et comment les mettre à l'oeuvre.

Voici quelques renseignements puisés dans cette brochure:

- Les abeilles domestiques se vendent à la livre.
- La plupart des apiculteurs canadiens préfèrent la race italienne parce qu'elle est forte productrice.
- D'autres apiculteurs préfèrent les races caucasienne et carniolienne parce qu'elles sont plus douces.
- Les abeilles demandent beaucoup d'eau au printemps.
- Pour former des colonies nombreuses et assurer un fort rendement en miel, les en paquets doivent être installées huit à dix semaines avant la grande miellée. On en recommande généralement l'installation entre les 10 et 30 avril dans le cas d'abeilles en paquets de 2 livres; du 5 au 24 mai, dans le cas des paquets de 3 livres. Les abeilles installées après le 24 mai donnent rarement une récolte profitable.

• • •

Le sorgho a besoin d'un climat spécial

SWIFT CURRENT, Sask. — Des cultivateurs de la Saskatchewan demandent parfois, d'un air désenchanté, des renseignements sur la culture du sorgho comme graminée fourragère.

Ils ont ordinairement lu des rapports sur les rendements fabuleux obtenus dans l'est des Etats-Unis ou même dans certaines parties du Manitoba. Cependant, de tels rendements ne se produisent pas dans le sud-ouest de la Saskatchewan, dit M. M. R. Kilcher, de la Ferme expérimentale de Swift Current, ministère de l'Agriculture du Canada.

La Ferme expérimentale de Swift Current effectue des essais depuis des années sur la culture du sorgho en terrain sec et en terrain irrigué. Notre climat ne se prête tout simplement pas à la culture du sorgho, affirme-t-il.

Le rendement du sorgho a été invariablement inférieur à celui des autres cultures fourragères annuelles, y compris l'avoine, le maïs et le tournesol. Même les deux dernières ne sont pas ordinairement recommandées comme cultures fourragères annuelles dans cette région. Trop souvent les plants de sorgho subissent les gelées hâtives d'automne qui favorisent la production d'un poison très toxique, l'acide cyanhydrique (HCN). Des quantités relativement faibles de ce fourrage vert peuvent occasionner une mort rapide chez les animaux. Le pourcentage de morts est très élevé chez les bovins qui ingèrent un fourrage à teneur élevée en acide cyanhydrique.

Le sorgho pousse là où il est bien adapté. Il se développe bien et donne un bon rendement dans une zone climatique où l'humidité du sol est illimitée, où la température et l'humidité sont élevées et où la période exempte de gelée est longue.

Même en terrain irrigué, c'est une fausse économie de cultiver des graminées annuelles comme le sorgho. Le sol froid empêche la croissance jusqu'en juillet, ou presque. Ensuite, il y a les gelées d'automne. Il est possible, avec beaucoup d'eau et d'engrais, d'obtenir 4 ou 5 tonnes de fourrage annuel, ce qui ne se compare pas au même rendement d'un mélange approprié de graminée-luzerne ou de luzerne pure. La luzerne ou le mélange graminée-luzerne n'exigent pas beaucoup d'engrais, ni des façons culturales annuelles; en outre, la qualité du fourrage est très supérieure à celle qu'on pourrait obtenir du sorgho là où le climat lui est défavorable.

Textes sur la "grève" scolaire

SCHOOLS
Language to Be Used
Language of Instruction

203.—(1) English shall be the sole language of instruction in all schools, and no language other than English shall be taught during school hours.

(2) When the board of any district passes a resolution to that effect, the French language may be taught as a **subject** for a period not exceeding one hour in each day as a part of the school curriculum, and such teaching shall consist of French reading, French grammar and French composition.

(3) Where the French language is being taught under the provisions of subsection (2), any pupils in the schools who do not desire to receive such instruction shall be profitably employed in other school work while such instruction is being given. R.S.S. 1953, c. 169, s. 203.

★ ★ ★

Canadian Martyrs Parish,
1624-8th Avenue, N.,
SASKATOON, Sask.
February 15th, 1965.

Separate School Board Office,
241-1st Avenue, N.,
SASKATOON, Sask.

Dear Mr. Malloy,

Please find the attached request from the parents of the Canadian Martyrs parish. For the sake of brevity it has been put in a form of a resolution.

Thanking you in advance.

We remain,
Your sincerely,
per: Ernest Bourgault.

encl.

WHEREAS the Council has re-affirmed the right to worship in one's own language, and is extending it in the new liturgy starting March 7th, 1965—

WHEREAS our lower grade children participate with difficulty in the religious life of the parish, because religion is taught to them in one language and practiced in another—

WHEREAS we have the approval in principle of his Excellency Francis J. Klein, that of the pastors of both parishes concerned — and

WHEREAS we have consulted with Mr. Hertz, Sister Gertrudine, and the two bilingual teachers at St-Paul's North school as to the feasibility of the implementing the program—

THEREFORE we the parents listed below respectfully request the Separate School Board to make available religious instruction in french for grades one to four inclusive to coincide with the implementation of the new liturgy or shortly thereafter.

August, Bandet
Bourgault, Ernest
Champagne, Alfred
Chiasson, Gilles
Crouquet, Rene
Detilleux, Jean B.
Fafard, Lucien
Fahl, Harold
Gaudet, M.
Georget, Raymond
Grimard, Guy
Manegre, Mrs. Solange
Prefontaine, Marcel
Raymond, Norman
Syrenne, Marius
Sirois, Rene

★ ★ ★

Saskatoon Separate School Board
(St. Paul's R.C. Separate S.D. No. 20)
247-1st Ave. North, Saskatoon
Phone 652-6464
M. J. Hertz, B.A., B.Ed.
Superintendent
G. T. Molloy
Secretary-Treasurer
April 7th, 1965

Mr. Ernest Bourgeault,
1624-8th Avenue North,
Saskatoon, Sask.

Dear Mr. Bourgeault:

Re: Religious Instruction in French

Your request of February 13th to the School Board to have religion taught in the French language at St. Paul's North School to the children of French parentage has been explored. The Assistant Superintendent and our consultant staff had, in fact, made arrangements to implement the programme if it were possible to do so. In making my own report to the Board I made direct enquiries of the Administration Division of the Department of Education and our Legal Counsel as to the legality of the Board participating in such a programme.

Both our Legal Counsel and the Director of School Administration at the Department of Education have advised us that the Board is not permitted by law to have instruction given in Religion in the French language. This is based on Section 203 of the School Act, which states that, "teaching shall consist of French reading, French Grammar, and French composition". They made it quite clear that, had it been intended to cover any other subjects, they should have been mentioned in this section of the Act.

I regret to inform you, then, that the Board at its meeting last evening, because of legal advice given to them, have chosen not to go ahead with the programme that you requested at St. Paul's North School, that is, that Religion will not be taught in the French language during the regular school hours.

What I have said, of course, applies to instruction during school hours. The Board is more than willing to make space available to you at the School at other times to undertake a programme of your choice in the matter of teaching Religion in French to your children. Please do not hesitate to call the undersigned for any explanations that you may wish to have with respect to the matter in question.

Sincerely,
M. J. Hertz,
Superintendent

MJH/kt

✶ ✶ ✶

MINISTER OF EDUCATION
REGINA,
January 19, 1965

Mr. Ernest Bourgault,
1624-8th Ave., N.,
SASKATOON, Sask.

Dear Mr. Bourgault:

I wish to acknowledge your letter of the 2nd instant, in which you ask if we would look favourably on the establishment of a French Lycee in Saskatoon.

I presume what you have in mind is a state-supported French high school. I doubt very much that there are enough French people in Saskatchewan to warrant such an expenditure. There are more Ukrainian and German speaking people in Saskatchewan than French speaking people. They would want similar treatment, no doubt.

I have thought your request over carefully and am of the opinion that such a school in Saskatchewan would make for division and would be an expense which we could not justify.

Yours very truly,
George J. Trapp.

Willow-Bunch

Quarante Heures

Les Quarante Heures de la paroisse eurent lieu du 2 au 4 avril. Le R. P. Henri Légaré, O.M.I., du Collège de Gravelbourg, vint aider M. l'abbé A. Chabot, curé, à cette occasion. M. le curé le reconduisit à Gravelbourg alors qu'il se rendait au Festival de la Bonne Chanson qui eut lieu le dimanche 4 avril.

Festival

Lors du festival qui eut lieu à Willow-Bunch le mardi soir 30 mars, les seize numéros suivants furent choisis pour participer aux finales à Gravelbourg: chant à l'unisson par les élèves des 1ère et 2e années de l'école de Willow-Bunch; chant à l'unisson par les élèves de Lisieux; chant harmonisé par la 5e année de Willow-Bunch; duo de chant, par Aline Campagne et Denise Therrien, de Willow-Bunch; chant à l'unisson, par les élèves de 6e année de Willow-Bunch; chorale mixte, par les élèves des cours supérieurs de l'école séparée d'Assiniboia.

Va-et-vient

M. et Mme Gérard Fafard, de Stoughton, sont venus passer la fin de semaine chez leur mère et belle-mère, Mme W. Winslow.

M. et Mme Marcel Dionne, accompagnés de leurs deux enfants, sont allés à Regina, dernièrement, pour affaires. Ils en profitèrent pour visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Bain; ces derniers les accompagnèrent à Willow-Bunch où ils visitèrent leurs parents, M. et Mme Roméo Rodrigue.

M. et Mme St-Yves eurent la visite de leur soeur et belle-soeur, la Rév. Sr Jacqueline, novice chez les Soeurs Grises à St-Boniface. Elle était accompagnée de la Rév. Sr T. Legal, qui visita différents hôpitaux de sa communauté.

M. et Mme René Fauchon, de Ferland, sont venus passer quelques jours chez leurs frères et soeur à Willow-Bunch, récemment.

Malades

Mmes Sylvio Sylvestre et Roger Bruneau ont subi chacune une opération à l'hôpital de Moose Jaw, dernièrement.

MM. Amédée Roy et Robert Cayer, Mmes B. Giraudier, Adam Dosch et Alcide Grégoire sont patients à l'hôpital local.

Mme L. Cayer, Mlle A. Pelletier et M. E. Trudel sont de retour à leur foyer après un séjour à l'hôpital, ainsi que M. et Mme J.-A. Mathieu.

Décès

Mlle Isabelle Bottineau, pionnière de Willow-Bunch, est décédée à l'hospice de St-Hubert le mardi 30 mars, à l'âge de 94 ans. L'inhumation eut lieu à St-Hubert.

M. Aubert, père de Mme André Rondeau, de Willow-Bunch, est décédé subitement à Vancouver récemment, à l'âge de 69 ans.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Çà et là

Un shower eut lieu dernièrement à la résidence des gardes-malades en l'honneur de Mlle Jeanne Lapaire, garde-malade, fille de M. et Mme Paul Lapaire. Soixante-dix dames étaient présentes. Des cadeaux et une bourse furent présentés à l'héroïne de la fête.

Félicitations et remerciements à M. Léopold Sylvestre à l'occasion de son 38e anniversaire au service de la municipalité rurale de Willow-Bunch.

Félicitations à M. et Mme Lucien Perras à l'occasion de la naissance d'un fils à l'hôpital local.

Félicitations à Gérard Durand, 8 ans, fils de M. et Mme Maurice Durand, qui obtint une bourse au festival de musique qui eut lieu à Assiniboia le vendredi 26 mars, avec une moyenne de 84 pour cent. Cette bourse fut donnée par "Assiniboia Legion Auxiliary".

Le mercredi 24 mars, à la salle Fontaine, un souper fut servi par un groupe de dames à l'occasion d'une assemblée de représentants des Caisses Populaires de Readlyn, Kayville, Bengough, Coronach, Rockglen, Viceroy, Assiniboia et Willow-Bunch. Soixante-dix personnes étaient présentes. Le principal orateur fut M. A. Charbonneau, de Regina, gérant et directeur de "Credit Union League" de Saskatchewan.

Le mercredi soir 24 mars eut lieu l'ouverture officielle de la salle Légion. A cette occasion, il y eut souper-buffet suivi d'une soirée sociale à laquelle prirent part quelque 150 personnes. M. Robert Kohaly, d'Estevan, 2e vice-président de "Dominion Command of the Royal Canadian Legion", était l'orateur invité.

Çà et là

Mmes Raymond Campagne, John Reich, Léonard Bourdages et Howard Weal ont suivi la retraite fermée qui eut lieu à Lumsden, du 30 mars au 1er avril.

M. et Mme René Couture et leurs deux filles, de Ferland, ont visité leurs parents, M. et Mme Lucien Couture, récemment.

Le samedi 27 mars, Mme Marie Joyal, Mlle Larocque, Mme Rosina Balaux, MM. Duquette et Lévesque sont allés à Regina. Mme Joyal y visita son frère, M. Alfred Rainville, patient à l'hôpital général depuis plusieurs semaines.

Mmes Bassette, Armand Lautier, Jos. Bonneau, Green, J. Wiens et Heppner sont allées à Gravelbourg, le mercredi 31 mars, assister à l'assemblée annuelle des Dames Auxiliaires des hôpitaux de la Saskatchewan.

Félicitations à M. et Mme Gérard Verhelst pour la naissance d'un fils à l'hôptial local.

Le mercredi 31 mars, M. Sylvio Sylvestre rendit visite à son épouse, patiente à l'hôpital Providence de Moose Jaw où elle subit une opération dernièrement.

Mme Ernest Lespérance est employée à l'hôpital local depuis quelque temps.

Cut Knife

Va-et-vient

M. et Mme Joseph Dupuis ont rendu visite à leurs beau-frère et soeur, M. et Mme Maurille Corbeil, de Jackfish.

M. Hildège Dupuis est allé voir ses enfants au couvent de Spiritwood, dernièrement.

MM. et Mmes Donat et Marcel Lessard, de Delmas, et Gilbert Lessard, de North Battleford, furent les hôtes de M. Lucien Dupuis pour souper, le 20 mars.

M. Ronny McKeon a accompagné Mme Garry McKeon à l'exposition de Regina, le 22 mars.

M. et Mme Antoine Desmarais et leur fils, Gérald, de Vawn, sont venus pour affaires et en ont profité pour visiter leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Joseph Dupuis, ainsi que M. Hildège Dupuis.

M. et Mme Robert Forest, de North Battleford, ont rendu visite à M. Hildège Dupuis et à M. et Mme Lucien Dupuis, dernièrement.

M. et Mme Eugène Foisy et leurs fils, Blair et Renald, ont passé deux jours chez leurs parents, M. et Mme A. Richard, de St-Paul, Alta. M. Richard est hospitalisé.

Poste CFNS

Radio-Prairies-Nord Limitée, Saskatoon, Sask.
Horaire du Vendredi Saint

A.M.
8.55—Ouverture, Horaire
9.55—Fémina
9.16—Psychologie de la vie quotidienne
9.30—Pourquoi pas?
10.00—Radio Journal, Au fil de l'heure
11.00—Radio Journal, Musique sacrée
11.30—Partage du jour
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio Journal
P.M.
12.10—Chronique sportive
12.15—Musique classique
12.30—Une demi-heure avec
1.00—En avant la musique
1.30—Musique sacrée
1.45—Musique classique
2.00—Radio Journal, Les chefs-d'oeuvre de la musique
3.30—Musique sacrée
3.45—Temps nouveaux, mission nouvelle
4.00—Liturgie du Vendredi Saint
6.00—Radio Journal, Musique classique
6.15—Cinéma, miroir du monde
6.30—Témoignages
6.45—Le chapelet
7.00—Musique sacrée
8.00—Musique sacrée
8.30—Les nouveaux citoyens
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Orchestre de chambre
10.00—Chorales du Canada français
10.30—Le clavier allemand
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

Gravelbourg

Décès de Mme Verville

Le samedi 27 mars est décédée, au Foyer d'Youville, Mme Fiorella Verville, âgée de 81 ans. Née à St-Rémy-de-Tingwick, Qué., Mme Verville vint demeurer à Gravelbourg avec son mari en 1908. Ce dernier la précéda dans la tombe en 1954.

La défunte laisse dans le deuil trois filles, Alice (Mme Dancausse), de Warburg, Alta, Yvonne (Mme Tupin), de Red Deer, Alta, et Rose-Anna, de Fort Smith, T.N.-O.; six fils, Léon, de Warburg, Alta, Louis et Raoul, de Gravelbourg, Lucien, de Brockville, Ont., Gérard, de Pincher Creek, Alta, et Adélard, de Winnipeg, Man.

Mme Verville étant Dame de Ste-Anne depuis 1916, Mmes Raoul, Alfred-P. et Rodolphe Gauthier et Achille Piché, suivaient la dépouille mortelle. Les porteurs étaient MM. Louis, Raoul, Gérard, Adélard et Léon Verville, fils de la défunte, et Achille Piché.

Condoléances à la famille éprouvée.

Va-et-vient

M. et Mme Jos. Lemire sont de retour dans la localité après avoir passé l'hiver dans la province de Québec.

M. et Mme Dumont Lepage sont revenus d'un voyage à Vancouver.

Périgord

Baptême

Le 4 avril: Jeanne-Marie, fille de M. et Mme Maurice Marquette. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Pelletier.

Çà et là

M. et Mme Henri Langlois sont allés à Saskatoon, dernièrement, avec leur fils, Léonard, et leur fille, Mme Marguerite Locke.

M. et Mme Marc Pelletier sont revenus à Périgord, récemment, ayant passé l'hiver avec leurs filles en Colombie-Britannique.

M. et Mme Albert Choquette visitaient leur fils, Hervé, à Simpson, Sask., et leur fille, Mme A. Schuster, à Markinch.

Il y eut une partie de cartes à la salle paroissiale, le 28 mars, et on y a vendu des tartes. Une foule nombreuse était présente.

Le 26 mars, il y eut, à l'école, la réunion annuelle des contribuables de l'école de Périgord. M. Roland Bossé, délégué à la réunion des commissaires des écoles à Saskatoon, présenta un rapport de cette session. M. Philippe Patenaude fut de nouveau élu commissaire pour un autre trois ans.

Le 7 avril, l'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu au presbytère. Les officières pour l'année prochaine furent élues: présidente, Mme Pierre Ceslak; secrétaire, Mme Zénon Dubé; trésorière, Mme Donat Langlois; vice-présidentes, Mmes Maurice Marquette, Guillaume Langlois et Georges Marquette; conseillères, Mmes Donat Plante, Henri Langlois et Guillaume DesRoches.

Torquay

M. et Mme Edmond Marchand ont rendu visite à M. et Mme Vincent Messer, de Midale, et ont ramené Mme Marie Gervais, en promenade pour quelques mois. Malgré son âge de 90 ans, elle s'occupe encore à faire des tapis et à tricoter.

M. et Mme Eugène Gingras, de Laurier, Man., et M. et Mme Jean Pinette, de Ste-Amélie, Man., visitaient leurs parents et passaient quelque temps auprès de leur père et beau-père malade.

M. Henri Marcotte, de Rola, D.-N., a rendu visite à son frère, Joseph, qui est bien malade à l'hôpital de Weyburn.

M. et Mme Edmond Marchand et Mme Marie Gervais étaient en visite chez Mme Régine Gervais, à Estevan.

L'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques a eu lieu la semaine dernière. Il y avait 35 membres présents. Après l'assemblée, un délicieux goûter fut servi par Mmes E. Marchand, John Holzer et Rose Ehermantron.

Le vendredi 2 avril avait lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire. Son actif au 31 décembre était de $2 millions. La Caisse a été organisée il y a dix ans. Elle comprend environ mille membres. La Caisse scolaire, la seule en Saskatchewan, a 215 membres et son actif est de $2,400.

Calgary, Alta.

Décès de M. Préfontaine

Le mercredi 31 mars est décédé à l'hôpital local, après une longue maladie, M. Charles-Emile Préfontaine, âgé de 65 ans, époux bien-aimé de Rose Préfontaine, de 419, 14e avenue sud-Est, Calgary.

Né à St-Eustache, Man., M. Préfontaine alla demeurer à Castor, Alta, en 1950, puis finalement à Calgary en 1954. Il appartenait à la cathédrale Ste-Marie.

En plus de son épouse dévouée, le défunt laisse dans le deuil deux fils, Armand et Joseph, de Calgary; trois frères, Georges, de Rockglen, Sask., Antonio, de Snow Lake, Man., et Théodore, de Saskatoon, Sask.; quatre soeurs, la Rév. Mère M.-Ste-Germaine, de Wolseley, Sask., Mme Rose Brisebois, d'Assiniboia, Sask., Mme Angélique Lamontagne, de Wendle, C.-B., et Mme Laura Lamontagne, de Castor, Alta, et quatre petits-enfants.

Les parents et amis se sont réunis le vendredi 2 avril, à 7 h. 30 p.m., à la cathédrale Ste-Marie où des prières furent récitées.

La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé E. Flanagan et les prières au cimetière furent dites par Mgr O'Brien.

Remerciements

La famille Préfontaine désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie lors de son récent deuil.

— No 409 —

HORIZONTALEMENT

1—Ablation chirurgicale des os du tarse (plur).
2—Sorte de sel. — Non raboteuse.
3—Demi. — Rendre mordant. — De le.
4—Emblème. — Situé. — Repas.
5—Métal. — Publier. — Note.
6—Liquide (plur).
7—Grosse farine contenant du son. — Animal domestique.
8—En outre. — Principe certain.
9—Camouflet. — Id est.
10—Dans. — Interprétation.
11—Rempiètent. — Prince troyen.
12—Adresse. — Note. — Tentera.

VERTICALEMENT

1—Battra du tambour.
2—Fer combiné de carbone. — Lettre grecque. — Fin d'infinitif.
3—De la gamme. — Causent de la peine.
4—Arrêt d'un liquide organique. — Qui est passionné pour une chose.
5—Nom donné aux descendants d'Eaque. — Possédé.
6—Historien grec. — Dans la bouche.
7—Trois fois. — Abri contre le vent.
8—Sculpteur français.
9—Rendre sage. — Ventes publiques aux enchères.
10—Préfixe. — Compagne du chien.
11—Canard sauvage. — Déformation du préfixe "ad". — Trois fois.
12—Diminutif de seule. — Etre encore avancé.

SOLUTION DU PROBLEME No 408

■ **Horizontalement:** 1. Redécouvrira; 2. Otocyon — Anon; 3. Dé — Aclinique; 4. Vile — Seul; 5. Moulent — Sien; 6. Orel — Os — Ere; 7. Na — Editent; 8. Titrer — Ouate; 9. Asiate — Set; 10. Dot — Tsars — Ré; 11. Enrue — Ter; 12. Enserrerai.

■ **Verticalement:** 1. Rodomontades; 2. Eté — Oraison; 3. Do — Vue — Titre; 4. Ecaillera — Un; 5. Cycle — Dettes; 6. Oolen — Ires; 7. Uni — Tôt — Air; 8. Us — Seoir; 9. Raies — Nu—Un — Ste; 10. Inquiétas — Er; 11. Rouler — Terra; 12. Ane — Népète.

Saint-Front

Çà et là

Le dimanche matin 28 mars, trois automobiles conduisaient vers Prince-Albert les membres de la chorale de St-Front, afin que ces derniers puissent prendre part au Festival de la Bonne Chanson. Ce groupe se composait de la Rév. Mère Marie-Reine, Mmes Doris Syrenne, Bertha et Yvonne Plamondon, MM. Louis et Auguste Syrenne, Aurèle Dufault et Robert Bussière, Mlles Irène Bouchard, Louise Montes, Louise et Françoise Bertoncini. Ils revinrent le soir enchantés de leur voyage et satisfaits d'avoir participé à ce beau festival.

Le dimanche soir 28 mars, les Dames de Ste-Anne tenaient leur réunion mensuelle chez Mme Louis Le Strat; seulement dix-huit dames étaient présentes. Après la prière d'ouverture et l'adoption de certaines résolutions, la présidente offrit un magnifique cadeau (lampe électrique de bureau) à Mme C. Basset, secrétaire de la congrégation, pour son grand dévouement.

A tous les lecteurs du journal, le correspondant souhaite de Joyeuses Pâques.

Autres funérailles

Le 18 mars eurent lieu les funérailles du jeune Wade Peterson, de Fire Mountain, fils de Walter Peterson et Lorianne Jacques. Il était âgé de 2 ans. Les porteurs étaient les jeunes François Bouvier, Alex. Boisselle, Joseph Martineau et Ronald Andries.

Laflèche

Mariage Bourgeois-Kuchartz

Le 20 février dernier, dans l'église Ste-Radegonde, le R. P. Godfrey Kuchartz, O.M.I., de Saskatoon, bénissait le mariage de Mlle Marie-Anne Kuchartz, fille de M. et Mme Maynard Kuchartz, de Laflèche, à M. Raymond Bourgeois, d'Ocean Falls, fils de feus M. et Mme Philippe Bourgeois, de Gaspé, Qué.

La mariée, vêtue d'une courte robe de dentelle de soie blanche avec longues manches en pointes de lys, et coiffée d'une voile genre chapelle retenu par un diadème de cristal, fit son entrée dans l'église au bras de son père. Son cortège se composait de deux demoiselles d'honneur, Mlles Madeleine et Diane Kuchartz, de Saskatoon et Laflèche, soeurs de la mariée, qui portaient des robes en velours rouge avec bouquets de corsage de même nuance.

Les garçons d'honneur étaient MM. Roger Bertrand et Léo Gregga, de Regina. La petite bouquetière, Pauline Kuchartz, soeur de la mariée, déposa à l'autel de la sainte Vierge un bouquet de roses rouges. Le petit page, Edouard Kuchartz, portait les anneaux sur un coussin de satin. Deux autres frères de la mariée, Gérard et Bernard, servaient la messe.

Une réception eut lieu à la salle de la Légion où un souper fut servi à 120 invités. Les nouveaux mariés partirent pour un voyage de noces à Vancouver. Le jeune couple résidera à Ocean Falls, C.-B.

Funérailles

Le 22 février avaient lieu, à Laflèche, les funérailles de Mme Anna Kuchartz, du foyer Ste-Anne de Saskatoon. Elle était âgée de 84 ans. Le service funèbre fut chanté par son fils, le R. P. Godfrey Kuchartz, O.M.I., de Saskatoon. Les porteurs furent MM. Antoine Morin, John Horne, William Klein, Alfred Clermont et Armand Palmier.

Mme Kuchartz naquit en Alsace, France, en 1880. Elle épousait M. William Kuchartz en 1908 et arrivait à Laflèche la même année. En 1955, elle se retira au foyer Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Mme Adam Klein (Irma), de Lytton, C.-B., et Mme William McDonald (Emily), de Salmo, C.-B.; trois fils, le R. P. Godfrey W. Kuchartz, O.M.I., de Saskatoon, Harold, de Denver, Colorado, et Maynard, de Laflèche.

Composition d'une élève de Debden

La grande semaine de la Croisade

Du 22 au 26 mars, nous avons eu "La semaine de la Croisade". Avec l'aide des élèves ardents de la septième année, notre classe a été décorée avec entrain. Chaque équipe a illustré soigneusement un sacrement pour ensuite l'afficher dans la classe. L'effet était merveilleux.

Nous avons débuté cette semaine par le dévoilement de l'insigne géant habilement fabriqué par les élèves de la sixième année. Chacun portait fièrement un papillon (tag).

Le thème de l'année et de chaque jour est "A la rencontre du Seigneur par les sacrements". Nos prières et sacrifices vont à l'Afrique, notre pays missionnaire. Chaque équipe avait préparé un programme sur le thème de la journée.

Pour clôturer notre semaine, nous avons eu une "Célébration de la Parole", accompagnée par des chants, un sketch sur le baptême par un groupe de 6e année et des cris composés par les quatre équipes de notre classe.

Notre invité d'honneur était M. l'abbé E. Labbé, curé. Il a prononcé une homélie sur les devoirs d'un bon et fervent croisé.

Je vous assure que cette belle cérémonie va nous revenir souvent à la mémoire.

Un chef d'équipe,
Pierrette FORTIER.

Baptêmes

Le 28 février: Réjean-Joseph, fils de Maurice Durette et de Bernadette Savard, né le 17 février. Parrain et marraine, Paul et Jocelyne Durette, frère et soeur de l'enfant.

Le 7 mars: Claude-Charles-Joseph, fils de Bernard Paquette et de Clémentine Dumais, né le 24 février. Parrain et marraine, M. Charles Williamson et Mlle Mariette Paquette.

Le 28 mars: Michelle-Marie et Céline-Marie, filles jumelles de Raymond Bonneau et de Paulette Cyr, nées le 28 mars. Parrains et marraines, MM. et Mmes Claude Francoeur et Augustin Bonneau.

Paul-Léo-Joseph, fils d'Yoland Couture et de Gisèle Beaulac, né le 17 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Couture.

Adèle-Michelle, fille de Glorien Couture et de Cécile Jean, née le 18 mars. Parrain et marraine, Michel et Joanne Couture, frère et soeur de l'enfant.

Unification prochaine des deux Irlandes?

DUBLIN — La question de l'unification de l'Irlande a été soulevée au cours de la campagne électorale qui bat son plein actuellement dans l'Eire. Selon le parti Sinn Fein, le premier ministre de l'Irlande, M. Lemass, négocierait à l'heure actuelle avec le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Wilson, en vue de la création d'un Conseil d'Etat pour toute l'Irlande.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 17 avril, Alexandre Fedora, Vonda, et Gérard Lizée, Gravelbourg; le 18 avril, Raymond Rousseau, Delmas, et Dr C.-J. Lamarre, Saskatoon; le 19 avril, Henri-Paul Fortier, Debden.

Saskatoon

Assemblée de la L.F.C.

La réunion annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens a eu lieu le mardi 6 avril, sous la présidence de Mme Léonard Doney, remplaçant Mme Alfred Champagne.

Mme T. Préfontaine donna le rapport du comité spirituel: au cours de l'année, des messes ont été offertes par les dames pour intentions diverses, entre autres pour Son Exc. Mgr F. J. Klein, aumônier, M. l'abbé A. Ouellet, curé, les malades, etc. Des souvenirs furent présentés aux jeunes de la paroisse lors de la confirmation et de la première communion. Les membres ont assisté à une retraite fermée "Queen's House"; le chapelet est diffusé sur les ondes de CFNS durant les mois de mai et d'octobre directement de l'église des Sts-Martyrs-Canadiens; la fête de la patronne de la Ligue a été observée.

Comité d'éducation, Mme Normand Raymond: le Conseil paroissial donna $100.00 aux classes de français. Cette année, 51 enfants apprennent le français de l'A.C.F.C. et 14 assistent à la maternelle. Les institutrices qui se dévouent à l'enseignement du français sont les Rév. Mères Marie-Claire, Marie-Aline et Marie-Gérard et Mlle Baribeau. Le comité scolaire de la paroisse est composé de quatre couples: MM. et Mmes Louis Soucy, René Sirois, Raymond Georget et Lucien Fafard. Les dames de la Ligue félicitent toutes ces personnes pour leur beau travail.

Comité de citoyenneté et de nouveaux arrivés, Mme Gérard Phaneuf: trois dames ont recueilli des fonds pour la Caisse de bienfaisance; des dames s'occupent des activités de l'Institut des Aveugles et Mme Aimé Loiselle, de la clinique des donneurs de sang. Dans la mesure du possible, des visites furent faites aux nouveaux paroissiens.

Comité de la publicité anglaise, Mme H. Fahl envoya treize articles au journal local. Les annonces de la Ligue ont été publiées dans le bulletin paroissial, radiodiffusées aux postes de radio locaux, entre autres, le poste CFNS et à la télévision.

Comité de la publicité française: Mlle Rose-Annette Desbiens démissionna en février; elle était rédactrice des articles publiés dans **La Liberté et le Patriote.**

Comité d'action sociale: Mme A. Couture rapporta que des membres ont visité les malades et de nombreuses cartes de souhaits et de condoléances ont été envoyées. Une fête pour les enfants sourds-muets, avec cadeaux, goûter et programme, a été organisée. Un don de $10.00 a été donné pour les lépreux; un autre $10.00 pour l'Institut des Aveugles et $22.00 pour la "Saskatchewan Association for Retarded Children". On envoya du linge usagé à une mission indienne.

Mme Rosaire Turcotte rapporta que quatorze souscriptions à "Canadian League" ont été perçues par les membres. Mme Irène Labelle rapporta que 57 membres font partie du Conseil paroissial. Mme René Sirois, présidente du comité de la radio, de la télévision et des films, rapporta que des films ont été présentés, gracieuseté de l'Office National du Film.

Après chaque réunion, toutes les activités de la Ligue ont été radiodiffusées sur les ondes surtout à CFNS. Les orateurs invités durant l'année ont été Mgr J. S. Robinson, M. l'abbé B. de Margerie, la Rév. Sr O'Brien, du "Catholic Social Welfare", Me Marcel Préfontaine et M. le Dr Stephens.

La trésorière, Mme Louis Lepage rapporta que les dames de la Ligue ont contribué $410.00 pour l'achat de l'orgue. Un don de $25.00 alla à l'hôpital St-Paul.

Au cours de l'année, un des membres de la Ligue, Mme Victor Colleaux, est décédé.

Mme Doney remercia M. le curé, les dames et tous les paroissiens pour leur collaboration, d'une façon ou d'une autre, aux activités de la Ligue. Un gros merci à l'exécutif sortant de charge et aux présidentes des comités pour leur bon travail.

L'exécutif pour l'année 1965-66 est composé de M. l'abbé A. Ouellet, aumônier; présidente, Mme Léonard Doney; vice-présidentes, Mmes Louis-J. Lepage, F. Landry et Raymond Georget; trésorière, Mme Guy Grimard; secrétaire, Mme Raymond Marcotte.

La Ligue invite toutes les paroissiennes au thé d'inscription qui aura lieu le dimanche 2 mai.

Les paroissiens souhaitent un prompt rétablissement à leur curé, M. l'abbé A. Ouellet.

Tous offrent leurs condoléances à M. T. Préfontaine, qui a eu la douleur de perdre son frère, Charles, de Calgary, et à M. Victor Colleaux, pour la perte de sa soeur, Anna, de San Francisco.

Mgr Ouellette, nouvel évêque de Mont-Laurier

La délégation apostolique annonçait ces jours derniers la nomination de Son Exc. Mgr André Ouellette comme évêque de Mont-Laurier. Il succède à Mgr J.-Eugène Limoges, décédé le 2 mars dernier à l'âge de 85 ans.

Mgr Ouellette était d'ailleurs administrateur apostolique du diocèse de Mont-Laurier depuis le 9 janvier 1963. Il avait été nommé évêque auxiliaire de Mgr Limoges le 5 décembre 1956 et vait reçu la consécration épiscopale le 25 février 1957.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Avec la venue du printemps, des jours plus chauds et plus longs, on aime bien, chaque fois qu'on en a l'occasion, se chauffer AU SOLEIL DU MATIN. Et quand cette détente s'accompagne de poésie et de musique, elle semble plus agréable encore.

C'est dans cet esprit que le réalisateur, Gérard Binet, présente son émission "AU SOLEIL DU MATIN," diffusée sur les ondes de C F N S le samedi matin à 9 h. 30.

Poésie et musique: des textes de Marie Savard, jeune et talentueuse poétesse du Québec, et un ensemble musical formé d'un xylophone, d'une harpe, d'un hautbois et d'une guitare. Des instruments qui, chaque fois que l'occasion se présente, "dialoguent" avec l'animateur et avec les auditeurs.

L'émission AU SOLEIL DU MATIN, s'adresse d'abord aux jeunes de 15 à 20 ans, mais, par sa formule même, l'émission peut aussi plaire à tous les auditeurs, quel que soit leur âge.

Un membre de notre équipe nous a quittés la semaine dernière. L'annonceur M. Sévigny, qui était à l'emploi de la voix française du nord de la Saskatchewan depuis bientôt deux ans et demi, travaillera désormais à C F B R, Sudbury.

Au cours de son séjour à C F N S, Michel a réalisé une série d'émissions, lesquelles ont joui d'une excellente popularité. Ces émissions intitulées "Dans tous les cantons," mettaient en vedette un pionnier francophone de la Saskatchewan.

Nous profitons de cette chronique pour lui souhaiter la meilleure des chances en Ontario.

Duck Lake

Activités scolaires

Le dernier bonspiel de l'école secondaire eut lieu le 27 mars. Dix équipes y participèrent. L'équipe gagnante des trophées fut celle de Léonard Ermine, comprenant Paul Gauthier, Arthur Perrin et Muriel Savidan. Félicitations les jeunes.

Mlle Marcel Lefranc fut choisie princesse à la cabane à sucre.

L'orchestre de 12e année est allé à Prince-Albert pour participer au programme de la cabane à sucre.

Les gagnants au concours oratoire tenu à St-Louis sont: Jeanne Farwell, de 11e année, Marcel Perrin, de 9e année, et Diane Fiolleau, de 5e année. Ces élèves iront maintenant concourir à Prince-Albert.

Une retraite eut lieu pour les élèves des 9e, 10e, 11e et 12e années. Elle fut prêchée par le R. P. E. Gauthier, O.M.I., de l'école indienne St-Michel.

Çà et là

Mme Bernadette Kuppenbender est allée demeurer chez ses enfants, à Saskatoon.

Le jeune James Laviolette est encore patient à l'hôpital de l'Université où il a subi une opération pour remplacer la boîte électronique qui active son coeur.

La réunion mensuelle du Club récréatif eut lieu chez Mme Camille Doucette. Il fut décidé d'organiser une vente de pâtisseries, le 17 avril.

M. le Dr J.-A. Mandin, de Carrot River, s'est rendu à une conférence de quelques jours à Saskatoon. Son père, M. G. Mandin, profita de l'occasion pour venir passer quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme L. Piché.

Baptême

Lisa-Marie, fille de M. et Mme Rupert Gervais, née le 2 avril. Parrain et marraine André Périllat et Marcia Robin, oncle et cousine de l'enfant.

Storthoaks

Çà et là

M. et Mme Fernand Cop et Mme Joséphine Chicoine sont de retour dans la paroisse après avoir passé une partie de l'hiver en Californie et autres endroits.

M. et Mme Alphonse Paradis, de Regina, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme J.-B. Paradis.

Prompt rétablissement à M. J.-B. Paradis, hospitalisé à Redvers.

Sincères condoléances à Mmes Toussaint, Bourgeois et Arsène Magnien à l'occasion du décès de leur frère, M. Armand Revet, de Bellegarde.

Bienvenue aux familles Albert Chicoine et John Leyten, qui viennent de déménager dans leurs nouvelles maisons du village.

Les gagnants au bingo du dimanche 11 avril furent Mlle Coleen Kyle, M. Paul Pierret, M. Léonard Carrière, Mlle Lucille Chicoine, M. Roland Chicoine (2), Mlle Anne Kyle, M. Denis Chicoine, Mme Allen Yates, Mme René Chicoine (2), Mlle Rosalie Carrière, Mmes Albert Bérard, J.-B. Bonneteau, Paul Pierret, Marcel Chicoine et Wilfrid Blérot. Un prix spécial fut gagné par M. Charles Wolensky.

Radville

Assemblée annuelle

Le 5 avril, la Coopérative de Radville a tenu sa 30e assemblée annuelle à la salle mémoriale. M. P. Rivière, président, souhaita la bienvenue aux 90 membres présents.

Le rapport du gérant, M. Melby, et celui des directeurs montrent un profit de $53,090, soit une augmentation de $4,274 par rapport à l'année précédente.

Les invités d'honneur, MM. P. Vennes et B. Hansen, félicitèrent les directeurs et surent donner de sages conseils pour l'avenir.

Çà et là

M. le Dr Fernando, de Radville, a ouvert une salle de consultation à Minton et dispense ses services tous les lundis, de 10 h. a.m. à midi.

Félicitations à MM. R. Fradette, O. Corbin et F. Deshors et Mme M. Deshors, qui gagnèrent au bonspiel de Regina et qui rapportèrent la coupe offerte par les libéraux.

Le 11 avril, M. Pierre Desmarais, ancien pionnier de Souris Valley, est décédé à Vancouver, à l'âge de 70 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, deux enfants et quatre petits-enfants.

MM. Hormisdas Tremblay, Oscar Dandonneau, Jean Tremblay, Louis Colbe et L. Bourassa et Mme Yvonne Martin sont hospitalisés.

A M. et Mme James Klovinsky est né un fils le 11 avril.

Aimer une personne pour son extérieur, c'est comme aimer un livre pour sa reliure.

Laure CONAN.



Voici une vue d'ensemble sur la réunion de la jeunesse canadienne-française de la Saskatchewan qui eut lieu à Gravelbourg le samedi 3 avril, en marge du Festival de la Chanson et de la remise de l'Ordre de Fidélité à Son Exc. Mgr A. Decosse. (Voir rapport ailleurs sur cette page)

Quelques 80 jeunes dynamiques ont leur congrès à Gravelbourg

GRAVELBOURG — Quel dynamisme! Quel entrain! Quel intérêt de leur part! Avec une telle jeunesse, l'avenir est plein d'espoir! J'ai toujours eu confiance aux jeunes Franco-canadiens, mais j'en ai encore davantage maintenant! Ces quelques commentaires, proférés par des hommes d'expérience, caractérisaient bien le congrès des jeunes tenu sous les auspices de l'A.C.F.C. les 3 et 4 avril à Gravelbourg.

Mais vous, lecteurs, vous vous demandez sans doute, quel aspect spécial avait ce congrès? Il faut dire, bien franchement, que c'était le premier congrès de l'A.C.F.C. organisé entièrement et exclusivement pour les jeunes gens et les jeunes filles de la province de Saskatchewan. Les organisateurs de ce congrès mémorable et historique étaient M. Rolland Pinsonneault, président général de l'A.C.F.C., M. Alfred Chabot, de Ferland, vice-président, M. Gérard Odette, secrétaire, et Mlle Jeanne Beauregard.

L'inscription eut lieu à la salle, à 11 h. samedi matin. Vers 3 h. p.m., on comptait 81 participants sans inclure la vingtaine d'observateurs aussi présents. Parmi les dignitaires, étaient présents Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque du diocèse de Gravelbourg, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, M. Gabriel Dufault, président de la Relève manitobaine, ainsi que son épouse, Janine, et M. Ernest Désormeaux, représentant du Conseil de la Vie française en Amérique.

Lorsque ce congrès fut annoncé, on avait en vue de mettre en lumière les idées des jeunes sur la culture française et de savoir quelle part ils pouvaient prendre au renouveau français qui s'opère à travers tout le Canada. Avant de commencer à discuter les divers sujets, M. l'abbé Roger Ducharme mit les choses au point: il expliqua le sens du mot "culture" et comment une culture, telle que la nôtre, équilibre un homme. Ensuite, commencèrent les études en comités. Le premier thème étudié était la part des jeunes dans l'épanouissement de la culture française. Puis, il y eut compte rendu des comités. On procéda ensuite à l'élection d'un exécutif: M. Jean Soucis fut élu président et M. Armand Mercier, secrétaire. La période de question qui suivit illustra l'ardeur avec laquelle nos jeunes participaient au congrès: les débats furent si véhéments qu'on dut faire appel à des personnes d'expérience pour régler le conflit. Après un bon souper, tous étaient prêts à une nouvelle discussion. Le sujet à l'étude cette fois était la participation des jeunes à l'oeuvre de l'A.C.F.C. M. Gérard Odette, chef du secrétariat et secrétaire général de l'A.C.F.C.. anima cette réunion générale.

"Dans le vent"

Une soirée récréative aida beaucoup à détendre les esprits. L'étoile de Radio Jeunesse à CFRG, Jean Soucis, eut la bonté d'amener avec lui de nombreux disques. C'était de la musique française "dans le vent". Nos jeunes méritaient bien de s'amuser après une journée aussi laborieuse.

Le lendemain, dimanche, les congressistes participèrent à une messe au Collège Mathieu. L'homélie fut prononcée par le R. P. L. Godbout, O.M.I. A 10 h. 15 eut lieu la session finale du congrès. Le conférencier pour cette dernière réunion générale fut M. Roger Lalonde, conseiller de l'A.C.F.C. et gérant général de la Familiale. La dernière discussion porta sur l'éducation secondaire française: est-elle utile? est-ce une perte de temps? est-ce une perte d'argent? Les jeunes trouvèrent des réponses très pratiques à ces questions. Enfin, M. R. Pinsonneault vint clore le congrès.

Avantage du français

A quelles conclusions est-on arrivé? D'abord le français a, aujourd'hui, une valeur immense au Canada, tant au point de vue développement personnel qu'au point de vue monétaire. C'est un grand avantage, sinon un devoir, d'intégrer le français dans notre vie entière. Soyons ce que nous sommes et respectons les autres pour ce qu'ils sont.

L'impression générale qui se dégagea du congrès, c'est que nos jeunes ont du coeur. Ils sont généreux et ils ont donné leurs opinions ouvertement. Puissent-ils continuer!

L'Association à l'Oeuvre

Pour les jeunes qui veulent agir

Cette année, la Société St-Jean-Baptiste de Québec organise, en collaboration avec les Equipiers de Saint-Michel, et l'AJ.C. du Collège de Lévis, un camp de vacances pour les jeunes.

Sous l'étiquette "Carrefour 65", ces camps de jeunesse réuniront de 200 à 400 jeunes garçons et filles, en majorité du Québec, mais venant aussi d'autres provinces canadiennes; ils y discuteront ensemble des grands problèmes d'actualité et se renseigneront sur des questions telles que les institutions politiques du Canada, ses réalités sociales, l'avenir du Québec en relation avec l'avenir du Canada, les organisations internationales, le phénomène de la socialisation, les loisirs, etc.

Ces camps, d'une semaine chacun, seront échelonnés sur une période de huit semaines, soit du 14 juin au 29 août, et auront lieu au camp des Miquelots, à Baie St-Paul, dans un site merveilleux.

L'Association d'Education invite fortement les jeunes Franco-manitobains qui le peuvent à participer à l'un de ces camps: "Carrefour 65", qui s'annoncent des plus intéressants.

Ajoutons que la Société St-Jean-Baptiste de Québec se propose, dès cette année, de donner de l'extension à la formule de "Carrefour 65" en organisant un voyage de rencontres et d'échanges au pays d'Evangéline, c'est-à dire le tour des provinces de l'Atlantique, moins Terre-Neuve. Il s'agit en quelque sorte de favoriser la connaissance de l'histoire et des institutions politiques à tous les niveaux par un contact direct avec les habitants de différentes parties du pays. Il serait possible, selon les officiers de la S.S.J.B., d'obtenir des bourses du gouvernement (Immigration et Citoyenneté) pour défrayer les dépenses assez lourdes du voyage jusqu'à Québec.

Les frais d'inscription sont fixés à $20.

Pour plus d'informations, prière de s'adresser au secrétariat de l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, St-Boniface.

Impôt sur le revenu

Le 30 avril prochain est la date limite pour poster les formules de déclaration au titre de l'impôt sur le revenu.

L'Association d'Education rappelle à ses membres l'importance pour les canadiens-français de remplir une formule en français; chacun peut s'en procurer facilement à n'importe quel bureau de poste. Le mot d'ordre donné en 1916 est plus que jamais d'actualité: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre".

Joyeuses Pâques

M. Raymond Bernier, président général, et les membres de l'Exécutif de l'Association d'Education, présentent à tous, leurs meilleurs voeux de "Joyeuses Pâques".

Le Comité de Publicité de l'A.E.C.F.M.

LE SAVIEZ-VOUS?

L'AMÉRICAIN AB JENKINS DÉTIENT PLUS DE RECORDS QUE N'IMPORTE QUI EN N'IMPORTE QUEL SPORT. IL REMPORTA DERNIÈREMENT 26 NOUVEAUX RECORDS EN UN SEUL JOUR. IL ROULA ENTRE AUTRES PENDANT UNE HEURE À UNE VITESSE MOYENNE DE 195,95 MILLES À L'HEURE. AB JENKINS A 68 ANS!!

UN PAYSAN D'ISLANDE A UN CHEVAL QUI PRÉFÈRE LE POISSON À L'AVOINE!

IL VAUT MIEUX PRENDRE QUELQUEFOIS UNE MAUVAISE DÉCISION QUE DE N'EN PRENDRE JAMAIS.

ALORS QUE LE NORMANDIE, PAQUEBOT FRANÇAIS QUI SOMBRA PLUS TARD, PASSAIT UN JOUR PRÈS DE L'ÎLE WIGHT, UN AVION MILITAIRE ANGLAIS VINT LE SURVOLER. TIRÉ VERS LE BAS PAR LA FORCE ASPIRATRICE DES ÉNORMES CHEMINÉES, LE PILOTE RÉUSSIT UN ATTERRISSAGE FORCÉ À L'EXTRÊME BOUT DU PONT, S'EN TIRANT SANS UNE ÉGRATIGNURE!

VERS 1840, LOUIS PHILIPPE, ROI DE FRANCE, DUT GARDER LA POSE PENDANT 3 MINUTES 1/2 POUR UNE PHOTO PRISE EN PLEIN JOUR!

IL Y A 60 ANS, IL N'Y AVAIT PAS DE SIÈGES POUR LES BOXEURS SUR LES RINGS. SI UN BOXEUR VOULAIT S'ASSEOIR ENTRE 2 ROUNDS, SON SOIGNEUR METTAIT UN GENOU EN TERRE, LUI TENDANT L'AUTRE POUR S'Y ASSEOIR.

ADMIREZ CEUX QUI ENTREPRENNENT DE GRANDES CHOSES, MÊME QUAND ILS NE RÉUSSISSENT PAS.
—L. SENECA—

Voici comment je vois "La Relève"

Je frappe à votre porte. Laissez-moi donc entrer. J'ai un mot à vous dire. Je me suis demandé si votre page bien à vous avec les opinions des jeunesses de chez nous était lue par les adultes. J'ai découvert que oui. On ne vous la laisse pas qu'à vous-mêmes comme on laisse le sport à l'habitué, le roman à la femme, l'éditorial aux messieurs.

On vous épie. On veut voir ce que vous pensez, ce que vous brodez. Car on le sait en la lisant. La Relève, c'est vous et vos activités. C'est le groupe photographique où vous vous retrouvez "et qui vous fait dire à vos amis". Regarde ce que j'ai l'air. "As-tu vu la composition de Gisèle?" Ou encore "Tu liras notre rapport dans La Liberté".

Vous êtes les participants. Ceux qu'on finit par connaître de nom, de pensée et de plume. Vous nous mettez dans l'intimité et on vous aime pour cela. On reconnaît vos réputations de chef, de membre, de chanteur, de compositeur. Ça nous fait plaisir. On se sent moins inquiet de l'avenir. Votre nom, ça nous dit ce que vous êtes.

La Relève: le fil qui se tisse de nouveau, la chaîne qui se forge et qui garde nos jeunes bien à nous, dans notre élément, notre langue, notre croyance. Et avec tout ça vous êtes bien à la mode moderne de l'expansion. On couronne vos reines aux carnaval et concours de modes. On applaudit vos champions aux festivals de la musique et du chant, on suit vos exploits et on vous envie presque votre entrain et votre énergie.

Tant que nous aurons des jeunes comme vous, à bas les inquiétudes.

Manie TOBIE.

Les mouvements jécistes en France

PARIS (CCC) — Après avoir eu une entrevue avec les dirigeants de la J.E.C. française, la Commission épiscopale compétente a publié le communiqué suivant:

"Etant donné les divergences de vue survenues au sein des Secrétariats nationaux de la J.E.C. et de la J.E.C.F., le Conseil permanent de l'épiscopat français, soucieux de l'orientation apostolique de ces mouvements, a estimé devoir poser aux dirigeants nationaux des questions portant sur la nature et les options fondamentales des mouvements.

"Ceux des dirigeants qui ont donné à ces questions une réponse négative ont manifesté, à l'évidence, qu'ils ne sont plus habilités à porter la responsabilité de ces mouvements d'Action catholique.

"L'épiscopat, gardant toute sa confiance aux deux mouvements jécistes, compte sur ceux des dirigeants nationaux qui ont répondu affirmativement pour continuer à l'avenir le travail de ces mouvements."

Les questions qui avaient été posées portaient sur la caractéristique apostolique des mouvements, sur les relations des mouvements avec l'épiscopat au titre d'Action catholique, et enfin indiquant l'insuffisance des seules solidarités humaines naturelles pour conduire le mouvement jusqu'au but désiré.

La voix d'un "Croulant" . . .

"Vous ne faites que commencer, mais votre base est faite de roc"

L'hon. Louis Deniset, finissant de l'an '39, était l'orateur principal à la prise des rubans au Collège de St-Boniface, le dimanche 4 avril. Il a parlé de la transition de l'état de finissant à celui de croulant, de façon à plaire aux derniers sans trop ennuyer les premiers. Un tel discours mérite d'être publié textuellement:

Monsieur le président des finissants, je dois avouer que c'est avec un certain émoi que j'ai reçu votre premier téléphone. Ma réponse fut oui, tout de suite. L'honneur était trop grand pour le laisser passer!

Des finissantes, ravissantes!

Des finissants! Des types qui ont fait tout leur cours. Ça, c'est quelque chose! Et, comme il fallait s'y attendre, leurs parents sont ici; et dans certains cas peut-être des grands-parents . . . et des petits frères et des petites soeurs, des amis. Voire même des amies, c'est très émotionnant.

Et pour les Pères du Collège, c'est le grand jour de l'année! Est-ce un témoignage de fécondité ou un soupir de libération? A chacun ses pensées.

Mais, au fond, de quoi s'agit-il? Je suis ancien, il est vrai. Mais, être ancien, cette année, n'accorde à personne le droit de cité.

Que sera demain?

J'ai plus de 23 ans, je suis donc un croulant! C'est dans la logique de cette assertion que je trouve la réponse. Si vraiment les anciens appartiennent à un autre monde, le moins qu'ils puissent faire c'est de souhaiter la bienvenue à ceux qui bientôt seront des leurs. Chers finissants, attendu que votre âge moyen est vingt ans, vous avez trois ans de noviciat à suivre avant de nous rejoindre dans l'écroulement!

Depuis le commencement des siècles, les générations se succèdent. Pour certaines d'entre elles les transitions furent faciles, pour d'autres brutales. Pour celle d'aujourd'hui c'est radical. Le jour et la nuit. Blanc et noir — Remarquez-vous que les expressions qui me viennent à la bouche vont de ce qui par tradition nous paraît aller de bien à mal. — Jour et nuit. Blanc et noir. — En effet, nous n'y comprenons pas grand-chose; ça nous paraît sombre, à cause de notre ignorance et de notre anxiété et nous avons de la difficulté à trouver les mots pour nous expliquer.

Il y a 26 ans, en 1939, j'avais l'honneur, de faire au nom des finissants d'alors, le discours de circonstance. La vie n'était pas rose dans ces temps-là. On avait passé à travers la crise. On ne savait pas si elle était finie, mais, déjà, on parlait de guerre. Où allions-nous?

Ç'a été dur. De notre Collège plusieurs sont partis. Quelques-uns ne sont pas revenus. La guerre déclencha un chambardement épouvantable. Le monde n'est plus le même.

Les finissants de '39 se demandaient où ils allaient? Les finissants de '65 se posent la même question. Et sans pouvoir donner aucune réponse précise, les anciens peuvent puiser peut-être dans leur expérience pour faire des suggestions.

Aujourd'hui, on dit que les jeunes remettent tout en question. Çà c'est leur droit. Ils ont leur propre conscience, et ils ont non seulement le droit, mais le devoir de "se satisfaire". L'homme aime à penser par lui-même. A vingt ans, plus qu'à tout âge, on sait qu'on a raison.

La saison de hockey qui se termine nous a montré que des athlètes d'un certain âge, Gordie Howe, 37 ans, Jean Béliveau, Delvecchio, Ted Lindsay, et d'autres, peuvent encore briller, compter des points et gagner des parties. C'est surprenant pour des croulants! Ils démontrent que l'expérience est encore et sera toujours utile et souvent nécessaire. Quel vieillard ne s'est écrié: Avec l'expérience que j'ai; si j'avais vingt ans!

Chers finissants, nous savons que vous nous écoutez surtout par courtoisie et parce que vous êtes bien élevés. Nous savons que vous avez l'intention de faire les choses exactement comme vous le voulez. Nous savons aussi que vous croyez que vous savez mieux que nous ce qu'il faut faire et que le monde vous appartient.

Peut-être que vous trouverez qu'il y a quelque chose à apprendre dans le jeu de Gordie Howe et de Jean Béliveau. A vingt ans, ils étaient déjà des étoiles. Aujourd'hui, s'ils avaient des jambes de vingt ans, on en ferait des dieux.

Un jeune, qui sait tout, sait aussi écouter. Et même s'ils s'imaginent d'avance qu'ils n'apprendront pas grand-chose, les plus fins d'entre vous, en garderont quelque chose et ce sont ceux-là qui réussiront le mieux.

Les anciens se sont aperçus que le monde ne leur appartient pas. Ils se sont aperçus que tout ce qui est matériel passe. C'est Bossuet qui a dit: "Elle a vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un matin".

Une rose, c'est jolie. De l'argent c'est bon. Une situation, c'est à envier. De la gloire, c'est enivrant. Mais, ça passe . . .

Il y a des principes qui demeurent. Vos études ont été solides, elles vous ont bien préparés. Vous ne faites que commencer, mais votre base est faite avec du roc.

Ayez de l'idéal. Ayez aussi du sens pratique. Ayez de la foi! Faites vôtre la parole d'Henri Bordeaux: "Vivons à plein coeur et à pleine volonté pour un but qui dure après nous et par là-même nous dépasse . . ."

Enlevez de votre épaule ce petit bout de bâton que tant de générations ont porté. Il est encore trop à la mode et certains en font un bâton de maréchal. C'est un jeu d'enfant. Des baccalauréats ès arts du Collège de St-Boniface reçoivent une formation qui est des meilleures. Ce qu'il faut maintenant c'est gagner vos épaulettes. Elles sont là devant vous, comme sur un plateau. Ce plateau a un nom. Il s'appelle travail.

Rappelez-vous ce que les dames se disent entre elles. On dit que les hommes parlent des femmes. Les hommes sont un sujet de conversation pour les dames, et quand elles parlent d'un homme de vingt ans, elles disent: "Comment est-il?". Quand le sujet a 30 ans, elles s'enquièrent: "Que fait-il?". Et quand cet homme a 40 ans, elles demandent: "Qui est-il?".

Dans quelque 26 ans, j'espère qu'un d'entre vous remplira mon rôle d'aujourd'hui. Mon épouse et moi espérons bien être présents et jouir de ses paroles. Je suis prêt à parier avec qui que ce soit et pour n'importe quel montant que les principes que j'ébauche devant vous n'auront pas changé.

Persévérez! Recommencez!

Persévérez dans votre travail. Il y aura de beaux jours; comme aujourd'hui, par exemple. Des jours de gloire, des jours de triomphe, des jours de joie. Il y aura aussi des jours de détresse, des jours de cauchemar, des jours de découragement.

Parfois vous vous sentirez seul. Mais vous ne le serez pas. Pensez alors à St-Boniface, à la douceur de son souvenir, à cette île fleurie où le regard de Dieu tomba.

Le regard de Dieu y sera toujours. Car on peut donner à ce mot St-Boniface une signification des plus grandes: La somme totale de tout ce que vous êtes devenus.

Et quand ça vous arrivera de casser. Car vous casserez vous aussi. Ça nous arrive tous au moins un petit peu. Ramassez les morceaux. Ramassez-les. Ramassez-les toujours!

Ce qui est important, ce n'est pas les fois que ça casse. Ce sont les fois que vous vous ramassez. Et ces morceaux, cimentez-les. Cimentez-les bien avec les trois vertus qui demeurent: La joie, l'espérance, 90 pour cent de la vie, et oui, la charité, la totalité du vrai bonheur, sur la terre, comme au ciel.

Louis DENISET.

Les progrès de la Science

LE RÉVEILLE-MATIN

VERS 200 AV. J.-C., LES GRECS CONNAISSAIENT DÉJÀ LE RÉVEILLE-MATIN, DIT À EAU.

CADRAN
RÉSERVOIR D'EAU
DISQUE À BOULES
FLOTTEUR

L'EAU COULANT DU RÉSERVOIR FAIT MONTER LE FLOTTEUR. AIGUILLE ET TAMBOUR COMMENCENT À TOURNER LENTEMENT ET À L'HEURE VOULUE, LA BALLE TOMBE SUR LE GONG.

IL Y A DES SIÈCLES, LES CHINOIS AUSSI SE FAISAIENT RÉVEILLER PAR UN "RÉVEIL À FEU".

POUDRE
BAGUETTE D'ENCENS

LA BAGUETTE D'ENCENS, EN BRÛLANT LENTEMENT, ROUSSIT LES FILS ET LES POIDS HORAIRES TOMBENT SUR LE GONG. À L'HEURE DU LEVER, LE FEU PARVIENT À LA POUDRE, ET BOUM!

CAME
RESSORT
ANCRE
RESSORT EN SPIRALE
DISQUE-RÉVEIL
BALANCIER

À L'HEURE VOULUE, LA CAME RETOMBE DU BORD, ET DDDDRING!!!

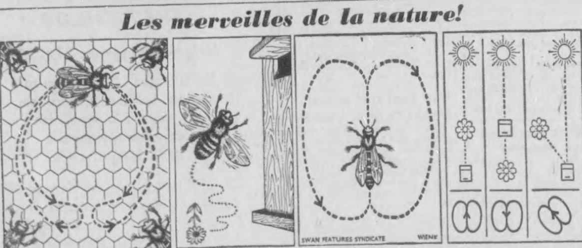
LA FORCE DU RESSORT REMONTÉ EST TRANSMISE PAR LES ENGRENAGES À L'ÉCHAPPEMENT ET DE LÀ AUX AIGUILLES, MAIS ÉGALEMENT AU DISQUE-RÉVEIL RÉGLABLE, QUI COMMANDE LA SONNERIE, AU MOMENT VOULU.

AU FOND, L'ÉCHAPPEMENT EST UN BALANCIER AVEC UNE ROUE COMME POIDS. LE RESSORT EN SPIRALE SE CHARGE DU MOUVEMENT OSCILLATOIRE. L'ANCRE DIVISE LE TEMPS EN SECONDES. LA PLUPART DES ÉLÉMENTS D'UN RÉVEIL SE FONT PAR EMBOUTISSAGE OU PAR DÉCOLLETAGE SUR DES TOURS AUTOMATIQUES. LE TOUT EST ASSEMBLÉ À LA CHAÎNE.

DE NOTRE TEMPS, IL EST IMPOSSIBLE DE S'IMAGINER LA VIE SANS LE RÉVEIL À RESSORT.

CADRAN DE RÉGLAGE DU RÉVEIL

Les merveilles de la nature!



Non seulement les hommes, les bêtes aussi peuvent se comprendre. C'est ainsi qu'une abeille ouvrière qui a trouvé une grande quantité de nectar en fait connaître à ses compagnes la quantité, la direction et la distance en exécutant différentes danses. Si le nectar est à 20 pouces de la ruche, l'abeille danse une "ronde" sur le rayon de miel (v.2). Si le nectar est à 40 pouces ou plus, elle exécute alors une danse "frétillante" (v.3). Entre 20 et 40 pouces, elle alterne la ronde et le frétillement. Pour plus de 40 pouces, c'est la rapidité du frétillement qui détermine la distance!

L'abeille dansante ayant encore le pollen des fleurs dans ses pattes arrière, ses compagnes en connaissent donc aussi le parfum. Quant à la direction, l'abeille la leur a fait connaître par sa danse. Si le nectar se trouve en droite ligne entre la ruche et le soleil, l'abeille au milieu de sa danse frétillante dessine un mouvement ascendant sur le rayon de miel. Si, au contraire, la ruche se trouve entre le soleil et le nectar, c'est un mouvement descendant. Si le nectar se trouve en angle avec le soleil, supposons 45° vers la gauche, l'abeille dans sa danse suit aussi sur le rayon de miel un angle de 45° à gauche.

Dernier détail: les ouvrières italiennes ont introduit un "dialecte" dans le langage des abeilles en agrémentant leurs danses de certaines variations!

LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE

? Ne vous fiez pas aux apparences

Pourquoi Jésus maudit-il un figuier qui ne porte pas de fruits?

(M. Daniel F., Montréal)

L'épisode dont vous parlez se lit dans Marc 11, 12-14 et 20-24 et, parallèlement quoique avec certaines divergences de détails, dans Matthieu 21, 18-22.

Jésus pose ici un geste symbolique, il fait une "prédication par l'action concrète", comme l'avaient fait beaucoup de prophètes avant lui. Ce figuier, c'est Israël dont le Seigneur, venu vers lui, espérait du fruit. Mais Israël n'est couvert que de feuillage, il trompe l'oeil avec ses apparences de vertu. Le Seigneur va maudire le pharisaïsme hypocrite. Voilà le sens profond du geste de Jésus.

Vous avez des questions à poser? Ecrivez-nous.

Le Courrier Biblique, SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE
5221 av. De Gaspé, Montréal 14

UNE CONVERSION DU VENDREDI SAINT

Jean Gualbert n'était pas un ange. Il avait oublié tous les bons conseils que sa maman lui avait donnés. En vieillissant, il se joignit à de mauvais compagnons et il alla d'une offense à une autre, si bien qu'il pensa que pour lui, tout était perdu. Si quelqu'un lui avait dit, en ce moment, qu'un jour il serait classé parmi les saints du ciel, Jean lui aurait ri au nez.

Un après-midi, Jean partit pour la chasse. C'était le Vendredi saint. Tandis qu'il marchait tranquillement, son épée à son côté, il se buta dans un autre homme. Il le regarda. Et il sut ce qu'il allait faire. Cet homme avait tué Hugo, le frère de Jean. Maintenant, c'était à Jean de le faire repayer vie pour vie.

Le jeune Gualbert tira son épée.

Le meurtier tomba à genoux. Il plaida: C'est aujourd'hui, le Vendredi saint. Je t'en prie, au nom de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, épargne ma vie". Il étendit les bras en forme de croix, et il attendit. Il lui sembla qu'il attendit une éternité.

Enfin, Jean lui dit: "Lève-toi". Et Jean fit un geste inattendu. Il étendit sa main pour serrer celle du meurtrier. "Je ne peux te refuser ce que tu demandes au nom du Christ, dit-il. Je vais te laisser la vie et je veux que tu sois mon ami. Demande à Dieu de me pardonner".

Et les deux hommes s'embrassèrent comme des amis d'enfance et se quittèrent après une poignée de main.

Jean ne chassa plus ce jour-là. Il se dirigea vers l'église la plus rapprochée et se jeta devant un crucifix de grandeur naturelle. "Mon Dieu, pria-t-il, pardonnez-moi mes péchés et faites de moi Votre ami".

Savez-vous ce qu'il arriva? La forme de bois sur la croix inclina la tête dans la direction de l'homme en prière et le remercia d'avoir pardonné au meurtrier infortuné.

Jean ne chassa jamais plus. Pistôt, il alla à un monastère voisin et demanda d'être reçu moine. Plus tard, en quête de plus grande solitude, il se retira dans la forêt de Vallis Umbrosa et là il fonda l'ordre Vallombrosien, une branche bien strict des Bénédictins.

Jean aimait la prière. Une fois, une grande famine vint dans la région et les moines devaient se contenter d'un repas par jour. Jean eut pitié d'eux et il pria Dieu que la moisson fut bonne. Un jour d'avril, il descendit à la cave et regarda ce qui leur restait de provisions. Il y en avait à peine assez pour une autre semaine. Ce qu'il fit? Il se mit dans une position penchée et il pria. Et tandis qu'il priait, les provisions de navets et de patates augmentèrent. Quand il arriva à l'Amen de sa prière, il y avait des centaines et des centaines de boisseaux de navets et de patates dans les coffres. Les moines en avaient à profusion pour eux-mêmes et il purent partager avec les autres monastères et les pauvres.

La fête de saint Jean Gualbert est célébrée le 12 juillet.

Coutumes pascales

Pas de Pâques sans oeufs, et qui de nous ignore tout à fait l'agrément d'en offrir, la joie d'en recevoir?

Dans les campagnes françaises, l'usage veut que les enfants de choeur aillent de porte en porte, les trois derniers jours de la Semaine Sainte. Crécelle au poing, panier au bras, ils font la quête des oeufs. Sous le ciel clair, on peut les entendre:

Alleluia du fond du coeur,
N'oubliez pas les enfants de choeur,
Donnez des oeufs, ou ce qu'il vous plaira,
Alléluia!

Dans certaines régions, ce sont les jeunes gens en âge de se marier qui vont ainsi chantant cette variante:

C'est pas des oeufs que nous demandons,
C'est la jeune fille de la maison,
S'il y en a deux, nous choisirons,
Alléluia!

Si les jolis coeurs préfèrent les rêves d'amour, pour les tout-petits, Pâques sera toujours la fête des oeufs de sucre et de chocolat.

En certains pays de l'Europe Centrale, on fabrique à la maison des oeufs fantaisistes qui ne sauraient être croqués, mais qu'on mange tout de même . . . des yeux! On les fait pendant les longues veillées d'hiver, en carton, en bois sculpté ou gravé, et pour les réussir on déploie tous les trésors de l'imagination. Sur des coquilles véritables, coloriées et ornées de devises et de souhaits, on réalise des effets artistiques du meilleur goût. Ces devises ont gardé, à travers le temps, leur caractère de poésie populaire, témoin celle-ci, que nous traduisons.

Je t'aime aussi fidèlement,
Que la coque aime l'oeuf, Cet oeuf se brisera un jour en deux,
Quant à moi je te resterai fidèle éternellement!



Pâques, fête du triomphe

Quand vous lirez ces lignes, nous serons dans la Grande Semaine, dite aussi la Semaine Sainte. Tous ceux qui participent aux exercises de ces jours sont encore sous le coup de la pieuse émotion apportée par les réformes de la liturgie ces dernières années. N'est-ce pas que nous nous sentons pris par ce sentiment de tristesse et de souffrances intérieures quand nous pensons à Celui qui les a réellement vécues? Pour participer efficacement à ce mystère de la Rédemption, acceptons-nous notre part dans ces souffrances, ces renoncements, ces tristesses que Lui, l'Innocent, a acceptés à notre place pour notre bonheur éternel?

La Grande Semaine nous fournit une vraie belle occasion de faire le point entre ce que nous recevons et ce que nous offrons en retour. Cette mise au point nous fera prendre conscience de l'intention qui anime les gestes que nous posons dans tous les domaines.

Tout de même, ce temps de réflexions austères précède celui de la joie. Dimanche, ce sera la fête du miracle, du triomphe, ce sera l'allégresse qui emplira les coeurs parce que la faute fut effacée, la béatitude promise à cause de l'Agneau immolé.

La liturgie, le printemps, le soleil, la brise, la famille, tout chante la joie de Pâques. C'est une résurrection universelle et totale. "Le Christ est ressuscité, Alléluia!" C'est le cri de ralliement de ceux qui ont vécu leur Semaine Sainte intensément et qui aujourd'hui se réjouissent avec le "Ressuscité".

Quel jour de Pâques vivent-ils ceux qui n'ont pas fait trève à leurs préoccupations ordinaires? Les financiers à leurs affaires, les gouvernants à leurs tracas, les politiciens à leurs moyens de réussite, les étourdis à leur plaisir, les pauvres à leur misère, les riches à leur or? Ressentent-ils réellement les joies de la Résurrection?

La tristesse du Vendredi-Saint a-t-elle imposé une trève à leurs problèmes, les préparant ainsi à vivre la joie de Pâques?

Après avoir suivi le Christ sur la voie douloureuse, nous partageons avec Lui, la gloire de son triomphe. Souhaitons que chacun ressente les doux effets de cette joie intérieure si particulièrement différentes des autres quand elle origine dans celle de la Résurrection.

Marie DUPUIS.

Billet du jeudi

L'île joyeuse où personne ne rit

Quiconque a lu, même en vitesse, le dernier récit de Louise Maheux-Forcier, garde cette double impression que l'auteur est en voie de devenir notre meilleur romancier — ou romancière — et l'un de nos meilleurs écrivains.

A la condition de travailler beaucoup.

Son nouveau livre, qui n'est ni meilleur ni pire que son **Amadou**, mais plus sobre et moins touffu, plus dépouillé, plus nu — ce dernier terme si cher à l'auteur — se présente sous ce titre souriant: **L'Ile joyeuse. (1)**

Joyeuse peut-être, ruisselante de soleil, dans les rêves lointains d'une enfance inquiète et raisonneuse, mais sorte d'hymne à la jeunesse, à l'amour, à la vie, qui suggère le contraire.

Cela devrait étonner, mais n'étonne pas, parce que nous sommes dans l'orbite de cette génération nouvelle vague qui est ensemble sceptique et naïve, indolente et dégourdie, assoiffée de scandale (un peu, pas trop), s'admirant dans les eaux d'un narcissisme qu'elle dit rejeter, s'emballent de bravades, un peu malade et ne s'en doutant point.

Autant de traits qui s'estomperont avec le temps, car la jeunesse est un mal grandiose et magnifique, qui se guérit chaque jour un peu.

* * *

En attendant, la vie vécue et le plaisir de sentir, l'écriture et ses rythmes, les vertiges où entraine la musique, une adolescence corsetée de jansénisme, une religion tenant à un fil d'araignée, sont pour la princesse de l'Ile joyeuse autant de prétextes à dire ce qu'elle est et n'est pas, ce qu'elle désire — ou qu'elle ne sait pas ce qu'elle veut.

Artiste de carrière ou presque, celle-ci a en sus les repliements d'une sensitive, un don plus qu'ordinaire de poésie, qu'elle transpose en subtiles symphonies de mots, d'impressions, de sensations, où elle plonge et nous entraine à sa suite, comme en une onde vive et traitresse, enveloppante, souvent troublée.

Ce qui ne la dispense d'aucune crudité de langage, de descriptions indiscrètes, de conclusions extrêmes.

A la fois sensible, sensuelle et sexuelle, elle s'abandonne sous ces trois aspects, comme si d'étaler son être intime importe à l'univers, et de le soustraire à sa vue constituerait une offense majeure.

* * *

Autant dire que Louise Maheux-Forcier tient au creux de sa main les talents qui suffisent à la fortune littéraire, et qu'elle les emploie à mauvais escient.

Elle l'admettra elle-même si, non perdue de vanité, elle peut encore se permettre un examen en profondeur.

Son récit se juge brillant et fascinant, mais il ne s'y passe rien, hors la chute banale et poétisée d'une jouvencelle incandescente, emportée par sa nature et manquant du minimum de force nécessaire à son équilibre.

Explication et justification, le reste n'offre rien de main en regard de l'expérience humaine, depuis que le monde est monde.

Voilà pour les fonds et tréfonds.

Quant à la forme, comme on disait au collège, Mme Forcier la paraît maîtriser jusqu'en ses derniers secrets, mais c'est là une illusion.

Illusion et c'est dommage, parce qu'elle possède à un degré élevé les qualités maîtresses de l'écrivain.

Il lui manque le fini d'une stylistique consciente, facile à qui comprend.

L'ILLETTRE.

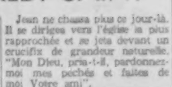
(1) Cercle du Livre de France, Montréal.

La langue vulgaire au pays basque espagnol

BILBAO (CCC) — Cinq habitants de la petite localité de Yurre, en Biscaye, ont été condamnés à des amendes de 25,000 pesetas (400 dollars) chacun, pour avoir exigé que la messe soit célébrée en langue basque, conformément aux nouvelles directives de la réforme liturgique.

Les amendes ont été infligées par les autorités civiles peu avant que l'évêque de Bilbao, Mgr Gurpide, approuve les textes liturgiques en langue basque, parlée d'ailleurs par la totalité de la population de Yurre.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Le jour de son mariage est certainement le plus important dans la vie de toute jeune fille qui ne demeure pas célibataire, et les parents qui ont des revenus considérables peuvent se permettre, sans grever leur budget, d'offrir à leur fille une fête dont les dépenses se chiffreront à mille dollars ou même plus. Cependant, il est curieux de constater que c'est dans les milieux aisés que l'on fait le moins d'extravagances. Ce sont les jeunes filles de conditions modestes qui recherchent à tout prix le mariage de grand gala, la toilette époustouflante, la salle louée, avec orchestre, etc.

Des jeunes filles qui ont amassé péniblement quelques centaines de dollars n'hésitent pas à les attribuer à cette fête qui ne dure que quelques heures, et après le retour du voyage de noces, quand commence la vraie vie quotidienne du ménage, les nouveaux époux sont obligés de se priver du nécessaire pour venir à bout de payer leurs dettes.

Le mariage, c'est l'acte le plus grave et le plus sérieux de la vie. Pourquoi tout sacrifier à la parure, à l'étalage, au tapage d'un seul jour? Il convient de se réjouir et fêter l'événement. Toute mariée doit être jolie et élégante. Ces conditions peuvent se rencontrer dans un mariage plus simple, à la portée du porte-monnaie de la mariée et de ses parents.

✦ ❊ ✦

MacHadam demande à MacHenouille: "Tu peux me prêter une allumette?"

"Pas question! Je t'en ai déjà prêté une l'an dernier et tu ne me l'as pas encore rendue!"

✦ ❊ ✦

Lorsqu'une fourrure a été mouillée, bien la secouer sans la toucher et l'étendre à plat. Saupoudrez d'acide borique. Ce produit absorbe l'humidité et, le lendemain, il n'y a plus qu'à secouer et brosser la fourrure.

Lorsque vous achetez un tapis remarquez bien le dessous du tapis. La trame doit être très serrée pour que le tapis soit à la fois solide et flexible et pour que les brins soient solidement attachés.

✦ ❊ ✦

Mettez un peu de moutarde ou de bicarbonate de soude dans l'eau dont vous vous servez pour laver un plat qui a contenu du poisson. Vous ferez ainsi disparaître tout relent de poisson.

✦ ❊ ✦

Un avion français va atterrir à Londres.

— Nous arrivons à Londres. Veuillez serrer vos ceintures, s'il vous plait!

Un Anglais se penche alors vers son voisin:

— Ces Français! Toujours aussi coquets!

✦ ❊ ✦

L'intérieur d'un sac à main doit être aussi élégant que l'extérieur, c'est-à-dire que tous les petits objets qui s'y trouvent doivent être parfaits, s'y ranger avec ordre et non s'y mêler dans un entassement chaotique comme à la suite d'un tremblement de terre réduit.

✦ ❊ ✦

Votre enfant sera poli avec vous aussi longtemps que vous le serez avec lui. Ce sont les enfants injuriés et humiliés par une mère qui n'a pas su se maîtriser ni peser ses paroles: (T'es rien qu'un ci, un ça . . . " "Ferme ta g . . .) ou qui reçoivent des gifles à tous propos, qui crèvent un jour le coeur de leur mère en lui lançant au visage des outrages identiques.

✦ ❊ ✦

L'air et l'eau sont les deux meilleurs amis de votre santé. Sans air pur, pas de sang pur, pas de teint frais, pas de visage jeune. Quand la température le permet, il est donc important de dormir la fenêtre ouverte.

✦ ❊ ✦

Un père qui est piéton a sûrement un fils de vingt ans.

LA COIFFURE DES FEMMES À TRAVERS LES ÂGES

Bien que de tout temps de grands soins furent apportés à la coiffure, nous pouvons fixer à près de vingt-cinq siècles l'origine de la mode en matière de coiffure féminine.

En effet, jusqu'au Ve siècle avant Jésus-Christ, hommes et femmes se coiffaient de la même manière: les cheveux longs, tressés en nattes ou enroulés de spirales métalliques.

C'est vers l'an 480 avant Jésus-Christ, en Grèce, que *les hommes* décidèrent de porter les cheveux courts. Hommes et femmes ayant cessé de se ressembler par la coiffure, on imagine facilement ces dernières faisant preuve d'initiative à leur tour. Les cheveux furent relevés sur le front, les côtés tirés vers l'arrière et laissés tombants sur les épaules: la première mode de coiffure féminine était lancée. La coquetterie aidant, les femmes finirent par mettre dans leurs coiffures une extrême fantaisie; dès lors, la mode ne cesse d'évoluer avec des alternatives d'excès et de sagesse.

Les conquêtes d'Alexandre le Grand servent de véhicule à la mode. D'Egypte, il rapporte le lawsonia ou henné (utilisé deux mille ans avant J.-C. pour teindre les cheveux, et des perruques faites de plantes tressées et de crin. Les Grecs améliorent l'idée: on utilise des cheveux naturels et l'emploi des perruques se généralise au sein des classes dirigeantes.

Sous l'empire romain, après la conquête des Gaules par Jules César, les dames romaines, enthousiasmées par la couleur blond roux des cheveux des Gaulois, en achètent à grands frais pour faire confectionner leurs perruques. Les Celtes Gaulois avaient en réalités les cheveux bruns qu'ils décoloraient à la chaux. Les Romaines connurent finalement ce détail et ainsi s'installa l'habitude de se décolorer les cheveux.

Le procédé s'améliore grâce à un savon de potasse préparé avec du suif de chèvre et de la cendre de hêtre. Les Vénitiennes obtiennent leur célèbre blond grâce à une lessive de soude suivie d'un séchage prolongé au soleil.

A cette époque donc, on se préoccupe déjà beaucoup de modifier la teinte des cheveux; on n'en apporte que plus de soins encore à ces blondes chevelures et les modes se multiplient. Généralement, les cheveux sont tressés et massés assez haut sur le devant, les côtés dégagés et la nuque montante pour former chignon sur le derrière de la tête; vue de profil, cette coiffure ressemble à un cône tronqué.

Lorsque l'empire romain s'écroule, les femmes respectent une mode générale voulant que les jeunes filles portent les cheveux flottants ou tressés, tandis que les femmes mariées dissimulent les leurs (tressés également) sous la coiffe. Cette règle prévaudra pendant tout le Moyen Age et entrainera le déclin de la coiffure.

Les femmes semblent avoir honte de leurs cheveux que des coiffes de toutes sortes s'ingénient à bien dissimuler. C'est une époque austère, du Ve au XVe siècle, où le charme féminin n'est plus qu'un mot. Vous lisez bien, pendant près de mille ans on cesse pratiquement de se préoccuper de la coiffure. Ce n'est que vers le XIVe siècle que nait la coiffure dite à la "page" (page boy) . . . mais cette coiffure est portée par les hommes. Ce sera Isabeau de Bavière qui sera la dernière femme à porter le "hennin". Ayant perdu ses cheveux, elle s'arrangea pour faire porter cette coiffe aux femmes. Dernière victoire temporaire de la coiffe sur la coiffure mais cette dernière aura sa revanche.

Notons que l'Eglise n'est probablement pas étrangère à cette austérité. En l'An 672 (VIIIE siècle), un Concile défendait l'usage des faux cheveux considérés comme une offense au Seigneur.

15 écoles protestantes enseignent en français

QUEBEC — Quinze écoles protestantes de langue anglaise, 14 du secteur public et une du secteur privé, dispensent actuellement en français l'enseignement à 1,322 élèves protestants de langue française au Québec.

C'est pour répondre aux demandes de plus en plus pressantes des protestants de langue française désireux de recevoir l'enseignement dans leur langue, que ces institutions offrent, depuis quelques années, l'enseignement en français de toutes les matières au programme.

La majorité de ces élèves sont au niveau de l'élémentaire. En effet, 14 écoles donnent les cours de la 1ère à la 7e année; 2 écoles, ceux de 8e et de 9e années; une seule, ceux de 9e, 10e et 11e années. Cinq de ces écoles sont à Montréal.

Soixante professeurs dispensent l'enseignement dans ces classes. La plupart d'entre eux se consacrent exclusivement aux classes françaises. Par ailleurs, les étudiants bénéficient aussi des services de professeurs de la section anglaise de ces écoles pour des matières comme l'anglais, la musique, les arts.



Courrier de Louise

Q. — Pouvez-vous me dire pourquoi les directeurs de certains journaux se donnent la peine d'envoyer des reporters interviewer des personnes, à qui ils font perdre une bonne heure de leur temps, puis publient des articles tout à fait ridicules, tant ils contiennent d'erreurs? Il me semble que la plus élémentaire politesse, pour ne pas dire justice, exige l'exactitude. Ne croyez-vous pas qu'une fois l'article écrit, le journaliste devrait le soumettre à sa "victime" lui donnant ainsi l'occasion de faire les corrections s'il y a lieu? Merci de vos conseils et continuez votre intéressant travail. — **Lili.**

R. — Ce n'est pas pour rien qu'on dit: "Il ne faut pas croire tout ce qu'on lit dans les journaux". Certains journalistes se laissent parfois emporter par leur enthousiasme et leur goût de faire des phrases. Ils exagèrent ou minimisent selon leur inspiration du moment. Ils ne devraient certainement pas le faire et tout bon journaliste sait qu'il doit écrire les faits, à plus forte raison dans une interview. Il serait certainement préférable que la "victime" comme vous l'appelez, ait l'occasion de lire l'article avant sa publication, mais en pratique, cela est assez difficile, surtout quand il s'agit de publication de journaux quotidiens. Il arrive assez souvent, cependant, que si l'article ne doit pas paraître immédiatement, on le soumette à la personne qui en est le sujet. On me dit que dans certains pays les journalistes ne peuvent pas publier une interview sans avoir la permission signée de son sujet. Je trouve, comme vous, que cette idée a du bon.

☆ ☆ ☆

Q. — Je corresponds depuis deux ans avec un jeune étudiant européen. Depuis six mois, mon ami semble changer d'attitude à mon égard. Il m'écrivait amicalement, mais maintenant le ton de ses lettres est très affectueux, même amoureux. Il m'invite à aller passer quelques semaines dans son pays, dans sa famille. J'ai 20 ans et je travaille. Je pourrais me payer ce voyage, mais mes parents ne veulent pas me permettre d'aller visiter ce jeune homme. Je les trouve bien peu raisonnables. Ce serait une belle occasion pour moi de mieux connaître ce jeune homme, de faire la connaissance de ses parents et de voir son pays. J'aimerais votre opinion. — **Ninon.**

R. — Franchement, c'est vous, ma jeune amie, qui n'êtes pas raisonnable. Vos parents sont sages. Vous désirez vous rendre en Europe, chez les parents de ce jeune homme que vous ne connaissez pas? Ces gens-là ne vous ont même pas invitée, c'est leur fils qui l'a fait. Savent-ils seulement qu'il vous écrit? Et ce garçon est-il sincère en vous invitant? Qui vous dit qu'il ne serait pas désolé de vous voir arriver. Vous savez, quand on correspond avec des étrangers, de part et d'autre, on peut écrire bien des choses. Il est bien facile de conter fleurette. Si vous décidez d'aller en Europe, choisissez-vous une compagne plus sérieuse et moins naïve que vous et faites un voyage organisé. Si le pays de votre ami figure sur votre itinéraire, vous pouvez l'avertir de votre passage et lui donner la date et le nom des endroits que vous y visiterez. S'il le désire, il s'arrangera pour vous voir, mais de grâce n'allez pas vous imposer. Vous vous feriez très mal juger. Suivez les conseils de vos parents.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

CAPRICE À QUATRE VOIX

par SAINT-ANGE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 2

Il referma à double tour la poterne en se promettant d'enlever, le soir même, l'écriteau qui pouvait lui susciter à nouveau de tels clients.

A son tour, le touriste à lunettes descendit vers Sintra.

La route était criblée de taches d'or. Elles miroitaient dans l'ombre verte et les profonds velours du sous-bois s'éclairaient aussi de phosphorescences solaires. Des sources jasaient dans le voisinage. L'une d'elles coulait dans un bassin au fond d'une sorte de retrait ménagé entre les murs d'un parc. Des bancs de pierre permettaient aux passants de s'asseoir, afin de converser plus à loisir avec l'eau claire, d'écouter plus longuement, dans l'intimité, ses confidences.

Là s'installa le touriste aux lunettes. Là, il dégusta ses framboises. Lorsqu'il eut terminé, sans égard pour l'affirmation faite quelques minutes plus tôt au vieux Portugais et peut-être en offrande aux nymphes, il lança le léger corbillon par-dessus le fronton de la fontaine; puis, penché sur la vasque, tout en se rinçant les doigts, il murmura:

"Maintenant, plus rien à entreprendre avant minuit."

* * *

Le cocher fredonnait un fado. La victoria trottait sur la route capricieuse et déclive. Au lieu de tourner vers Sintra, elle bifurqua sur la gauche.

De chaque côté, maintenant, des villas glissaient derrière leurs grilles, entre des branches, sous de beaux ombrages.

— Valérie chérie, dit M. Lambercy, j'ai peur que notre retraite soit bien mélancolique.

La jeune fille secoua la tête.

— Pas du tout! Je proteste! J'adore ce calme.

— Oui, mais tu es éloigné d'Alban.

— Nous ne nous étions pas assez quittés depuis notre enfance. Cette séparation nous permet de nous écrire. J'ai découvert qu'il avait hérité de son père un don charmant d'écrivain . . . Il aurait été malheureux de continuer à l'ignorer.

M. Lambercy hocha la tête.

— Si cette découverte suffit à compenser son absence, tant mieux.

La jeune fille le railla.

— Tu es d'une génération plus sentimentale que la nôtre. Les lettres d'Alban ne sauraient le remplacer, mais puisque notre séparation est indispensable, j'avoue que je m'y soumets, sans ressasser indéfiniment mes motifs de mélancolie.

— Eh! convint M. Lambercy, je suis resté romantique, ma petite Valérie, je n'y puis rien.

— Efforce-toi de ne pas le paraître . . . Un professeur de "physique transcendante" au Collège de France n'est pas romantique. Ses préoccupations, ses problèmes, ne lui en laissent pas la latitude.

— C'est vrai, je l'oubliais . . . A ce propos, j'ai dû décliner l'invitation que me faisait l'université de Coïmbre d'aller prononcer, là-bas, une conférence. J'ai prétexté mon état de santé, ma fatigue. Je ne suis venu au Portugal que pour achever, dans la solitude, une recherche qui m'épuise. N'importe quel interviewer journaliste pourrait, si je le lui permettais, constater que je ne quitte guère ma table de travail, sauf pour notre promenade quotidienne, sauf pour cette trêve d'un thé qui nous ramène dans le cadre incomparable de Seteais, où nous nous plaisons tellement. Nous y voici arrivés, d'ailleurs.

Ils parvenaient devant le jardin d'un palais, dont les ailes se développaient de part et d'autre d'un arc triomphal ouvert sur la plaine.

De la route, deux allées de très grands, très vieux arbres partaient vers les ailes. Entre, toute la perspective se trouvait dégagée par un tapis vert semé de massifs pourpres: sauges ou géraniums.

Par-dessus les horizontales blondes du château, l'Atlantique proche soufflait ses nuées de nacre qui s'étageaient pour figurer un ciel digne d'une apothéose.

Alors que la victoria roulait vers le perron, qui desservait l'édifice transformé en hôtel de luxe, Valérie Lambercy respira profondément et dit:

— Comme j'aime ce pays! J'aime Sintra et son atmosphère où fondent les velléités d'agitation, les vaines nervosités. J'ai besoin d'être apaisée . . . et que le temps semble s'effilocher comme dans un rêve. Je ne pense pas trop à notre petit village d'Ile-de-France, à Théméricourt, où, d'après les dernières nouvelles, tout semble calme et j'attends, sans trop d'appréhensions, la preuve que notre présence à Sintra n'est pas passée inaperçue. A ce propos, as-tu vu le touriste qui s'est rencoigné dans la poterne, tout à l'heure, quand nous sommes sortis?

— Oui, mais il y a tant de touristes sur cette route du château de la Pena. Par contre, je remarque que le jeune homme brun que nous rencontrons tous les jours, ici même, à l'heure du thé, met beaucoup d'insistance à occuper une table proche de la nôtre.

Valérie eut un geste désinvolte.

— Celui-là, je ne le suspecte pas! Il est sûrement Portugais, ce qui semble devoir exclure tout soupçon à son sujet. Tu fais bien pourtant, de me le signaler. Je tirerai la question au clair.

Calixte Lambercy fronça le sourcil.

— Tu ne vas pas te lancer, pour autant, dans une aventure!

Elle secoua la tête en riant.

— Non, non, rassure-toi.

La voiture venait de s'arrêter devant le perron. Un groom se précipita pour aider Valérie à descendre. Le jeune garçon s'épanouissait en la contemplant.

Elle irradiait vraiment de la lumière. Son épaisse chevelure d'or fauve, rejetée en arrière, la coiffait d'une auréole. Son port de tête léonin, sa démarche assurée et souple de sportive, contrastaient avec la douceur de son regard bleu, jamais le même et qui, selon les circonstances et surtout les émotions, pouvait offrir la transparence de l'aigue-marine ou l'obscurité du saphir. Son teint mat avait l'éclat du bronze clair.

Elle souriait au gosse extasié.

— Cela va aujourd'hui, Antonio?

Il s'appliqua à lui répondre en français et, le regard rivé à celui de Val, prononça lentement, détachant de son mieux les syllabes un peu rocailleuses encore:

— Oui, mademoiselle. Votre table est prête en bas, à la place que vous préférez.

— Très bien, tu es en progrès, tous mes compliments.

Après avoir porté secours à M. Lambercy, il demeura sur le seuil, tourné vers Valérie qui, au bras de son père, s'éloignait dans le vaste vestibule à boiseries blanches.

Elle descendait, légère, l'escalier aux balustres de bois, peints de bouquets roses et verts d'un charmant rococo.

Ce qui, du côté de l'entrée du palais, semblait sous-sol, devenait rez-de-chaussée sur les flancs et la façade arrière.

Là, sous les arbres, des tables étaient dressées. L'or de l'après-midi crevait les ombrages bien taillés et dansait sur les nappes où étincelaient porcelaine et argenterie.

Un maître d'hôtel guida Mlle Lambercy et son père vers leur place habituelle.

A un guéridon voisin se découpait, à contre-jour, la silhouette d'un jeune homme qui fumait.

— Il est là . . . Il est inamovible.

Le jeune homme se leva pour les saluer d'une inclination profonde. Ils répondirent, Valérie avec beaucoup de bonne grâce, M. Lambercy d'un hochement de tête un peu sec.

— Tu n'es pas assez guindée, murmura-t-il. Je le juge indiscret.

— Sans doute, mais il nous faut découvrir les raisons de cette indiscrétion.

— Aucune ne la justifiera, même s'il s'agit d'admiration provoquée par ta personne.

Valérie eut un rire de gorge semblable à un roucoulement.

— La galanterie portugaise m'agrée. Heureusement que tu ne m'accompagnes jamais à Coïmbre. Les étudiants jettent leurs capes devant moi, afin que je les foule ainsi qu'un tapis. J'ai beau ne pas être infatuée, j'éprouve une agréable satisfaction d'amour-propre.

— Je ne veux pas m'apercevoir que tu apprécies ces satisfactions-là et je tournerai le dos à ce quidam, peut-être fasciné.

En s'installant en face de M. Lambercy et redevenue grave soudain, Valérie assura:

— En tout cas, je te promets qu'avant ce soir je saurai si ce garçon est à craindre ou à plaindre . . . à plaindre dans le cas où il éprouverait pour moi un sentiment autre que fugitif.

— Tu es très crâne ma petite Val.

— Il le faut bien. Nous sommes engagés dans une aventure passionnante et, jusqu'à présent, rien n'est arrivé. J'ai tout de même hâte de savoir si notre ruse de guerre a porté. En attendant, nous pouvons savourer pleinement cette heure exquise.

Ils se turent. Le maître d'hôtel attendait leurs ordres. Ils commandèrent du thé, des toasts, des confitures.

La Serra de Cruz alta, gainée par la fourrure de la pinède, se dressait devant eux. Tout le silence, toute la torpeur de la campagne, comblaient l'espace, où les voix des hôtes du Palaccio éclosaient et flottaient comme sur une eau dormante.

Valérie et M. Lambercy goûtaient joyeusement.

— Je suis prête à affirmer que les confitures portugaises sont les meilleures du monde, déclara Valérie. Et puis, il y a ce calme qui dissout fatigues et soucis. Sintra est bien ce "glorieux Eden" chanté par Byron et, à Sintra, le palais de Seteais le lieu où le repos sait se fondre en délices.

Elle avait l'air de sourire à la colline, au ciel, à la lumière et, dans l'axe de ce sourire, se trouvait aussi la silhouette du jeune admirateur, suspect d'arrière-pensées inquiétantes.

A contre-jour, au-dessus de la murette de la terrasse, se découpaient sa tête couverte d'ondes dont la matière dense et lisse accrochait bien les reflets et ses épaules larges sous un blouson de soie sauvage.

Ses traits s'effaçaient dans la pénombre, mais ses yeux clairs, d'un gris qui apparaissait comme décoloré dans la matité du teint, Valérie les voyait trouer le visage et constatait qu'ils demeuraient fixés sur elle avec avidité.

M. Lambercy continuait à lui parler à mi-voix:

— Somme toute, les très bonnes nouvelles reçues de Théméricourt doivent nous inciter à nous méfier plus, à craindre davantage. S'il ne se passe rien là-bas, c'est que nous n'allons plus tarder à subir ici quelque avanie.

Valérie, qui buvait son thé à petites gorgées, se leva et se pencha sur lui pour chuchoter:

— Tu romps la trêve, tant pis. Tu me donnes le goût de l'action. Sur la terrasse déployée devant la plaine de Colarès, je vais attirer ce beau garçon et j'essaierai d'élucider le mystère qu'il nous propose. Par ce soleil, personne ne nous suivra.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 3

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE — Maisons de famille favorables "Foster Family Homes" requises pour personnes âgées ou invalides. Quelques-unes en chaise roulante. Appelez Care Services: 942-6313, du lundi au vendredi, de 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. 3-504-3C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre: feu automobile, etc.; vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845. 33-148-T.F

ON DEMANDE — Dactylo bilingue pour travail général de bureau avec quelques connaissances de tenue des livres et de préparation de la paye. Expérience préférable. Salaire selon qualifications. S'adresser au gérant, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. Téléphone: 774-3415. 2-488-3C.

ON DEMANDE — Homme de 20 à 45 ans possédant expérience de ferme, pour une compagnie en voie de développement. Homme intéressé à un avenir prospère. Salaire ou commission. S'adresser à: Boite 467, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 2-467-5C.

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CH 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 — Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN propriétaire



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — 426, rue Deschambault. Appartement moderne et tranquille: 3 pièces, plus salle d'utilité. Entièrement privé. Place de stationnement. Libre: 15 avril. Signaler: CH 7-3903. 1-444-3C.

A LOUER
16,000 pieds carrés d'espace à 831, Marion, angle chemin Dawson. Conviendrait pour industrie légère ou comme entrepôt. Disponible immédiatement. Signaler: WH 3-3535. 1-462-3C.

A LOUER — 216, rue Notre-Dame. Logis meublé: 2 pièces. Personnes d'âge moyen de préférence. 50-412-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau, immeuble Laurier 2 appartements de 1 chambre à coucher $60 et $42.50 Libres. Signaler: 233-1783. 36-189-T.F

A LOUER — Rue Des Meurons. Chambre meublée pour homme qui travaille. Signaler: CE 3-1085 entre 5 h. et 7h. 1-436-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 259½, avenue Hamel. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Libre: 1er mai. Signaler: 253-9269. 2-481-T.F.

A LOUER — Avenue Provencher. Logis: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse. Près autobus. Libre: 1er mai. $65. Autre chambre meublée, réfrigérateur. Libre: 1er avril. Signaler: 233-5268. 1-451-3C.

A LOUER — 407, rue De la Morénie. Appartement: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Entrée privée. $60 par mois. Aussi, on demande dame pour prendre soin d'enfant de 8 h. à 4 h. Signaler: CE 3-5874. 2-471-T.F.

A LOUER — Près Holy Cross, rue Hill. Joli bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Jolie cour et garage. $110 par mois. Signaler: 256-2422. 2-486-3C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non-meublé: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur inclus. Electricité payée. Place de stationnement si désiré. $50 par mois. Signaler: 233-4757. 2-472-3C.

A LOUER — 463, Giroux, sur Seine. Bungalow stuc: 5 pièces. Lot comme parc, 2½ acres. 3 chambres à coucher, plus 2 au sous-sol et salle de récréation. Garage stuc. Libre. Décorerait. Signaler: GL 2-1238. 3-516-3C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Entrée privée. Près autobus. Idéal pour 2 jeunes filles tranquilles. Libre: 1er mai. Signaler: CE 3-4546. 2-478-4C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces avec poêle et réfrigérateur. Nouvellement décoré. Libre: fin d'avril. Signaler: 247-9548. 3-515-4C.

A LOUER — St-Norbert. Maison: 3 chambres à coucher. Cuisine, salon, salle à manger. Garage: $130 par mois. Appeler Pierre Pinaud, Alexander Agencies Ltd., SP 5-8463 ou 453-1977. 3-514-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot, près Parc Provencher. Logis: 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bain privée, poêle, réfrigérateur, stationnement. Adultes de préférence. Signaler: CH 7-9221. 3-509-T.F.

CORSETS SPENCER
Lillian Evans, 47 ch. Elm Park
Votre représentante en vêtements de base "Spencer" créés individuellement pour hommes et femmes. Corsets, supports chirurgicaux, ceintures, gaines et soutiens-gorge.
Pour rendez-vous, tél.: 247-4507

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

A LOUER — St-Boniface, 525, rue Des Meurons. Logis: 4 pièces, non-meublé. Libre: 15 avril. Signaler: CH 7-4445. 3-482-3C.

A LOUER — Rue Jeanne d'Arc. Logis: 2 pièces. Facilités de cuisine. Pour personne tranquille. Libre. Pour renseignements, signaler: CE 3-2688. 3-512-3C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Pour homme qui travaille seulement. Libre: 13 avril. Signaler: CE 3-2027. 3-511-3C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Entrée privée. Près église, hôpital, autobus. Signaler: CE 3-1384. 3-508-T.F.

A LOUER — St-Vital. Bungalow propre: 3 grandes pièces. Très grande cour ombragée. Tranquille. Voisin d'église et chemin Ste-Anne. Libre immédiatement. Signaler: 233-6141. 3-501-3P.

A LOUER — Rue Dubuc. Chambre meublée. Entrée privée. Autobus à la porte. Literie et autres privilèges si désiré. Signaler: CE 3-6602. 3-492-3C.

A LOUER — Chambre meublée. Réfrigérateur. Literie fournie. Pour personne qui travaille. Libre: 1er mai. Signaler: CH 7-7146. 3-491-T.F.

A LOUER
1er mai — Bloc Cusson
Logis: 2 chambres à coucher avec entrée et parterre privé. $95. Un logis: une chambre à coucher. $70. Les deux ont poêle et réfrigérateur. Lessiveuse et sécheuse. Antenne tous canaux et commodités supplémentaires. Stationnement disponible. Près basilique. Autobus à la porte. Adultes de préférence. Signaler: CH 7-3084. 2-477-T.F.

A LOUER
Rochelle Manor, 960, rue Archibald, St-Boniface. Occupation immédiate. Logis: 4½ pièces, 2 chambres à coucher, $110. Logis: 3½ pièces, 1 chambre à coucher, $90. Comprend stationnement, usage de laveuse et sécheuse à chaque étage. Draperies incluses. Décoré. Corridors avec tapis. Terrain de jeux pour enfants.
General Commercial Agency
Téléphones: WH 3-0588; le soir HU 9-7788 ou 233-1958
3-493-11C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Jean-Baptiste, Man. Maison: 8 pièces. Cave toute finie en béton. Six acres de terrain. Sur une principale au centre du village. Bonne école. Signaler: 233-3340. 1-441-5C.

A VENDRE OU A ECHANGER — Norwood. Maison moderne: 2 étages, 8 pièces. Termes faciles. Possession immédiate. Signaler: GL 3-6881 ou AL 3-9805. 47-363-T.F.

A VENDRE — Bicyclettes pour homme ou dame, à prix réduit. S'adresser à: 251, rue Bertrand, St-Boniface. Téléphone: 233-3828. 1-439-3P.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Assurance générale
Si vous avez de la difficulté à obtenir votre assurance d'automobile, appelez SP 5-8463.
On ne refuse personne.
3-513-T.F.

A VENDRE — Centre du village St-Eustache. Maison. Grand lot. Prix complet: $700. Pour renseignements, écrire à: M. R. Stangeland, C.P. 295, Roblin, Man., ou s'adresser au magasin Red and White, St-Eustache, téléphone: Elie 316-13. 50-421-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 3 chambres à coucher. Grande cuisine, salon. Près église et école catholiques. Entièrement meublée. Inclus, un lot voisin de 50'. Signaler: GL 2-0793. 2-479-4C.

A VENDRE — Letellier. Maison en bon état: 2 étages. Soubassement complet. Chauffage: huile. Eau courante. Salle de bain. Prix attrayant: $2,750. Ecrire à: Boite postale 216, Letellier, Man. Téléphone: 2299. 1-433-4C.

A VENDRE — St-Vital, chemin Ste-Marie. Joli bungalow moderne. 10 ans. 4 pièces, 2 chambres à coucher. Salle de récréation au sous-sol. Garage. Possibilités commerciales. Pas d'agents. Signaler: 256-2422. 2-485-3C.

A VENDRE — St-Adolphe, centre du village. Bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet avec salle de récréation et chambre supplémentaire. Chauffage: huile. S'adresser à: Henri Lapointe, St-Adolphe. Tél.: 314-23. 2-473-3C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Archibald. Maison: 5 pièces, très propre. Chauffage: huile. Près école et autobus. S'adresser à 320, rue La Vérendrye. 3-510-4C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet moderne: 5 pièces. Fournaise. Beaucoup d'autres commodités. Signaler: 233-7771. 3-505-4C.

A VENDRE — Rue Ritchot. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Près de toutes commodités. Signaler: 253-0402. 3-503-4C.

A VENDRE — Ste-Geneviève, un mille à l'ouest du village. Terre: 100 acres en foin, 55 en pâturage. Hangar à lait moderne. Bons puits, garage et bâtiments. S'adresser à: 788, rue Taché, St-Boniface. 3-496-4C.

A VENDRE — St-Boniface, chemin Dugald. Maison de famille, 9 ans, 2 étages, 4 chambres à coucher; salon, tapis mur à mur; grande cuisine avec salle à manger spacieuse. 2 salles de bain complètes. Beau lot (50' x 230') paysagé et clôturé. Tranquille. Soubassement à la grandeur. Pourrait être converti en duplex. Idéal pour employé de Burns', Shell, etc. Toute offre considérée. Signaler: CE 3-3824. 1-458-4C.

A VENDRE
Fannystelle — 10 acres de terrain. Maison: 4 pièces. Etable. $4,100. $500 comptant.
Route no 1, près Ste-Anne — Maison: 6 pièces. 15 acres de terre. Prix: $6,100. Moitié comptant.
Tyndale — 12 acres de terre. Maison: 4 pièces. Etable. Sur route no 4. $7,400. $1,000 comptant.
SOLO REAL ESTATE AGENCY
Tél.: 233-5986 ou JU 9-4555
3-494-4C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
A VENDRE
St-Vital — Maison: 3 chambres à coucher. Soubassement partiel. Chauffage: gaz. Grand lot. Prix: $6,200. $500 comptant. $55 par mois à 7½%.
St-Boniface — Près Archibald et Marion. Maison: 2 chambres à coucher. Soubassement partiel. Plein prix: $3,500.
Avenue Berrydale — Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement partiel. Fournaise: gaz. Lot: 50' x 210'. Garage. Près école St-Eugène. Prix: $8,900. $500 comptant ou échangerait sur maison plus récente à St-Vital.
Norwood — Une des plus jolies maisons du quartier. Soubassement fini, avec comptoir. Garage double. Grand lot. Prix: $16,900. $3,500 comptant.
Appeler LOU ENGEL
256-5420
1-459-3C.

Agent d'auteurs veut des manuscrits
Désire des manuscrits de toutes sortes surtout des LIVRES. En grande demande sur le marché mondial. La demande excède la réserve. Une agence qui réussit à vendre les livres pour ses auteurs. Ecrivez à Bern Literary Agency, 149 High Park Avenue, L3 Toronto 9, Canada.

A VENDRE
Norwood — Rue Hill. Maison spacieuse: stuc. 1½ étage. 6 pièces, 4 chambres à coucher. Près église et école. Plancher: bois dur. Grande cuisine. Cave complète. Chauffage: huile. Bel emplacement pour famille ou couple. Prix: $14,500. A termes si désiré.
St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $36,200.
$12,500 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces. 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $153. Comptant requis: $2,000.
Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires appeler
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
1-461-3C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
St-Norbert — Rue Ste-Thérèse. Bungalow: 3 chambres à coucher. Salon, salle à manger, grande cuisine, salle de bain: 4 unités. Plomberie de base au soubassement. Gazon à l'avant, moitié à l'arrière. Construit sur commande.
St-Norbert — Rue Lemay. Bungalow: 3 chambres à coucher. 1,200 pieds carrés. Gazon. Allée cimentée pour auto. Plancher nouvellement fini. Murs: plâtre. Possession immédiate.
St-Norbert — Rue Lagrave. Maison à niveaux variés. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. 2 salles de bain. Evier pour lavage. Poêle et four électriques encastrés. Finie en acajou.
St-Boniface — Rue Tremblay. Petit bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Gazon. Garage. Jardin. Le tout: $9,100.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
2-480-3C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Boniface Centre — Duplex: 7 pièces. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $70, plus 3 pièces pour propriétaire. Plomberie double. Plein prix: $11,500. Comptant requis: $1,500; balance, $70 par mois portée par propriétaire.
St-Vital — Près de toutes commodités. Prix: $10,900. Bungalow: 4 pièces. Soubassement complet. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse automatiques inclus. Comptant requis: $1,500. Balance portée par propriétaire.
Ste-Anne, Man. — Terre: 240 acres. Idéale pour élevage d'animaux. 50 acres en culture. Balance: foin et pâturage. Maison moderne. Garage. Petite étable. Près chemin gravelé et autobus. Prix: $7,500.
St-Boniface — Centre. Bungalow: 5 pièces. $13,500. 3 chambres à coucher, 2 chambres supplémentaires au sous-sol. Comptant requis substantiel.
St-Boniface — Près école Provencher. Bungalow: 4 pièces, 12 ans. Tapis mur à mur. Cuisine finie en tuile. 2 chambres supplémentaires au soubassement. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,800. Balance à termes.
St-Boniface — Centre. Duplex: 10 pièces, 5 et 5, 3 chambres à coucher chacun. 12 ans. Titre clair. Vendrait ou échangerait sur bungalow: 4 pièces. Téléphonez pour renseignements.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
1-452-3C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Evaluation honnête.
GRANDE MAISON — $5,000
St-Boniface. Angle Dumoulin et St-Jean-Baptiste. 7½ pièces. Soubassement complet. Gaz. Garage. Belle cour. Au 2e, 2 grandes chambres à coucher et salle de bain: 4 unités. Spécial $24,900 maintenant. Doit être vue.
ST-BONIFACE — DOLLARD
$4,000 comptant. 18 ans. Maison: 1½ étage. Bonne construction. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Lot: 50'. Garage. Beau parterre. Près basilique, hôpital, etc. Propriétaire s'en va dans l'Est. Réduit $15,800.
RUE CARRIERE
2,500 comptant
Bungalow: 10 ans. 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Stuc. Grande cuisine et salon. Couloir central. $14,300 seulement.
NORWOOD, 145, MONCK
$5,000 comptant
Maison de rapport: 14 pièces. Logis: 3 pièces pour propriétaires. Garage double. Sous-sol complet. Lot: 50'. Taxe: $375. Revenu annuel: au-delà de $3,000. Seulement: $22,800.
SUPERBE QUADRIPLEX
St-Boniface, rue Langevin. $5,000. 2 logis en haut, loués à $160 par mois. Chauffage électrique. Sous-sol complet, prêt pour autre logis. Logis: 6 pièces au premier pour propriétaire. Salon à tapis mur à mur, cuisine attrayante et salle à manger. Age: 9 ans. Plein prix: $39,000.
PARC WINDSOR
$2,000 comptant. Maison à niveau variés: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Construite sur commande. Grands salon et salle à manger. Belle cuisine avec poêle encastré. 2 salles de bain. Grande et magnifique salle de récréation. Devanture en pierre "Tyndal". Près école, autobus, etc. Age: 3 ans. $22,000 seulement. Termes faciles.
RUE DUBUC
$1,500 comptant. 2 chambres à coucher. Chaud bungalow en stuc. 5 pièces. Nouveau toit. 2 portes et auvents en aluminium. Nouveau chauffage: gaz. Garage. Près Holy Cross, autobus, magasin. Plein prix: seulement $8,000. Taxe: $180.
SALON DE COIFFURE
Parc Windsor. 4 chambres à coucher. Prospère. Situé dans bungalow. 2½ ans. Grand sous-sol fini. $5,000 comptant seulement. Plein prix: $21,500.
ON DEMANDE
Propriété à St-Boniface ou Norwood. 3 chambres à coucher, salon et grande cuisine. Soubassement complet. Stuc, etc.
Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plait'
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
1-454-3C.

Au Sacré-Coeur
Dames de Ste-Anne
Le déjeuner-communion qui devait avoir lieu dimanche prochain, jour de Pâques, est remis au dimanche suivant, le 25 avril, après la messe de 9 h.

Chevaliers de Colomb
La chronique des Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher parait cette semaine en page 7.

POUR LA POUSSE DES CHEVEUX
Satisfaction garantie ou argent remis
SIGNALER: 233-2231
1-437-3C.

A VENDRE
St-Boniface — Près écoles. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher, chambre supplémentaire au sous-sol. Garage double. $5,000 comptant. Balance: termes.
St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 4 pièces, chambre supplémentaire au sous-sol. Seulement $7,500.
St-Boniface — 569, rue Côté. Propriétaire transféré à Toronto. Maison: 5 pièces. Excellent état. Sous-sol à grandeur. Accepterait offre raisonnable.
Norwood — Horace. Maison de rapport. Excellent état. Chauffage: gaz. Revenu mensuel: $160. Plus 5 pièces pour propriétaire.
Parc Windsor — Burning Bush. Bungalow spacieux: 5½ pièces. 3 chambres à coucher. Draperies, tapis de salon. Salle de récréation. $5,000 comptant.
St-Vital — Vivian. Seulement $9,500. Bungalow très propre, 2 chambres à coucher. Sous-sol complet. Lot: 50'. $1,000 comptant.
St-Boniface — Archibald, en face du terrain de golf. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Lot: 54' x 187'. Garage double. $2,500 comptant. Balance: termes.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
1-450-3C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Triplex. Près de toutes commodités. Revenu annuel: $3,000. Plus que 12% sur placement. Prix: $17,500 à termes.
NORWOOD
Rue Youville. Maison: 3 chambres à coucher. 1½ étage. Garage. Lot: 40' x 138'. Prix: $10,900 à termes.
37 MILLES DE WINNIPEG
Ferme: 160 acres. Toute en culture. Maison moderne: 4 chambres à coucher. 30 bêtes à cornes. Assortiment complet de machines aratoires. Prix complet: $22,500. $10,000 comptant.
NORWOOD
Bungalow: 3 pièces. Grand lot. Garage. $6,700. $2,000 comptant.
LORETTE
Lot de rivière. 3 acres avec bâtiments. $4,950 à termes.
STE-ANNE, MAN.
Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,500. $1,000 comptant.
WINNIPEG
près Sacré-Coeur
Duplex: 3 et 3. 2 plomberies. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $10,000. $1,500 comptant.
ST-VITAL
Rue Béliveau. Bungalow non moderne: 4 pièces. Lot: 99' x 140'. Prix: $2,900 à termes.
ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.
Appelez
M. LANDRY: CE 3-3776
ou
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
1-460-3C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.
A VENDRE
ST-BONIFACE
Grande maison de famille: 7 pièces, 4 chambres à coucher, ou pour duplex. 3 et 4. Garage. Plein prix: $9,000.
RUE RITCHOT
Maison: 5 pièces. Cave complète. Très bien entretenue. Garage. Plein prix: $10,900.
ST-BONIFACE
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Cave complète. Belle localité. Près des écoles. Garage. Comptant requis: $3,000.
ANGLE HAMEL ET DE LA MORENIE
Propriété idéale pour famille. Près écoles, autobus, etc. Comprend un logis: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Aussi, logis: 3 pièces attenant pour revenu. Garage. Très beau lot paysagé. Commodités innombrables dans cette demeure. Prix raisonnable.
RUE LANGEVIN
Propriété de revenu. Grand logis: 5 pièces, 3 chambres à coucher au 1er. 2 logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher chacun, plus une garçonnière. Très bon revenu. Belle localité. Garage et auto-port. Une aubaine. Comptant requis très minime.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
ou J. RIVARD: 247-4927
Ed. BRISSON: CE 3-2280
PAUL GAGNON: CH 7-7603
1-457-3C.

LES DEMANDES D'INSTITUTEURS PARAISSENT EN PAGE 9

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of JOSEPH ARPIN, late of St. Malo, Manitoba, widower, deceased.
All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at St. Malo, Manitoba, on or before the 5th day of May 1965.
DATED at St. Malo, Manitoba, this 5th day of April, 1965.
Lucien and Reine Lambert, executors.

Ministère des Travaux publics du Canada
SOUMISSIONS
DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR EDIFICE POUR BUREAU ET LABORATOIRES, SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE, MINISTERE DU NORD CANADIEN ET DES RESSOURCES NATIONALES, SASKATOON, SASK.", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 12 MAI 1965.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $100.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL du CANADA, par l'entremise de: L'architecte régional, 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg, Man.; Gérant de secteur, 308, édifice London, Saskatoon, Sask.; et on peut les consulter à pièce C 705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; ainsi qu'aux bureaux des "Builders' Exchanges" à Saskatoon, Sask.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS:
Les sous-entrepreneurs pour les corps de métier (1) chauffage et ventilation (2) plomberie (3) électricité présenteront leurs soumissions par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions dit "Saskatoon Bid Depository, c/o Canada Permanent Toronto General Trust Company, Saskatoon, Sask." au plus tard à 2 h. de l'après-midi, heure de Saskatoon, LE MERCREDI 5 MAI 1965, conformément au Document "Standard Canadian Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects", première édition, le 22 mars 1963.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW-ARCH-65-27

Votre appareil a-t-il besoin d'être réparé? Consultez
GAMBLE RADIO & TV CO.
941, avenue Portage
J.-B. LAJEUNESSE
Réparation de toutes marques, travail fait à domicile.
Service fiable
772-2633

Central Electric
Electriciens de première classe.
Réparations de moteurs électriques. Services de machineries industrielles, de contrôles automatiques et électroniques.
844, avenue Government, Winnipeg 15
Tél.: ED 4-6639

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
A VENDRE — 215 acres de terrain de rivière tout en culture. 22 milles au sud de la ville. Bâtisses. Bonne eau. ¼ mille de l'école. Prix: $27,000 comptant. Aussi, lot de village à St-Norbert: 55' x 143'. Téléphone: résidence, Ste-Agathe 315-5 ou bureau 452-0258. 44-299-T.F.
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: 943-4021

Gala du Printemps
Le samedi 1er mai 1965
à 8 h. 30 p.m.
DANS LA GRANDE SALLE DE
l'Ecole du Sacré-Coeur
(entrée, rue McDermot)
prix d'entrée $1.00
ORCHESTRE COLIN McDOUGALL
Rafraichissements et goûter
Amenez tous vos amis.

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 — Résidence: St-Adolphe 314-R-14

Agence CAMPUS Agencies
ST-NORBERT
A LOUER
Belle maison moderne: 3 chambres à coucher. Près écoles et église.
A VENDRE
Belle maison à niveau varié. 3 ans environ. 3 chambres à coucher. Belle salle à manger. Cuisine avec poêle et four encastrés. Sous-sol fini: salle de récréation, patio, etc. 1-442-3C.
Courtier d'hypothèques et immeubles
Administration de propriétés résidentielles, commerciales et de fermes
PAUL BEAUMONT, gérant
49, rue St-Pierre — Tél.: GR 4-1622

Vous êtes sûr d'avoir satisfaction si vous achetez une voiture de seconde-main chez Couture Motors
— Achetez et épargnez maintenant —
GARANTIE D'UN AN G-W

1964 Dodge (en démonstration), sedan 330, 4 portes, chaufferette, dégivreur, 8 cylindres, transmission automatique, enjoliveurs de routes, pneus à flancs blancs, feux arrières, lave-vitre, tablier de bord rembourré, 2 couleurs, batterie Heavy Duty, 2 chauffe-moteur $3050.00

1961 Chrysler Saratoga, 4 portes, 8 cylindres, transmission automatique, servo-conduite, servo-freins, radio et haut-parleur arrière, dégivreur, pneus à flancs blancs, lave-tre, rétroviseurs, glace Solex, toit rigide, 2 couleurs, rétroviseurs éloignés $2195.00

1962 Chrysler Windsor, sedan 4 portes, 8 cylindres, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio, pneus à flancs blancs, lave-vitre, rétroviseur éloigné, 2 couleurs, chauffe-moteur $2395.00

1962 Chevrolet Biscayne, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, chauffe-moteur, lave-vitre, 2 couleurs $1650.00

1958 Plymouth Belvedere décapotable, 8 cylindres, transmission automatique, servo-direction et servo-freins, lave-vitre, pneus à flancs blancs, chauffe-moteur, tout neuf, siège amovible, radio, glace Solex, fenêtres à contrôle électrique $1375.00

1961 Chevrolet Familiale, 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, lave-vitre, chauffe-moteur $1695.00

1962 Ford Galaxie, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, 2 couleurs, chauffe-moteur, lave-vitre $1595.00

1960 Valiant V100, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, chauffe-moteur, clignotants (signaux) $995.00

1962 Consul 315, sedan 4 portes, radio, chauffe-moteur, 4 cylindres, lave-vitre, transmission manuelle $1095.00

1960 Volkswagon Custom, 2 portes, chauffe-moteur, radio, pneus à flancs blancs, enjoliveurs de roues $795.00

1963 Dodge 220 Dart, sedan 2 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, chauffe-moteur, miroir, lave-vitre $1895.00

1960 Volkswagon Custom, 2 portes, chauffe-moteur, radio, pneus à flancs blancs, enjoliveurs de roues $725.00

1957 De Soto Fireflite, sedan 4 portes, transmission automatique, 8 cylindres, servo-direction et servo-freins, radio, pneus en nylon à flancs blancs, batterie neuve, 2 couleurs, 47,000 milles $895.00

1954 Pontiac, sedan 2 portes, pneus à flancs blancs, chauffe-moteur, clignotants $275.00

1960 Dodge Polara, sedan 4 portes, transmission automatique, 8 cylindres, servo-direction et servo-freins, radio, pneus à flancs blancs neufs, 2 couleurs, lave-vitre $1695.00

1958 Plymouth, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, radio, 2 couleurs, miroirs, chauffe-moteur $650.00

Plusieurs autres aubaines à plus bas prix

CHOIX DE CAMIONS

1961 International 2 tonnes, série 150, roues en double, radio, chaufferette, dégivreur, clignotants (signaux), miroir en double, chauffe-moteur, peinturé à neuf $1650.00

1964 G.M.C. 1 tonne, roues en double, chaufferette et dégivreur, clignotants (signaux), chauffe-moteur $2450.00

1957 International Travelall, station wagon, chaufferette, dégivreur, clignotants (signaux), chauffe-moteur $595.00

1960 Camionnette Volkswagon, chaufferette au gaz, clignotants (signaux) $850.00

Financement à taux modérés
Venez les examiner, sans obligation de votre part
Couture Motors Ltd.
Angle Provencher et St-Joseph
Concessionnaire de Chrysler, Dodge, Valiant, Camions Dodge
CH 7-3767 — CH 7-3955

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main — WH 3-7425
Great Western Building — Winnipeg, Man.

Dollard, près hôpital
Vente privée — Maison de famille, étage et demi, construite après guerre. 6 grandes pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage huile. Le plus beau lot du quartier, 50' x 110', beaux arbres, arbustes fruitiers, jardin et parterres, entièrement clôturé. Prix d'aubaine, doit être vendue avant le 1er mai. Téléphoner propriétaire: 233-2097.

St. Boniface "ESSO" Service

PROVENCHER et TACHE
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Pneus — Batteries — Filtres, etc.
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.